

"La Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de quiconque d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des Nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(1-2-37)

Lord Tweedsmuir

Directeur: Gérard FILION

Le coup d'Etat à l'impôt rebondit à Ottawa

Le problème hospitalier

La nécessité des maisons de convalescence — Le recours à la pauvreté évangélique — L'œuvre magnifique des Services de santé du Québec

Il y a quelques années, le gouvernement fédéral lançait un projet d'assurance-santé destiné à s'intégrer dans son vaste système de sécurité sociale et à le compléter. Avec les pensions de vieillesse, les allocations familiales, l'assurance contre le chômage, et l'assurance-santé, Ottawa aurait ainsi enveloppé à peu près complètement la vie sociale et économique des Canadiens.

L'hostilité manifeste, au reste bien fondée, de la profession médicale, les taux proposés qui n'avaient rien d'attrayant, les engagements démesurés de la trésorerie fédérale en d'autres domaines et enfin l'éveil graduel des provinces au danger croissant de centralisation ont fait ajourner le projet. Mais ce n'est que partie remise. Car on voudra suivre l'exemple des Etats-Unis qui s'engagent résolument dans cette voie, à moins que les provinces ne prennent rapidement l'initiative en la matière.

La tâche ne sera certes pas facile, car il faudra multiplier les institutions hospitalières, y déployer le personnel, aménager, de nouveaux sanatoriums, agrandir les anciens. Cela au moment où le coût de construction menace de rester longtemps prohibitif, avec la rareté des matériaux, et la certitude que les salaires vont continuer à suivre une courbe nettement ascendante.

D'autres facteurs sont intervenus pour compliquer, s'il se peut, la situation. Des organismes d'assurance hospitalière, tels les Services de santé, amènent vers les hôpitaux une clientèle grandissante. Du moment que l'on paie des primes, il est naturel et légitime d'en profiter. Il en résulte d'ailleurs d'heureux effets pour la santé publique, puisque les malades éprouvent moins d'inquiétude à se faire soigner en temps utile. Mais on comprend que ce n'est pas pour simplifier le problème.

Les Services de santé du Québec ont élaboré un régime qui paraît merveilleusement adapté aux besoins généraux, puisqu'on y trouve l'hospitalisation ainsi que les soins chirurgicaux et médicaux, à peu près complets. Le coût en est fort raisonnable. C'est la solution logique et qui offre cet avantage inestimable d'écartier le contrôle étatique fédéral, de limiter au minimum, les autres interventions publiques. En outre, comme l'organisme est fondé suivant nos coutumes, moeurs et traditions, il répondra mieux que tout autre à nos véritables besoins et à nos intérêts. C'est pourquoi il faudra, d'autre part, fournir à la population les établissements de santé nécessaires.

Dans ce domaine, l'un des besoins les plus pressants est l'aménagement ou la construction de maisons de convalescence, non seulement pour assurer une hospitalisation moins coûteuse et suppléer à la carence des lits qui est lamentable. Nous avons surtout des hôpitaux généraux hautement spécialisés, mais nous manquons d'hôpitaux secondaires ou de convalescence.

On estime qu'un grand hôpital pourvu de tout l'outillage médical moderne coûte de \$7 par lit, par jour. Il y faut des laboratoires d'analyse et de recherche, une comptabilité assez développée, un personnel technique avancé, un roulement de personnel ordinaire considérable.

Or, à l'heure actuelle, les autorités des certains hôpitaux déclarent que cinquante pour cent de leurs patients seraient aussi bien traités dans des maisons de convalescence. Il s'agit de vieillards atteints d'affections chroniques contre quoi il n'y a rien à faire qu'attendre la fin ultime et qui n'exigent en pratique qu'une surveillance sommaire, des malades qui, après la maladie active, n'ont plus besoin que d'une cure de repos pour le rétablissement total, de tuberculeux qui occupent indéfiniment les lits alors qu'ils devraient être dans les sanatoriums, sans exiger pour leurs soins l'équipement énorme des grands hôpitaux.

Ces malades, suivant l'opinion des médecins compétents, seraient mieux dans des maisons de cure ordinaire qui exigent une organisation beaucoup moins dispendieuse. Si par aventure un des malades subit une crise, il reste toujours loisible de l'envoyer au grand hôpital.

Il y a plus en l'occurrence qu'une affaire d'économie. Depuis des années, nos grands hôpitaux sont tellement encombrés que les médecins se plaignent de ne pouvoir y trouver accès pour des clients gravement atteints, même pour des opérations chirurgicales d'urgence. Ainsi qu'un éminent médecin le faisait récemment observer en signalant avec colère les lits occupés indéfiniment par des malades chroniques, pour qui il n'y avait rien à faire, il y a dans des foyers des mères de famille, avec charge de sept ou huit enfants, et qui vont mourir de pneumonie faute de soins appropriés, quand, à l'hôpital, elles seraient sûrement sauvées.

Le problème hospitalier ne comprend pas seulement les difficultés d'aménagement. Il faut aussi considérer le coût pour le "contribuable", si l'on peut ainsi dire.

Comme disait un médecin volontiers grognon: Il n'y a que deux moyens de se faire soigner, être riche ou être pauvre. Ce n'est pas là une critique du corps médical; au contraire, et il convient de le proclamer à son honneur, le nombre est incalculable des gens qu'ils assistent pour à peu près rien. De même le salaire des infirmières est en somme des plus raisonnables. Quant aux frais d'hospitalisation, ils ne peuvent être petits. Mais avec tout cela, en se tenant strictement aux faits, le "contribuable" risque d'être plus à plaindre à la sortie qu'à l'entrée.

Prenons le cas d'un malade qui doit être suivi de près, jour et nuit, pendant cinq jours. Comme les jours de travail des infirmières sont de huit heures, à six dollars, plus le coût de leurs repas, cela fait quelque chose comme \$19 par jour, à quoi il faut ajouter les quelque cinq dollars d'hospitalisation, les frais de laboratoires, parfois la salle de chirurgie, le tout couronné par la note du médecin qui finit le plus souvent par écopier, par suite d'une compassion bien naturelle pour le pauvre diable. Comme on le voit, cela devient presque du grand luxe, une maladie babylonienne!

Or, c'est pourtant l'aventure qui peut échoir à chacun des gagne-petit qui forment la grande masse entre l'indigent total et le riche. Il ne leur reste vraiment, lorsqu'ils sont malades, qu'à suivre les conseils de pauvreté évangélique, distribuer leurs biens aux pauvres, puis se faire soigner comme indigents, clients de l'Assistance publique. En certains cas, cela peut même devenir une opération financière fructueuse, puisque celui qui n'a que deux ou trois cents dollars ferait, dans le cas d'une maladie où les frais seraient de \$500, une "économie" de quelque deux cents dollars.

Cela prend, comme on le voit, presque des allures de galeade. Ce n'est pourtant que la simple vérité, ce qui prouve que la situation ne peut durer. Il faut trouver une solution. Ottawa en présente une avec son assurance-santé, avec la centralisation, le danger de déchéance professionnelle et les divers ennuis que cela peut entraîner. D'autre côté, nous avons les Services de santé qui sauvegardent l'initiative privée, la liberté professionnelle et assurent une protection de haute qualité. Il reste toutefois une difficulté assez sérieuse, l'exclusion des individus qui ne peuvent en profiter faute de pouvoir s'agréger à un groupe, car jusqu'ici il ne s'agit que de l'assurance-groupe. Mais elle n'est pas insoluble et il devrait être possible de trouver un accommodement.

Alexis GAGNON

Blocs-notes

L'erreur de fond

Le secrétaire d'Etat fédéral, M. Colin Gibson, dans une causerie radiophonique, hier soir, a mis le doigt sur l'une de nos plaies. Commentant le départ prochain de quelques centaines de Yougoslaves qui retournent dans leur pays d'origine et les mouvements analogues qui, paraît-il, se dessinent dans les milieux polonais, tchécoslovaques et ukrainiens, il a déclaré que nous n'avons pas réussi à faire de nos immigrants des Canadiens. "Un tribunal, dit-il, peut légalement faire d'un homme un citoyen; mais seuls, vous et moi, pouvons par nos clubs, nos églises et notre vie sociale, faire de vrais Canadiens."

Il y a du vrai là-dedans. Mais M. Gibson n'a pas indiqué, et peut-être n'a-t-il pas vu, le principal obstacle qui s'oppose à la canadienisation, si l'on ose dire, des immigrants. Cet obstacle, c'est la politique qui, en réalité, et en dépit des plus grandiloquentes déclarations, fait du Canada une sorte d'annexe de la Grande-Bretagne, un pays qui se bat pour elle, qui sacrifie pour elle son or et son sang et hypothèque son avenir, quand ses intérêts ou ses ambitions, ou même le souci de sa sécurité propre l'entraînent, elle, l'Angleterre, dans des bagarres internationales.

Certains peuvent s'imaginer que les intérêts de la Grande-Bretagne et ceux du Canada sont toujours identiques. Tous ceux dont la passion de race n'obscurcit pas le regard, voient bien qu'il n'en est pas ainsi. Ils savent bien que si le Canada s'est embarqué dans les deux grandes guerres qui lui ont coûté si cher, ce n'est pas pour son intérêt propre, que si l'Angleterre n'avait pas été en cause, les Canadiens seraient restés chez eux. — aussi longtemps tout au moins que les Américains, qui n'ont bougé que lorsque les Japonais eurent jeté des bombes sur leurs bateaux, à Pearl Harbour.

(suite à la deuxième page)

Le carnet du grincheux

Un député d'Ottawa dit que la Charte de l'Atlantique est devenue un chiffon de papier. C'est un peu comme celui qui, pendant le jour s'aperçoit soudain qu'il fait chaud, la Lituanie, la Lettonie, la Pologne, et d'autres pays avals tout ronds ou presque par la Russie n'ont pas attendu tout ce temps pour savoir ce que valait ce document où Roosevelt et Churchill s'engageaient solennellement à combattre pour "assurer aux peuples le droit de se gouverner eux-mêmes".

Il est vrai que MM. Roosevelt et Churchill avaient alors de graves inquiétudes sur l'issue de la guerre et que Hitler tenait le haut du pavé. Une fois Hitler en déconfiture, M. Roosevelt déclara qu'il ne fallait pas accorder à la charte tant d'importance, que ce n'était même pas un document officiel. Il est vrai que 26 pays, y compris le sien, l'avaient signé officiellement.

Quant à M. Churchill, le corédauteur de la charte, il proclama que la force avait aussi ses droits.

Ainsi, dans l'opposition, les partis politiques défendent la veuve, l'orphelin, le cultivateur, l'ouvrier, le soldat et l'indigent, la civilisation, la liberté, la religion, la démocratie. Puis une fois au pouvoir, on a d'autres soucis et on parle d'autre chose.

Quand on demande tout à l'Etat, faut-il s'étonner qu'il le fasse? Et l'Etat à la main dure, car il a la troupe et les canons.

Le Juif Hen Hecht, qui annonce dans les journaux américains pour recueillir des fonds pour fournir des armes aux terroristes de Palestine, ne se cache pas pour dire que l'argent qu'il recueille sert à tuer des soldats anglais en Palestine. Et il ajoute: "Cela est bien facile, parce que l'Angleterre n'est rien maintenant. Elle n'a pas de cause et elle n'a plus d'Empire. Elle est refrognée, vague et stupide. Elle a perdu ses belles manières. Mais les Etats-Unis ont pris un Empire..."

Quand l'Angleterre a donné la Palestine aux Juifs, après la guerre de 1914-18, elle ne prévoyait pas sans doute, malgré son réalisme, qu'elle en recevrait de pareils témoignages de "reconnaissance". Mais qu'on puisse lui parler si brutalement, qu'un particulier ait impunément, jusqu'à date, pu faire une telle campagne, malgré les protestations répétées du gouvernement anglais, cela marque le chemin parcouru depuis 1938. Imagine-t-on ce qui serait advenu du sieur Ben Hecht, en ce temps-là?

La Grincheuse

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Les feux de l'aurora ne sont pas si doux que les premiers rayons de la gloire.

VAUVENARGUES

Chronique internationale

Le nouveau code du travail aux Etats-Unis

La nouvelle législation ouvrière des Etats-Unis vient de franchir une autre étape importante. Des bills différents mais qui ont plusieurs points communs ont été adoptés par la Chambre des représentants et le Sénat, chose qui arrive fréquemment à Washington; dans ce cas des délégués des deux Chambres se réunissent pour établir un projet de compromis entre les deux formules, et le bill ainsi modifié est soumis pour ratification aux deux Chambres.

Le comité chargé de fondre les deux bills en un seul a presque terminé son travail; il ne reste plus qu'à décider si les ouvriers employés à la préparation des produits alimentaires seront exclus du régime général en matière de conventions collectives de travail. Dans le compromis la Chambre des représentants abandonne la clause qui aurait pour effet d'interdire les négociations ouvrières sur le plan national pour toute une industrie donnée, et une autre clause qui aurait permis à des employeurs privés de recourir à l'injonction contre certaines grèves et boycottages.

L'atelier fermé

Tel que rédigé par ce comité, le bill contient des mesures rigoureuses contre les unions, et constitue une véritable révolution dans le domaine des lois ouvrières. D'abord il interdit complètement l'atelier fermé, c'est-à-dire dans le moment, sur les 15.000.000 d'ouvriers qui bénéficient de conventions collectives aux Etats-Unis, environ 4.200.000 sont sous le régime de l'atelier fermé. C'est surtout l'A.F.L. qui est atteinte par cette interdiction, notamment les unions des mineurs et celles des métiers de la construction, de l'imprimerie et du vêtement.

L'atelier d'union est lui-même soumis à des restrictions; pour l'obtenir il faudra l'approbation de la majorité des employés. Actuellement, 2.000.000 d'ouvriers à peu près sont sous ce régime. L'on a vu que les unions qui ont l'atelier fermé tenteront de passer à l'atelier d'union.

Le projet de loi interdit aussi les grèves suscitées par des conflits entre unions rivales, ainsi que le boycottage de sympathie; cette dernière arme ouvrière consiste dans le fait qu'une union tente de contraindre un employeur en forçant d'autres employés à cesser de travailler avec lui. Le prélèvement automatique des cotisations d'union est également supprimé; désormais pour que le patron relie ces versements à même l'enveloppe de paie il faudra une autorisation écrite de chaque ouvrier.

L'injonction

Cette législation donnerait au gouvernement le droit d'obtenir des injonctions pour arrêter ou prévenir des grèves susceptibles de causer une paralysie économique nationale, comme dans le cas des industries du charbon, de l'acier, des transports. C'est une des dispositions les plus combattues par les chefs ouvriers, car ils prétendent que l'injonction dans les conflits de travail constituerait un recul de plusieurs années dans la législation sociale. Ils soutiennent que le gouvernement deviendrait un outil entre les mains des grands employeurs pour combattre les demandes légitimes des ouvriers.

Il est certain que pour les plus grandes industries au moins cette clause pourra donner aux patrons une situation privilégiée. Le fait que les demandes d'injonction relèveront du gouvernement servira cependant de frein, puisque les gouvernements doivent compter avec l'opinion publique. D'autre part, les grandes grèves de 1946 ont créé une situation qu'aucun pays civilisé ne peut tolérer. Cette restriction tout de même mitigée semble des plus légitimes et raisonnables.

L'on ne peut pas en dire autant de tout le bill, car certaines clauses sont fort discutables, notamment celle qui interdit l'atelier fermé; cette pratique, maintenue dans des bornes raisonnables, assure la sécurité de l'emploi pour les ouvriers et contribue à établir un équilibre entre patrons et employés dans les négociations. Il aurait probablement mieux valu garder l'atelier fermé et interdire les négociations collectives pour toute une industrie à la fois à travers tout le pays; car les conditions économiques varient d'une région à l'autre; c'est d'ailleurs ce facteur qui a donné aux unions la puissance dont elles ont abusé.

Le bill doit être approuvé par les deux chambres d'ici à la fin de la semaine, après quoi il sera soumis au président pour sa signature. Les chefs ouvriers demandent à M. Truman d'y mettre son veto. Il est douteux que le président risque de provoquer un retour des grandes grèves, alors que seront expirées les lois de guerre qui permettaient au gouvernement de saisir les industries paralysées, et d'étudier ainsi les lois Wagner et Norris-LaGuardia.

Paul SAURIOL

La représentation des Canadiens français dans le fonctionnarisme

Le bilinguisme dans l'administration fédérale — Sur un article du "Citizen" — Echéance de 20 ans — Il ne faut pas confondre bilinguisme et représentation

par Pierre VIGÉANT

Ottawa, 28. — La question de la représentation des Canadiens français dans le fonctionnarisme commence à susciter de l'intérêt dans les milieux anglais de la capitale. Les rumeurs qui ont circulé au moment du caucus libéral québécois de vendredi dernier ont provoqué de nombreux commentaires. Incidemment, il a été impossible d'appréhender les décisions prises par le caucus, mais il semble que les ministres et les députés de notre province sont résolus à s'occuper sérieusement de la question. Quoi qu'il en soit, l'un des quotidiens d'Ottawa, le "Citizen", qui a toujours apporté une attention particulière aux questions de fonctionnarisme, a accordé la semaine dernière la grosse manchette à une interview de M. Roland Beaudry, député libéral de Montréal-St-Jacques, puis au caucus lui-même. Il est allé jusqu'à consacrer un article à la question du bilinguisme dans le fonctionnarisme.

La nouvelle du "Devoir"

Ce matin même, le "Citizen" fait écho à la nouvelle publiée hier soir par le "Devoir" touchant la purge exécutée au bureau de l'impôt sur le revenu à Montréal. L'un des représentants du journal, qui est allé aux informations, rapporte que le ministre du revenu national, M. le Dr J.J. McCann, a refusé de commenter l'information de notre journal, mais que l'on nie dans les cercles administratifs les accusations de "discrimination de race ou de religion". Il ajoute cependant que si les rumeurs de changements de personnel au bureau de Montréal n'ont pas été officiellement confirmées les observateurs dans la capitale sont portés à croire qu'elles sont fondées. Il explique que les employés de l'impôt sur le revenu ne relèvent pas de la Commission du service civil et que les chefs du département peuvent donc congédier ou mettre des employés à la retraite, à la seule condition d'obtenir le consentement du ministre ou celui du premier ministre dans le cas des employés supérieurs.

A la question de notre représentation dans le fonctionnarisme se rattache étroitement celle du bilinguisme. On sait le peu de cas que l'administration fédérale a fait du bilinguisme jusqu'ici, au point de nommer dans la province de Québec de nombreux fonctionnaires qui ne connaissent pas un mot de français.

L'article du "Citizen"

Il est donc un peu surprenant de voir le "Citizen" d'Ottawa admettre que l'on devrait exiger la connaissance des deux langues de la part des hauts fonctionnaires fédéraux. L'admission s'enveloppe sans doute d'un bon nombre de réserves, mais elle comporte un élément tellement nouveau que nous croyons devoir citer au texte l'article que le

journal de la capitale a consacré à la question.

"Puisque le Canada est un pays bilingue, pour le mieux ou pour le pire, écrit le "Citizen", M. Roland Beaudry, le député de Montréal-St-Jacques, n'est pas déraisonnable de demander qu'un plus grand nombre de fonctionnaires supérieurs à Ottawa parlent à la fois le français et l'anglais.

"La langue est la clef qui permet de comprendre n'importe quelle race ou n'importe quel peuple et les officiers supérieurs du gouvernement devraient plus que tous les autres posséder cette clef.

"Malheureusement, le système d'instruction dans les provinces anglaises n'a produit qu'une poignée d'adultes de langue anglaise qui puissent parler le français aujourd'hui tandis que la plupart des Canadiens français qui s'intéressent le moins à l'affaire des affaires publiques peuvent parler l'anglais. Les Canadiens-anglais seraient donc injustement désavantagés (handicapés) si, à partir de ce moment, on limitait les nominations aux postes supérieurs dans le fonctionnarisme aux bilingues."

L'"Evening Citizen" se permet cependant de suggérer que, dans vingt ans, tous les postes administratifs dans le fonctionnarisme, qui commandent disons un traitement de \$8.000 ou plus, soient réservés aux personnes qui parlent à la fois le français et l'anglais.

"On n'imposerait ainsi aucun désavantage aux fonctionnaires qui sent aujourd'hui en place. Mais on pourrait avertir les jeunes qui entreraient dans le service à l'avenir que s'ils veulent accéder aux postes les plus élevés qu'ils peuvent raisonnablement compter atteindre au bout de vingt ans, ils devront commencer par s'y préparer en maîtrisant les deux langues.

"Une telle exigence ne devrait valoir que dans les cas des postes administratifs et peut-être professionnels. Les nominations scientifiques devraient toujours se faire en choisissant parmi les meilleurs spécialistes disponibles auxquels on pourrait difficilement demander de trouver le temps d'apprendre une seconde langue à l'âge adulte."

Il faut féliciter le "Citizen"

La conception du bilinguisme administratif du "Citizen" est sans doute un peu restrictive, mais elle constitue un tel progrès qu'il faut en féliciter notre confrère de la capitale. Il faut se rappeler en effet que l'on a toujours refusé jusqu'ici de reconnaître dans les cercles officiels fédéraux la nécessité pour un fonctionnaire de connaître le français, sauf s'il avait à traiter avec des contribuables de langue française.

Il y a sans doute loin de la conception du "Citizen" à celle du bilinguisme administratif intégral. Dans un Etat officiellement bilingue, il faudrait normalement que tous les fonctionnaires de quelque importance sachent les deux langues sauf

(suite à la deuxième page)

Actualité

La liberté de l'information

Les représentants des Nations unies, réunis sur les bords du lac Supérieur, dans Long-Island, comté de Nassau, Etat de New-York, tiennent la des assises quasiment permanentes et s'occupent de beaucoup de choses, fort disparates et toutes les plus intéressantes des unes que les autres.

C'est là, au milieu de cette pacifique assemblée qui se voue, avec un élan qui ne se dément pas, à l'établissement de la paix dans le monde, en attendant que l'on ait vu subséquemment à son maintien, que l'on a vu une grave commission border le problème considérable de l'organisation d'une armée internationale; une autre commission se nettre à la recherche d'une solution, que l'on veut pacifique, au conflit qui s'est engagé et se poursuit avec un certain acharnement sur le sol palestinien; etc., etc., etc.

Dans le lot des et caetera, des journalistes ne peuvent pas ne pas émarquer le problème de la liberté de la presse et le problème, plus large et plus vaste encore, de l'information. L'on comprend que ces deux derniers, depuis le 20 du mois présent, les journaux aient publié les nombreuses dépêches, qui leur ont venues par des canaux divers: une correspondance particulière, l'agence de presse, la chronique syndiquée, à propos du travail communautaire, sur la sous-commission de l'O.N.U., sur la question prééminente de la liberté de la presse et de la liberté d'information.

Il paraît que le monde d'aujourd'hui, en l'état avancé de civilisation et de démocratisation où il se trouve, ne se peut plus convenablement passer de l'une, non plus que de l'autre de ces libertés, pas plus d'ailleurs que des autres libertés indiquées dans la charte non-écrite de l'Atlantique.

Le représentant britannique au sein de la sous-commission, M. R.J. Cruikshank, qui est aussi du conseil d'administration d'un journal londonien, le News-Chronicle, a soumis un projet pas mal élaboré, en cinq points, à la fin d'assurer la libre circulation des nouvelles et de l'information, en tout temps et en tout lieu, la libre circulation aussi, en toutes circonstances, des gens dont c'est le métier de trouver la nouvelle et l'information et de les mettre à la disposition du public. Ce projet britannique vise à faire reconnaître à ces gens de la presse, du journalisme sous toutes ses formes, le droit de voyager, de séjourner, de résider en n'importe quel territoire, en ayant accès partout aux sources de nouvelles et d'informations, le droit aussi d'utiliser les moyens propres à transmettre informations et nouvelles.

Fait curieux tout de même, fait étrange, vers le même temps qu'un représentant britannique soumettait ce projet à des gens qui délibèrent sur les rives du lac Supérieur, le secrétaire du Foreign Office, à Londres, M. Ernest Bevin, se plaignait de la trop grande liberté et des trop grandes libertés que la presse se permet dans le champ des affaires internationales.

M. Bevin parlait à la Chambre des communes, au cours d'un débat sur la politique étrangère de la Grande-Bretagne et sur les négociations qui se poursuivent, entre nations, tantôt dans une ville d'Europe et tantôt dans une ville d'Amérique, en vue du rétablissement de la paix, si possible, universelle.

"L'un de nos plus grands embarras dans l'accomplissement de cette tâche que nous avons entreprise de faire la paix, c'est que nous ne pouvons pas nous en passer de la presse, mais que cette dernière est encore à l'effût de ce qui peut se dire dans les sous-comités, à l'effût de ce que peuvent dire des fonctionnaires subalternes. Je ne préconise pas le mode des négociations

secrètes. Je ne veux d'aucun secret, mais il ne s'agit pas de cela quand des négociations sont simplement autour d'une table à échange des vues. Je me suis rendu compte, à Moscou aussi bien qu'à Paris, qu'il n'était pas permis même simplement de penser tout haut, encore moins de se permettre une simple suggestion préliminaire, en s'adressant à un collègue de la diplomatie, sans courir le risque d'en avoir immédiatement l'écho dans les titres et les manchettes de journaux.

"Je ne jette pas le blâme de cela sur le gouvernement soviétique. Le blâme doit aller en très grande part à cette puissance qu'est la presse des Etats-Unis, bien que des représentants de cette presse-là soient les premiers à reconnaître le peu de valeur journalistique, le peu de valeur d'information de ce procédé nouveau de tout dire et tout de suite."

Au vrai, M. Bevin n'a peut-être pas tort de se plaindre, de remarquer tout au moins le sans-gêne extrême, pour ne pas dire absolu, de la gent journalistique des Etats-Unis. Les armées, les nuées de reporters que la presse des Etats-Unis répand dans le monde ne rencontrent rien qui soit à leur épreuve. Ce qui ne veut pas dire toutefois que l'information que recueillent ces journalistes et qu'ils transmettent sans s'être donné, souvent, le temps de réfléchir, encore moins de vérifier, soit toujours d'une rigoureuse exactitude. C'est plutôt le contraire qui se produit.

Les gens de la province de Québec, souvent, par exemple, à qui s'en tenait sur la valeur de reportages à grand écart que des us du journalisme américain, procédant à l'accélération, sont venus faire chez eux.

Il va sans dire qu'à la sous-commission, qui siège au lac Supérieur, les représentants des Etats-Unis ne sont pas les derniers à revendiquer les droits de la presse à la liberté complète, sans censure d'aucune sorte, ni chez eux, ni ailleurs.

On a peine à croire, après cela, à

(suite à la deuxième page)

Les travailleurs approuvent la politique de M. Bevin

Vote presque unanime au congrès du parti — Vigoureux assaut de l'aile gauche qui favorise un rapprochement avec la Russie

Margate, Angleterre, 29. (G.P.) — Les adversaires d'une alliance "trop étroite" entre l'Angleterre et les Etats-Unis ont lancé une vigoureuse attaque contre la politique de M. Bevin, à la conférence annuelle du parti travailliste; mais le ministre des affaires étrangères a quand même obtenu un vote de confiance presque unanime pour sa direction des relations étrangères du pays.

M. Konni Zilliacus un député travailliste qui est ouvertement pro-russe, a engagé le débat en proposant une longue résolution réclamant une étroite coopération entre l'Angleterre et la Russie. Le document disait: "Nous croyons que l'asservissement à l'Amérique capitaliste nous entraînera inévitablement dans une crise déjà prévue, et que la seule façon d'éviter cela c'est de coopérer avec les économies socialistes."

Ce député a soutenu qu'une modification de la politique étrangère de l'Angleterre, dans le but d'adoucir les relations avec la Russie, permettrait de diminuer l'ampleur des forces armées anglaises. Il sera très difficile, a-t-il dit, de convaincre les épouses et les ouvriers de ce pays qu'il est vraiment nécessaire d'endurer plus d'austérité et de privations pour maintenir des forces à l'étranger."

Le commandant d'escadille Elington, un autre député, a dit que le congrès devrait donner assez de latitude à M. Bevin "pour que, dans le développement de l'Europe, nous puissions nous isoler de l'étranglement du tout-puissant dollar".

M. Richard Crossman, autre député au Parlement, a demandé aux Etats-Unis d'employer le dollar pour la reconstruction de l'Europe et non pour consolider le capitalisme. Il parlait à l'appui d'une résolution demandant l'abolition des zones d'Allemagne unie, et a dit que l'Angleterre ne peut pas continuer à dépenser de fortes sommes dans ce pays. "Il est temps, dit-il, que nous mettions les cartes sur la table avec les Américains. Nous devrions leur rappeler qu'ils ont mis fin au prêt-bail avec nous et l'ont continué dans leur zone d'Allemagne."

Lorsque le vote a été pris sur les résolutions hostiles à la politique de M. Bevin, à peine plus d'une vingtaine des 1.200 délégués ont voté pour ces résolutions. Cette approbation a été donnée après un discours de 90 minutes dans lequel le ministre a accusé l'aile gauche des députés travaillistes de l'avoir poignardé dans le dos pendant qu'il était engagé dans des discussions importantes avec le gouvernement des Etats-Unis.

A Saint-Laurent

Les Soeurs de Ste-Croix fêtent un centenaire

Imposante cérémonie présidée par Mgr l'archevêque de Montréal — Nombreuses personnalités présentes — Un oratorio

Hier matin, les religieuses de la Congrégation de Sainte-Croix célébraient à leur tour le centième anniversaire de leur arrivée au Canada.

De nouveau, S. E. Mgr Joseph Charbonneau est allé à Ville-Saint-Laurent chanter une messe pontificale; Mgr J.-A. Mousseau, p.d., supérieur ecclésiastique de la communauté, a servi de prêtre assistant. Cette cérémonie s'est déroulée dans la chapelle de la maison-mère, en présence de quelques 700 prêtres, religieux, religieuses, élèves et fidèles.

On notait au chœur la présence du chanoine Chevalier, représentant l'archevêque du Mans; du chanoine Eugène Gareaud, vicaire général des écoles catholiques de Montréal; du T. R. P. Albert Cousineau, C.S.C., supérieur général de la Congrégation de Sainte-Croix, de plusieurs membres du clergé séculier et régulier.

Parmi les fidèles, et au milieu de centaines de religieuses, on remarquait les trois supérieures générales des religieuses de la Congrégation de Sainte-Croix: celle du Canada, la rév. Mère Marie-de-Sainte-Maximilien; celle de France, la rév. Mère Marie de la Sainte-Orville; et celle de l'Indiana, la rév. Mère Marie-Rose-Elisabeth.

On notait aussi parmi les fidèles la présence de 250 élèves du collège Basile-Moreau et du pensionnat de Notre-Dame-des-anges. La Commission des écoles catholiques de Montréal était représentée par une importante délégation dirigée par M. Treffe Boulanger.

Le sermon de circonstance a été donné par le R. P. Jules Poitras, C.S.C., qui a brossé un tableau de l'œuvre éducative des religieuses de Sainte-Croix au Canada, et de leur travail missionnaire au Bengale.

A l'issue de la messe, Mgr l'archevêque a rendu visite à la communauté. Il a présidé une réception au cours de laquelle il a fait un éloge du magnifique travail que les religieuses ont accompli pour la jeunesse.

Les fêtes du centenaire des religieuses de Sainte-Croix se poursuivront cet après-midi et dureront jusqu'à mardi prochain.

"Les messagers évangéliques"

A 3 heures, S. E. Mgr Charbonneau s'est rendu à la salle académique de la maison-mère; au moment de son entrée, l'atmosphère du couvent a entonné l'hymne *Salve Pontificæ*, après quoi les élèves lui ont présenté une adresse, immédiatement suivie de la représentation d'un oratorio.

Cette œuvre lyrique est intitulée "Les messagers évangéliques"; les paroles sont dues à Sœur Marie-de-Sainte-Rosaline, C.S.C., et la musique à Sœur Marie-de-Sainte-Françoise-Solano, C.S.C. On y raconte le départ du Mans, le voyage sur l'océan et l'arrivée à Montréal des quatre premières religieuses de la congrégation de Sainte-Croix à mettre le pied sur le sol canadien.

L'œuvre est très belle; elle est dramatisée et chantée par les élèves du couvent; celles-ci ont marqué un résultat artistique fort enviable et ont enchanté les spectateurs en leur temps qui ont fait revivre à leurs yeux une page d'histoire. Rappelons, à ce propos, quelques extraits de la vie du T. R. P. Basile Moreau, fondateur de la congrégation de Sainte-Croix: "Le dimanche 25 avril 1847, à huit heures du matin, la première colonie de l'établissement."

Avis de décès

DUQUETTE. — A Montréal, le 29 mai 1947, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Veuve Adolphe Duquette née Labelle (Elisabeth). Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Magnin-Poirier, no 6520 rue St-Denis, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean de la Croix, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CALENDRIER

de mois MAI 31 jours
Demain: VENDREDI, 30 MAI 1947
4 TEMPS.

Lever du soleil, à 4 h. 17.
Coucher du soleil, à 7 h. 35.
Lever de la lune, à 3 h. 27.
Coucher de la lune, à 2 h. 34.

Pleine lune, le 4, à 11 h. 33 m. du soir.
Dernier quartier, le 13, à 3 h. 08 m. du m.
Nouvelle lune, le 20, à 8 h. 44 m. du m.
Premier quartier, le 28, à 11 h. 35 m. du m.

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'imprimerie Populaire (la responsabilité éditoriale appartient à l'éditeur: M. Gérard Filion, directeur-gérant).

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du "Devoir" sont également réservés.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

Me Edouard Rivard nommé gérant de la Commission des liqueurs

M. le juge Edouard Archambault est élevé au poste de juge en chef des Sessions de la paix à Montréal — M. Joseph Bilodeau sera juge en chef des Sessions de la paix, à Québec — M. Hould occupera le poste d'assistant-gérant de la Régie des alcools, à Québec

Québec, 29. (D.N.C.) — Le Cabinet provincial a siégé hier, de trois heures à sept heures, sous la présidence de M. Maurice Duplessis. Rencontré par des journalistes, après la séance, le premier ministre n'a pas fait de déclaration concernant les décisions qui ont été prises par le conseil exécutif. Il s'est contenté de dire que les arrêtés ministériels passés au cours de la séance n'avaient pas encore reçu la sanction du lieutenant-gouverneur.

Cependant, en se fondant sur certains indices généralement sûrs, qui confirment d'ailleurs des rumeurs apparemment bien fondées, le gouvernement a nommé hier deux nouveaux juges, ainsi que le gérant de la Commission des liqueurs à Montréal et l'assistant-gérant à Québec.

Comme nous l'avons déjà annoncé, M. Hould Fortier, juge en chef de la Cour des sessions de la paix, à Québec, en vertu d'une loi votée au cours de la dernière session, a demandé à être mis à sa pension, par cause de santé. M. le juge Fortier, ancien député de Beauce à la législature provinciale, est âgé de 69 ans et 5 mois. Il avait abandonné son siège de député pour accéder à la magistrature, le 28 novembre 1929. Il fut nommé juge en chef le 13 décembre de la même année.

La démission de M. le juge Fortier a été acceptée. Pour le remplacer à la Cour des Sessions de la Paix, le gouvernement a nommé M. Jos. Bilodeau, ancien député de l'Islet à l'Assemblée législative et ancien ministre des affaires municipales dans le premier gouvernement Duplessis. L'avènement au pouvoir du présent gouvernement a vu l'Union Nationale. M. Bilodeau avait été nommé assistant-gérant à Québec de la Commission des liqueurs.

Il a donné sa démission à ce dernier poste pour monter sur le banc. Nous avons aussi annoncé récemment que M. Gustave Perrault, juge connaissait le mieux l'Amérique, mettait à la disposition de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, dont la revue sera l'organe particulier, les services de son propre Institut des études américaines et demandait que celui-ci fût reconnu comme correspondant en France de l'Institut montréalais.

D'autre part, un avocat québécois offrait à M. le chanoine Groulx, les quatre abonnements, à attribuer son gré, à des lecteurs du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie. Il y a là une initiative qui pourrait susciter d'intéressantes imitations.

Et que d'autres faits topiques nous pourrions encore citer!

La revue paraîtra à la fin de la semaine prochaine. On sait que, provisoirement, toute la correspondance qui s'y rattache, du point de vue administratif comme du point de vue rédaction, doit être adressée à M. le chanoine Groulx, 261, avenue Bloomfield, à Outremont. En attendant de pouvoir mettre sur pied un secrétariat en forme, le père de la revue est obligé de s'occuper de tout ce qui peut en assurer le progrès, et même des plus fastidieuses besognes.

Bienvenue
C'est aujourd'hui que s'ouvre, au Windsor, le congrès national des Chambres de commerce des jeunes. La réunion offre un intérêt sur lequel il n'est guère besoin d'insister, devant un public comme le nôtre, qui est au courant du travail fait depuis quelques années, et qui va toujours croissant. Les Chambres de commerce cadettes. Nous souhaitons aux jeunes congressistes, qui viennent de tous les coins du pays, la plus cordiale bienvenue.

O. H.
29-5-47

L'actualité
(suite de la première page)

certaines fautes de censure qui se produisent encore aux Etats-Unis même.

Dimanche dernier, pour ne parler que de ce cas-là, le général Mark W. Clark, l'un des généraux les plus célèbres des Etats-Unis, qui, lors de la récente guerre, a parlé à la radio, sur les ondes du Columbia Broadcasting System, il a violemment dénoncé les Russes pour la façon dont ils ont agi en Autriche. Au dire du général Clark, ils ont opéré, contre tout droit et en violation des accords de Potsdam, la confiscation du bétail, des vivres de toutes sortes, de toutes les ressources disponibles qu'ils trouvent en Autriche, sans tenir compte des besoins du pays.

"Les armées d'occupation que les Soviétiques maintiennent en Autriche, a dit le général, ne coopèrent pas avec les forces des autres puissances et selon qu'il avait été convenu, aux termes d'accords solennels, en vue de la paix et de la prospérité futures."

L'accusation est formelle et grave. Le discours que le général a prononcé à la radio, en suivant un texte écrit et préalablement soumis à la censure de C.B.S., était cependant loin de celui qu'il avait d'abord préparé. Lui-même l'a dit à des journalistes qui sont allés l'interroger. Le texte original était autrement vigoureux.

Ce qui laisse croire qu'une censure s'exerce encore aux Etats-Unis, dans le pays même où la liberté absolue de la presse, le pays d'où partent sans cesse, vers tous les points du monde, des cohortes innombrables de reporters voulant tout voir, tout savoir et tout dire.

Le monde finira peut-être par reprendre quand même l'habitude de son bon sens.

Emile BENOIST

DE FRANCE, ENFIN.

VICHY CELESTINS

EAU MINÉRALE ALCALINE NATURELLE — PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS

POUR VOTRE FOIE, VOS REINS ET VOTRE DIGESTION.

CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN

Ne manquez pas de spécifier CELESTINS.



Le coup d'Etat...

(suite de la 1ère page)

ceux qui occupent des positions locales dans des régions exclusivement anglaises ou exclusivement françaises. Les examens d'entrée devraient accorder une forte préférence dans tous les cas aux candidats possédant les deux langues. Et le service intérieur — on entend par là les bureaux qui se trouvent dans la capitale même — ne devrait pratiquement compter que des fonctionnaires bilingues.

L'échéance de vingt ans

Comme la réforme ne saurait cependant s'accomplir en un jour, la suggestion du *Citizen* ne manque pas de valeur à la condition de l'élargir. Il faudrait exiger progressivement la connaissance des deux langues non seulement pour les postes supérieurs, mais pour tous les postes de quelque importance. Il ne faudrait sans doute pas fermer l'entrée du fonctionnarisme aux unilingues pendant quelques années, mais il faudrait dès maintenant, accorder une certaine mesure de préférence aux candidats bilingues. L'échéance de vingt ans suggérée par le *Citizen* est sûrement beaucoup trop longue, mais le principe a du bon.

Il ne faudrait cependant pas confondre la question du bilinguisme administratif et celle de notre représentation dans le fonctionnarisme. Ce sont deux questions distinctes. Même si tous les hauts fonctionnaires étaient des Anglais parfaitement bilingues, nous n'aurions pas lieu d'être satisfaits de la situation aussi longtemps que nous n'aurions pas obtenu une représentation raisonnable dans le fonctionnarisme et surtout dans le haut fonctionnarisme. Des fonctionnaires anglais parlant le français pourraient sans doute nous comprendre mieux, mais cela ne veut pas dire qu'ils serviraient nos intérêts. Ce n'est que sur les notes que nous pourrions compter pour nous assurer notre légitime part d'influence dans l'administration fédérale.

Pierre VIGEANT

Morts subites

M. Napoléon Houle, 4355, rue St-Jacques, est mort à son travail hier. Il était concierge à l'Hôtel Windsor. Souffrant d'une maladie de cœur, il a perdu connaissance et a succombé peu après.

De même souffrant depuis quelque temps de points à l'estomac,

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est. ST-CATHERINE Ecoulez le jeudi
Livraison partout directement de notre serre-chaude. C.H.L.P.
PL. 1788-1787 12 h. 23 12 h. 30

10% d'escompte aux communautés religieuses.

Garcia Poulin, A.P.A.

Auditeur Public Accrédité de Québec
Accredited Public Auditor of Québec
Impôt sur le revenu Installation système comptabilité.
1700 Sherbrooke E., apt 25 Montréal

M. Lash à Arvida

Chicoutimi, 29 (D.N.C.). — Arvida recevait hier la visite du premier ministre de la Nouvelle-Zélande, M. Walter Lash, qui arrivait directement de Genève en avion. Le chef du gouvernement néo-zélandais est venu étudier sur place le système de production de l'aluminium à Arvida. Il a été reçu par l'Aluminium Company qui lui a fait visiter les usines d'Arvida hier après-midi et qu'il conduira à Shipshaw aujourd'hui. M. Lash reprendra aujourd'hui la voie des airs pour retourner dans son pays.

A l'occasion d'un dîner que lui offrait hier soir la compagnie Aluminium, le premier ministre de la Nouvelle-Zélande a donné une conférence de presse dans laquelle il a exprimé avec beaucoup de franchise ses vues sur diverses questions d'actualité.

Le premier ministre de la Nouvelle-Zélande était accompagné de son fils, M. James Lash, officier de liaison à Washington, et de M. James Thorn, nouveau haut-commissaire de la Nouvelle-Zélande à Ottawa.

Les distingués visiteurs ont été reçus à Arvida par M. Dubois, vice-président de l'Aluminium Company, M. Skelton, gérant des usines; M. Champman, représentant de l'Aluminium Limited; M. L. G. Bash, de l'Aluminium Company, qui part aujourd'hui pour la Nouvelle-Zélande, et M. Paul Clark.

Blessé au port de Montréal

Un employé du port de Montréal, M. Hector Archambault, 1485 est, rue Bélanger, s'est frappé le genou contre l'extrémité d'un wagon ferroviaire. Il a été conduit à l'hôpital Notre-Dame, souffrant d'une fracture de la rotule à la jambe droite.

DE FRANCE, ENFIN.

VICHY CELESTINS

EAU MINÉRALE ALCALINE NATURELLE — PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS

POUR VOTRE FOIE, VOS REINS ET VOTRE DIGESTION.

CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN

Ne manquez pas de spécifier CELESTINS.

DEVELOPPÉS et IMPRIMÉS en 2 HEURES

PHARMACIE MONTREAL

la plus grande pharmacie de détail au monde

OUVERTE JOUR et NUIT

CHS. DUQUETTE Propriétaire-Pharmacien

147251

M. André-Hyacinthe Bellerose, électricien à la commission du port de Montréal depuis 35 ans, s'est senti plus mal toute la journée d'hier. Il a succombé au moment de quitter son travail, vers 11 h. 30, hier soir.

Saisie de bail et d'un contrat de vente

La gendarmerie royale a dressé, hier, deux mandats de saisie contre un propriétaire de logement.

Ce dernier aurait loué un logis à un homme de Halifax, moyennant l'achat de meubles se chiffant \$1,000. Le nouvel arrivant est allé en suite chercher son épouse. Dès son retour, pour obtenir la clé de la demeure, il lui aurait fallu déboursier encore \$400. Il a alors mis l'officier entre les mains de la gendarmerie, laquelle a fait saisir le bail et le contrat de vente. Le montant de ces deux transactions n'aurait pas été au préalable, fixé par la Commission de prix.

Annonces classifiées

Agent de Publicité demandé

Nous aurions place maintenant pour un vendeur de plus dans notre service des annonces.

Qualités requises: aptitudes, bonnes manières, bonne apparence, bon caractère, éducation et instruction adéquates.

Avec expérience ou sans expérience.

S'ADRESSER PAR LETTRE OU EN PERSONNE

LE DEVOIR

430, Notre-Dame est

GARCON INTELLIGENT

DE BONNE APPARENCE DE BONNE EDUCATION

Agé de 16 à 18 ans

Avant l'ambition de préparer son avenir dans une carrière qui devient payante pour qui s'y applique et comprend qu'il faut d'abord travailler, apprendre, devenir utile dans une entreprise avant de songer aux gros émoluments.

Commencera comme assistant des vendeurs au Service de la Publicité dans un journal.

Recevra un salaire tout de suite intéressant et qui lui permettra de prendre le temps qu'il faut pour se perfectionner dans l'art de la vente et la technique des annonces.

S'ADRESSER PAR LETTRE OU EN PERSONNE

LE DEVOIR

430 est, rue Notre-Dame, MONTREAL

TARIF

Annonces classifiées "Le Devoir" — Belair 3361 430 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 11 h. a.m. pour le jour même. Pour le lendemain jusqu'à 4 h. le vendredi précédent.)

1 cent le mot: 35c minimum comptant. Annonces facturées 1/10 le mot, minimum 40c.

Annonces semi-vedettes (caractères de différentes grosseurs ou indentées, etc.). Tarif spécial sur demande. (Variation de 8c à 3c la ligne mesure agate — 14 lignes au pouce sur une colonne) selon le nombre d'insertions.

Naissances, services, anniversaires, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc. 2 cents le mot minimum 50 cents. Placards, prochains mariages, 2 cents le mot, minimum 100 l'insertion.

— Marcel Herrand, qui vient de tourner *Fantomas*, a pris son rôle tellement au sérieux que certains soirs, comme il le dit lui-même, lorsqu'il travaillait dans son bureau, il a pour tout à coup de "se voir" apparaître là, devant lui, en cape noire, avec le sourire sarcastique et l'arme du crime dans le creux de la main!

CANADA	\$8.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00

CANADA	\$2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

JEUDI, 29 MAI 1947

Demain : NUAGEUX AVEC PLUIE.
MAXIMUM et MINIMUM :

Aujourd'hui maximum, 60.
Minimum aujourd'hui, 58.
Même date l'an dernier, 56.

BAROMETRE : 10 h. a.m., 29.60; 11 h. a.m., 29.55; midi, 29.50.

Le congrès marial d'Ottawa

Message du cardinal de Cuba au peuple canadien

Par la voix du "Devoir" — "Plaise à Dieu que, dans un avenir rapproché, nous nous réjouissons tous en une nouvelle et splendide glorification de Marie dans l'insigne privilège de son Assomption"

Par la voix du Devoir, Son Eminence le cardinal Arteaga y Betancourt, archevêque de La Havane, adresse un message au peuple canadien à l'occasion du congrès marial d'Ottawa. Voici le texte du document que Son Eminence nous fait le grand honneur de nous adresser :

Le message du cardinal de Cuba

Monsieur le directeur,
Le Devoir,
Montréal.

Monsieur le directeur,

Un journal canadien m'a demandé récemment d'adresser au peuple canadien, comme cardinal de Cuba, un message spécial à l'occasion du congrès marial d'Ottawa. J'ai pensé intéresser également les trois grands journaux catholiques du Canada en leur adressant respectivement le même message.

Veuillez croire, au témoignage de ma haute considération en N.S.

Au congrès marial d'Ottawa

L'archidiocèse d'Ottawa s'appête à célébrer un magnifique congrès marial qui fera l'honneur de tout le Canada et qui sera pour ainsi dire une demande implicite de la définition dogmatique de l'Assomption de la Très Sainte Vierge. L'Eglise tout entière, dont la voix s'est fait entendre au cours des cent dernières années en faveur des grandeurs et des privilèges de Notre Sainte Mère du Ciel, met son espérance avec plus d'insistance que jamais dans ce grandiose dogme marial.

Ottawa donne un exemple réconfortant à toute l'Amérique en célébrant ainsi le centenaire de sa fondation et s'unit par le fait même à toutes les nations catholiques de l'Amérique latine dont la dévotion à la Sainte-Vierge est vraiment la plus forte caractéristique nationale.

Plaise à Dieu que dans un avenir rapproché nous nous réjouissons tous en une nouvelle et splendide glorification de Marie dans l'insigne privilège de son Assomption.

† Manuel Cardinal ARTEAGA Y BETANCOURT,
archevêque de La Havane

A l'impôt sur le revenu

Plusieurs fonctionnaires ont démissionné avant le coup d'Etat

On les avait mis au courant de l'imminence du danger — Ils optent pour la pratique privée — Les augmentations de salaires — Une véritable "Gestapo" a été à l'œuvre — M. Gilmour sous-ministre ?

Le coup d'Etat qui s'est produit à l'impôt sur le revenu, à Montréal, n'a pas manqué de provoquer des réactions très vives au sein du personnel de ce département, rue McGill.

On avait eu vent de l'affaire, d'une façon générale du moins, depuis assez longtemps et quelques comptables canadiens-français ont été avertis de l'imminence du danger deux ou trois jours avant la prise du pouvoir par le groupe Gilmour-Pope.

Plusieurs employés du département ont donné leur démission, bon nombre sont passés au service d'entreprises privées et l'on s'attend, d'ici quelques jours, à d'autres départs.

Trois des plus vieux employés du département, tous trois comptables d'une valeur indiscutable, qui occupaient des postes intéressants au service de l'impôt sur le revenu, sont partis à quelques jours d'intervalle. Le premier est rendu à Sorrel, à l'emploi des chantiers maritimes de l'endroit et les deux autres ont jugé préférable de quitter l'impôt et d'ouvrir conjointement un bureau de comptabilité.

M. Leprohon, lieutenant-colonel dans l'armée canadienne au cours de la dernière guerre, qui s'est intéressé activement au sort des vétérans depuis la cessation des hostilités, occupait un poste très important à l'impôt sur le revenu jusqu'au 17 mai dernier. Il était directeur du s'adressait pour demander des augmentations de salaires ou pour toute autre question avant trait aux conditions de travail.

Du point de vue organisation physique, il occupait un magnifique bureau, très spacieux, placé tout près de celui du directeur général du service, M. Rowland. Depuis le 17 mai, il est relégué à un poste de subalterne et n'occupe plus qu'un bureau quelconque.

Il est rumored que M. Leprohon ait envoyé sa démission au ministère du revenu national.

Les salaires

Tous ceux qui ont été envoyés à des postes inférieurs n'auront pas simplement à souffrir dans leur fier, ou dans leur droit, mais aussi dans leur situation pécuniaire, car plusieurs d'entre eux, même s'ils restent à leurs salaires actuels ne bénéficieront pas des augmentations que l'on annonce comme très prochaines au département.

Après cette visite on a appris que les employés du département allaient probablement être placés sur la liste des fonctionnaires de la Commission du service civil et que leurs salaires seraient rajustés en conséquence. Ce rajustement

était fort intéressant puisque, par exemple, les employés de la classe I, qui gagnent actuellement un maximum de \$2,400 auraient sauté à un maximum de \$3,600.

L'augmentation de salaires devait être générale.

Depuis la réorganisation il n'en est plus question. On parle d'augmenter les têtes dirigeantes, les chefs de services et les autres officiers supérieurs. Quant aux employés subalternes et à ceux qui le sont devenus depuis le 17 mai, on leur a laissé entendre que l'on attendrait quelques mois avant de rajuster leurs salaires. Quand un candidat "aura fait ses preuves", alors il sera augmenté.

Bon nombre d'employés de l'impôt sont convaincus que c'est une façon de reculer les échéances d'augmentations qui leur sont dues.

La "Gestapo"

Le coup d'Etat a été préparé de main de maître. Voilà plusieurs mois déjà que des fonctionnaires, triés sur le volet, surveillaient attentivement les allées et venues de chacun des employés du département. On avait, paraît-il, dressé une fiche pour chacun et le dossier était on ne peut plus complet.

On parle encore de ce comptable qui s'était absenté un samedi matin pour assister à un mariage et qui avait dû comparaître pendant une longue demi-heure, le lundi matin, devant un comité composé de son supérieur immédiat, de M. Gilmour et de M. Pope. Pour plusieurs la situation devenait intenable.

Sous-ministre

Une autre rumeur prend chaque jour plus d'envie à l'impôt. Elle veut que M. Gilmour, le principal bénéficiaire du récent coup d'Etat, soit le candidat désigné à la succession de M. Brown, qui vient de démissionner comme sous-ministre du revenu national.

Cette nomination, on en est assuré, rendrait définitifs les changements effectués le 17 mai dernier.

L'union des Marins des lacs serait boycottée

Protestations de M. J.-A. (Pat) Sullivan

M. J. A. (Pat) Sullivan, ancien président de l'Union canadienne des Marins a protesté hier soir auprès du ministre du Travail, M. Mitchell, contre les agissements de certaines compagnies qui refusent la permission à certains représentants de sa nouvelle union, l'Union des Marins des Lacs, de monter à bord de leurs navires pour aller rencontrer les membres des équipages.

M. Sullivan dit dans son télégramme que l'Union des Marins des Lacs proteste vigoureusement contre cette tactique anticommuniste des autorités des C.S.L., en affirmant que celles-ci agissent contrairement aux demandes du gouvernement fédéral et au droit de chaque marin de faire partie de l'union de son choix.

Le cardinal McGuigan à Bonsecours

A huit heures, ce matin, Son Eminence disait la sainte messe pour les finissants des différentes écoles de langue anglaise de Montréal et tout particulièrement de Marianopolis College.

Ce soir, Son Eminence présidera la collation des diplômés au Victoria Hall, à Westmount.

Pendant son séjour à Montréal, Son Eminence se retire à l'archevêché.

A St-Laurent

Les fêtes du collège commencent aujourd'hui

Les élèves actuels célèbrent un centenaire — S. E. Mgr Chaumont — Arrivée des anciens cet après-midi

Saint-Laurent se sont réunis en un grand banquet, présidé par le révérend Père supérieur du collège et, à 2 heures 30, ils participeront à un grand concours olympique.

Quant aux anciens, c'est à partir de 2 heures cet après-midi qu'ils commenceront à s'inscrire au collège. Ce soir, on note au programme une grande revue intitulée: "Un siècle de vie collégiale"; cette représentation sera dirigée par M. Roger Garand qui s'est assuré pour l'occasion les services de Maurice Meerte et de ses musiciens.

Ce matin, une messe pontificale a été célébrée dans la chapelle du collège par S. E. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal. Il était assisté à l'autel par le R. P. Joseph Legault; les diacres d'honneur étaient les RR. PP. Henri-Paul Sénécal et Gérard Gendron; les diacres et sous-diacres d'office étaient les RR. PP. Jean-Paul Tremblay et Roland Charland; tous de la congrégation de Ste-Croix et des enfants de la maison; le gentilhomme d'honneur était M. Albion Jetté, chevalier commandeur de l'ordre pontifical de St-Sylvestre.

Après l'évangile, le supérieur du collège, le R. P. Emile Deguire, C.S.C., a souhaité la bienvenue à Son Excellence et l'a remercié d'avoir bien voulu représenter Mgr l'archevêque de Montréal.

Ensuite, le R. P. Eustache Gagnon, C.S.C., un ancien élève et ancien professeur du collège, aujourd'hui chanoine honoraire, vice-proviseur de la province de France et curé de la paroisse Notre-Dame de Sainte-Croix, église-mère de la Congrégation au Mans, a prononcé le sermon. Il a rappelé les grandes figures du collège, le travail accompli par les religieux et il a souligné que ces derniers avaient toujours essayé de donner à leurs élèves une éducation générale, qui développerait à la fois le corps, l'âme et l'esprit. "Grâce à cette éducation chrétienne que l'on donne au Canada, a-t-il ajouté, il est ici possible d'éviter plusieurs des maux qui existent, en Europe, le résultat de l'ignorance et du matérialisme."

D'ici dimanche prochain, le collège de Saint-Laurent sera le centre de manifestations grandioses. Les religieux de Sainte-Croix et les élèves, anciens et actuels, ont préparé un programme élaboré, dont la munificence dépassera sûrement tout ce qui s'est vu jusqu'à maintenant dans cette paroisse au nord de Montréal.

On sait que l'occasion de ces fêtes est le 100^e anniversaire de la fondation du collège, qui coïncide avec celui de l'arrivée au Canada des religieux de Ste-Croix.

Aujourd'hui, ce sont les élèves actuels qui, officiellement, célèbrent ce centenaire. Demain sera le jour des anciens et samedi, appelé le jour du souvenir, rappellerà la mémoire de ceux qui sont disparus.

Le chômage à la baisse dans Québec

Ottawa, 29 (D.N.C.) — M. Humphrey Mitchell, ministre du travail, a déposé, hier après-midi, à la Chambre, un rapport révélant que le nombre des chômeurs, au Canada, a diminué d'environ 60,000 depuis un an.

Le 16 mai 1946 on comptait au pays 177,106 chômeurs et le 15 mai de cette année il n'y en avait plus que 109,263.

La situation est particulièrement intéressante dans le Québec et l'Ontario où normalement l'on compte le plus grand nombre de sans-travail. Dans le Québec, au 15 mai dernier, il y avait 52,848 chômeurs contre 53,169 à la même date l'an dernier. L'Ontario ne compte plus que 23,282 sans-travail à comparer à 48,122 l'an dernier.

En mars et en avril 1947, les chômeurs du Québec ont retiré de l'Assurance chômage \$1,384,992 et \$1,236,053, tandis qu'en Ontario ils ont reçu \$1,214,944 et \$983,908.

Rescapé, il subit un accident

Le traversier, qui fait la navette entre l'île Ste-Hélène et Laval-sur-le-Lac, a fait à la cause d'une tragédie, mardi dernier. Le câble qui retenait le bateau dans sa course s'est rompu. L'embarcation, qui s'en allait à la dérive, a été rescapée par le chef de police de Laval-sur-le-Lac, lequel avait vu l'accident se produire. Outre le conducteur du traversier, M. Jean Bourgeois, et son fils, Jean-Jacques, 10 ans, le Dr Gaston Sylvestre, 1205, rue St-Vincent, et ses deux garçons, Pierre, 10 ans, et Paul, 8 ans, y avaient pris place dans leur voiture. Ramené à terre, le Dr Sylvestre a été plus tard victime d'une collision de taxi à l'angle des rues de Campbell et Beaubien. Conduit à l'hôpital Notre-Dame, son état n'inspire pas de craintes.

Déclaration de M. Barrette sur les événements de Lachute

Illégalité de la grève — L'attitude de la police provinciale — Hommage aux ouvriers

Québec, 29 (D.N.C.) — Partout où des troubles ouvriers se sont produits dans la province depuis deux ans, on a retrouvé la femme Bjorson, Kent Rowley et Axelus Bocage a déclaré à midi M. Antonio Barrette, dans une entrevue accordée aux journalistes. Le ministre a commenté les événements qui se sont produits à Lachute. Il a montré que la grève était illégale, que la police provinciale n'a été envoyée que pour protéger la population et que les autorités ont patiemment attendu jusqu'à l'extrême limite avant de révoquer le certificat accordé au local 164. Ce n'est que le 24 avril, dit-il, après quinze jours de troubles, de bagarres et d'émeutes que la Commission des relations ouvrières, en raison des violations flagrantes de la loi des relations ouvrières, révoqua la certification accordée au local 164.

Environ 1,000 conventions collectives sont signées chaque année, a déclaré l'hon. M. Barrette, et une cinquantaine de règlements à l'année sont opérés. C'est dire que dans l'immense majorité des cas, les difficultés se règlent, grâce à la coopération de l'employeur et de l'employé, que je tiens à féliciter. C'est dire aussi que les événements de Lachute ne représentent pas un pour cent de la situation ouvrière dans la province.

M. Barrette a rendu hommage aux ouvriers de Lachute, mais a vigoureusement dénoncé ceux qui sont allés les pousser à une grève illégale, à sa face même. Voici comment le ministre a résumé la situation.

Le local 164 des United Textile Workers of America a obtenu un certificat d'agent négociateur de la Commission des relations ouvrières, en date du 10 février 1947.

En date du 31 mars 1947, Mlle Madeleine Parent (la femme Bjorson), à titre de représentant dudit local, par un télégramme adressé à M. Barrette, déclarait qu'elle avait négocié sans succès avec la compagnie Avers Limited durant une période de cinq semaines, en vue d'une conclusion de la convention collective, et que ses efforts n'avaient pas été couronnés de succès. Elle demandait dans ce télégramme une intervention conciliatrice en vue du règlement de ce différend.

M. Barrette répondit par télégramme le même jour en déclarant que le ministère procédait à une intervention conciliatrice. Des directives étaient données au service de conciliation et, le 3 avril, il y avait une réunion des représentants des parties pour des fins d'intervention conciliatrice.

Le 10 avril, les ouvriers de l'établissement Avers Limited se sont mis en grève. M. Barrette note qu'à ce moment-là il n'y avait pas d'arbitrage. Les ouvriers se sont mis en grève à l'instigation de Rowley et de la femme Bjorson. Je ne blâme pas les ouvriers, dit-il, ils ont été induits en erreur. Dès ce jour-là, c'est-à-dire dès le 10 avril, nous aurions pu révoquer les certifications accordées au local 164. M. Cyprien Miron, directeur du service de conciliation et d'arbitrage, a adressé, dès le 10 avril, en vue du règlement immédiat du litige le message suivant au local 164.

"Vu l'échec intervention conciliatrice Monsieur ministre travail me prie vous inviter à désigner arbitre votre choix auprès conseil qui devra être constitué pour étudier et régler votre différend avec l'établissement Avers Limited. Prière me faire parvenir document en duplicate mentionnant nom, prénoms, titre ou occupation et adresse postale exacte du personnage que vous aurez choisi. Bien entendu que vous devrez avoir obtenu consentement préalable de cette personne et que document précité devra être un extrait de résolution adoptée par votre syndicat et dûment authentifié par un de vos officiers préférentiellement président ou secrétaire."

Le ministre a regretté qu'en certains milieux on ait représenté la situation sous un faux jour et il a tenté de rétablir les faits. Il a fait l'éloge de notre population et souligné que la grève illégale de Lachute, à laquelle on a donné beaucoup de publicité, ne peut en aucune façon donner une idée de la situation ouvrière.

Les Russes sont mécontents des Hongrois

Budapest, 29 (P.A.) — Un haut personnage hongrois a déclaré aujourd'hui que les Russes, dans une note officielle, ont accusé le premier ministre Ferenc Nagy et deux autres hommes publics de complicité dans une récente conspiration pour renverser la "démocratie" hongroise.

Les deux hommes publics seraient le ministre des Affaires extérieures, M. Janos Gyongyosi, et l'orateur de la Chambre, M. Bela Varga. Les trois sont des membres du parti anti-communiste des Petits propriétaires.

Le gouvernement avait annoncé, le 14 mai dernier, que Nagy partirait pour des vacances de trois semaines en Suisse. On ajoutait alors que ces vacances se prolongeraient sans doute plus que trois semaines. Il est question que Nagy aille non seulement en Suisse, mais à Paris, peut-être dans le but de retarder la plus possible une crise que tentent de provoquer les communistes dans son cabinet de coalition.

Saisie de cigarettes de contrebande

A St-Georges-de-Beauce, la gendarmerie royale a surpris une automobile chargée de cigarettes américaines passées en contrebande. Quatre passagers y avaient pris place. La police a appréhendé les quatre personnes et a saisi l'automobile, qui contenait les 40,000 cigarettes. Depuis le début de la saison, la gendarmerie a saisi environ un demi-million de cigarettes de contrebande.

postale exacte du personnage que vous aurez choisi. Bien entendu que vous devrez avoir obtenu consentement préalable de cette personne et que document précité devra être un extrait de résolution adoptée par votre syndicat et dûment authentifié par un de vos officiers préférentiellement président ou secrétaire."

Le ministre, poursuit M. Barrette, ne reçoit aucune communication du local 164 en réponse à ce télégramme. Comme vous pouvez le constater, dit-il, nous leur demandons de nommer leur arbitre et ils ne répondent même pas.

Par ailleurs, le 16 avril, la compagnie Avers Ltd., sous la signature de MM. Avers et Tremblay, a fait parvenir au ministère une communication qui indiquait son désir de collaboration, son engagement de participer à l'arbitrage et de se conformer à la sentence de ce tribunal. Voici le texte de cette communication:

"Pour faire suite à une suggestion de M. Cyprien Miron, directeur du service de conciliation et d'arbitrage, j'ai l'honneur de vous aviser que la compagnie Avers Ltd., de Lachute-Mills, a désigné M. Gérard Lacroix, 72, rue Sainte-Anne, Québec, comme son représentant au tribunal d'arbitrage à constituer pour connaître la nature d'un litige entre ladite compagnie et le local 164 de la "United Textile Workers of America".

Les soussignés s'engagent, par et au nom de la compagnie, à accepter d'avance la décision majoritaire ou unanime du tribunal d'arbitrage en autant que l'union agréera les mêmes engagements."

La encore, après la communication de la compagnie s'engageant à participer à l'arbitrage et à se conformer à la sentence, les adhérents refusent de se soumettre à l'arbitrage. Bien plus, ils vont venir des piqueteurs et en place même aux portes de la Dominion Shuttle où il n'y avait pas de conflit et où un contrat de travail avait été signé le 28 mars. C'est alors que la police provinciale est intervenue. Elle fut envoyée parce que nous avions des renseignements précis à l'effet que les grévistes voulaient fermer tous les établissements industriels à Lachute et que des menaces étaient faites aux ouvriers désireux de se conformer à la loi.

La situation était telle que les femmes et les enfants demandaient aux chefs de famille de rester à la maison pour les protéger. Il fallait nécessairement intervenir.

C'est alors que j'ai délégué M. Cyprien Miron, directeur du service de conciliation et d'arbitrage auprès des ouvriers de Lachute pour leur expliquer toute la situation. M. Miron tenta sans succès de se faire inviter à adresser la parole aux grévistes. Il dut s'en retourner sans avoir réussi à se faire entendre.

C'est alors seulement, en raison des violations flagrantes de la loi des relations ouvrières, que la Commission des relations ouvrières révoqua la certification accordée.

Ce qui a lieu d'étonner tous les gens de bonne foi, a ajouté le ministre, c'est qu'il n'y a pas de grève à Lachute et qu'il y a encore des piqueteurs. La situation est excessivement grave. Le gouvernement a le devoir de faire respecter l'ordre, de protéger le public, et il ne faillira pas à son devoir."

Le ministre a regretté qu'en certains milieux on ait représenté la situation sous un faux jour et il a tenté de rétablir les faits. Il a fait l'éloge de notre population et souligné que la grève illégale de Lachute, à laquelle on a donné beaucoup de publicité, ne peut en aucune façon donner une idée de la situation ouvrière.

Le ministre a regretté qu'en certains milieux on ait représenté la situation sous un faux jour et il a tenté de rétablir les faits. Il a fait l'éloge de notre population et souligné que la grève illégale de Lachute, à laquelle on a donné beaucoup de publicité, ne peut en aucune façon donner une idée de la situation ouvrière.

Le ministre a regretté qu'en certains milieux on ait représenté la situation sous un faux jour et il a tenté de rétablir les faits. Il a fait l'éloge de notre population et souligné que la grève illégale de Lachute, à laquelle on a donné beaucoup de publicité, ne peut en aucune façon donner une idée de la situation ouvrière.

Le congrès de la Chambre cadette

Le congrès de la Chambre de commerce des jeunes du Canada s'est ouvert officiellement à Montréal, ce matin, à 9 h. 30. Le maire de la métropole, M. Camilien Houde, a souhaité la bienvenue aux 500 congressistes et leur a dit que Montréal est très heureux de les recevoir.

Ont également pris la parole à cette occasion: M. Jules Trudeau, président de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal; M. Paul Laframboise, président de la Chambre de commerce des jeunes du Canada, et M. Maurice Custaud, organisateur général du congrès.

A 12 h. 30 aujourd'hui, le ministre des Finances du Canada, M. D. G. Abbott, doit prononcer une causerie à l'issue d'un déjeuner servi à l'hôtel Windsor.

Hier soir, l'exécutif de la Chambre de commerce des jeunes du Canada a tenu une réunion et l'on a annoncé immédiatement après que la Chambre de commerce des jeunes de Vancouver avait gagné, pour la deuxième année consécutive, le trophée décerné à la Chambre la plus en vedette au cours de l'année. Les Chambres de Halifax, d'Owen Sound et de Winnipeg ont mérité des mentions honorables.

Ce soir, les congressistes se réuniront à l'île Ste-Hélène où un dîner champêtre leur sera offert par la maison Dupuis Frères, Ltée.

Naufrage d'un bateau de pêche

Boston, 29 (C. P.) — L'épave du bateau de pêche L.G.P., propriété de M. Albert D'Entremont, de West Pubnico, N.-E., a été trouvée aujourd'hui échouée à quelque 150

Les inondations

Les eaux se retirent graduellement aux Trois-Rivières et à Montréal

La situation demeure très sérieuse dans la région de Hull et la vallée de la Gatineau — Les dommages sont encore incalculables — Le barrage Mercier menacé — L'agriculture, principale victime des inondations

Les Trois-Rivières, 29 (D.N.C.)

A marée haute, ce matin, le niveau du St-Laurent était à 42 pieds et 10 pouces au port des Trois-Rivières. Les eaux continuent à se retirer dans toute la région si durement éprouvée depuis quelques jours par le débordement du fleuve et de ses tributaires.

L'inondation se prolonge à l'île Val-d'Or, près de Champlain, à Baie-Jolie, à Pointe-du-Lac, à Maskinongé, à St-Barthélemy et à Berthier, mais partout les cours d'eau ont maintenant tendance à rentrer dans leur lit.

Hier matin à marée haute, le niveau du Saint-Laurent ici était de 43 pieds et 1 pouce. Il a donc baissé de 3 pouces depuis hier matin. A remarquer aussi la différence avec le niveau-record de 43 pieds et 11 pouces atteint samedi dernier.

Le quel de Sainte-Angele de Laval se libère peu à peu, ce qui donne à espérer de même au service municipal de la traverse, forcé depuis quelques jours à utiliser un quel un peu plus élevé et un peu plus rapproché de la rive appelé "quai haut".

Les dommages causés par l'inondation dans la région sont incalculables. Il sera plus facile d'en faire un estimé, une fois que les eaux en seront complètement retirées. Un grand nombre de propriétaires de chalets d'été ont perdu chacun des milliers de dollars, les constructions ayant été emportées ou démolies avec leur mobilier.

Le débordement de l'Outaouais et de la Gatineau, autres tributaires du St-Laurent, empêche, de plus, que la baisse du niveau du fleuve soit plus rapide aux Trois-Rivières.

Les niveaux du St-Maurice, de la Maskinongé et de la Bayonne baissent de même graduellement.

Aux Trois-Rivières, on signale de nombreux autres cas de dommages à cause de l'infiltration de l'eau du fleuve dans le sol, mais il n'y aurait pas de graves dommages de ce côté.

Dans la région de Montréal

Les eaux se retirent graduellement dans la région de Montréal après avoir causé des dommages considérables à la propriété au cours des deux dernières semaines.

A la Pointe-Calumet, à 25 milles au nord-ouest de la métropole, on estime les dommages à quelque \$50,000. Plusieurs camps d'été ont été considérablement endommagés et quelques-uns ont même été emportés par la vague.

Les mineurs des Maritimes de nouveau en grève

L'union accuse la "Dosco Mine" d'avoir violé l'entente en congédiant et en remplaçant certains employés — Le travail cesse temporairement — D'autres négociations en cours

Glace Bay, N.E., 29 (C.P.) — M. Freeman Jenkins, président du district No 26 de l'Union des mineurs-unis (C.M.T.), a accusé aujourd'hui la Dominion Steel & Coal Corporation d'avoir violé l'entente qui avait mis fin à la grève qui a duré 99 jours et il a ordonné aux 13,000 mineurs des Maritimes de "cesser le travail immédiatement".

Un porte-parole de l'union a expliqué que l'entente avait été violée par la politique de la Dosco Co., qui a congédié et remplacé certains "unions" par des "scabs".

L'ordre de cesser le travail ne s'applique pas aux petites opérations, a déclaré ce porte-parole, mais il couvre les puits de la Dosco Mine au Cap-Breton, l'Acadia à Stellarton, N.E., les vieilles mines de Sydney et les puits de la Cumberland Coal & Railway Company, dans le comté de Cumberland.

milliers des côtes du Massachusetts sans aucune trace des six membres d'équipage.

C'est le navire de pêche Mary de Gloucester qui a découvert le bateau naufragé. Dans son message radio-phonique à la garde côtière de Boston, le Mary rapporte n'avoir vu aucune signe de vie à bord de l'épave. Toutefois, il ajoute qu'une brume épaisse l'empêcha d'approcher. L'épave est en grande partie submergée.

A West Pubnico, N.-E., M. Albert D'Entremont, le propriétaire du bateau de 70 pieds, a dit aujourd'hui que le L.G.P. en était à son deuxième voyage sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre. Il était revenu d'une première excursion de pêche il y a deux semaines.

Il a donné les noms des membres de l'équipage comme suit: le capitaine Harvey D'Eon, 30 ans, marié; Glarence D'Entremont, 31 ans, ingénieur du bord, marié; Philippe D'Entremont, 31 ans, marié; Delphis D'Eon, 25 ans, célibataire; le cuisinier, André Surette, 25 ans, célibataire; Sedilis D'Eon, 26 ans, célibataire; Harold D'Entremont, 20 ans, célibataire, et Elise D'Entremont, 45 ans, mère de neuf enfants.

Broyée par un camion

Nicole

Les services sociaux sous divers aspects

Dixième assemblée annuelle du Conseil des oeuvres —
Le rôle des laïques dans le service social —
Un centre de recherche, d'éducation et de coordination sociales

Le Conseil des Œuvres, dont le but et la fonction est d'apprécier, orienter et coordonner les oeuvres de charité et de service social, a tenu hier après-midi, à la salle St-Stanislas, sa dixième assemblée annuelle sous le patronage de S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal.

M. Arthur Fontaine, président général de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises, assistait à la réunion et a exprimé ses félicitations et ses souhaits de succès au Conseil des Œuvres.

Le président sortant de charge du Bureau de direction du Conseil des Œuvres, M. le chanoine Arthur Deschênes, au cours de son allocution a tracé les grandes lignes des principaux services en soulignant leur importance en même temps que l'évolution des esprits en matière de service social et le rôle que les laïques peuvent et doivent jouer dans ce champ et que personne ne peut remplacer.

L'action sociale et charitable des religieux et religieuses doit être très souvent continuée et complétée par les auxiliaires sociaux, autrement dit par un grand nombre de personnes en vain une solution satisfaisante, ce qui est vrai particulièrement pour les cas de filles-mères.

Le R. P. A.-M. Guillemette

Voici un résumé du rapport du directeur du Conseil des Œuvres, le R. P. André-Marie Guillemette.

Les activités du Conseil des Œuvres portent sur un travail de recherche, d'éducation et de coordination sociales. La recherche sociale porte sur les sujets suivants: raisons de placement des enfants dans les orphelinats afin d'orienter le développement des services auprès des familles et des enfants et de décider des besoins des institutions; sort des infirmes et des handicapés, surtout adultes, leurs besoins, l'essai de les faire bénéficier des services donnés par le gouvernement aux vétérans handicapés; population des crèches et orphelinats, places disponibles et besoins; délinquance juvénile et la nécessité d'institutions spécialisées pour différentes catégories de cas; possibilité d'organiser des clubs pour jeunes garçons et jeunes filles; services d'infirmières à domicile; l'utilité d'une cour de relations domestiques; projet d'obtenir l'allocation familiale pour les enfants des institutions; projet d'un Bureau central de l'Enfance; problème du logement, problème social le plus agissant de l'heure; loi de l'As-

sistance publique: il serait souhaitable qu'on finisse par établir un tarif d'assistance basé sur le coût de revient, révisé chaque année.

A propos d'éducation et de coordination sociales, le directeur déclare: Nous nous sommes efforcés de faire une éducation sociale dans le sens large, c'est-à-dire de faire comprendre à chaque oeuvre son rôle dans un tout social et aux oeuvres privées comme aux oeuvres publiques, la nécessité d'une collaboration franche et ouverte et d'une étude objective des problèmes sociaux auxquels nous avons à faire face. Nous nous sommes efforcés de faire connaître à tous ceux qui pouvaient en bénéficier, les techniques modernes éprouvées d'assistance et de bienfaisance.

Une évolution de certaines oeuvres s'impose pour leur permettre de jouer un rôle plus grand encore dans l'ensemble de services que représentent les services sociaux. L'analyse des services permettrait certaines économies et un rendement social plus efficace. Le conseil des oeuvres entend, dans ce domaine, poursuivre son travail avec l'appui du grand public et des autorités civiles et religieuses.

Membres du bureau de direction

Voici la liste des membres du bureau de direction du Conseil des Œuvres pour l'exercice de mai 1947 à mai 1948.

Ex-officio: Mgr Albert Valois, représentant de l'archevêché, le représentant de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises.

Elus par le comité de nomination: M. l'abbé Charles-J. Beaudin, Mlle Germaine Bernier, M. le chanoine Arthur Deschênes, Mme Léo Girard, M. le curé C.-A. Labelle, Mme J.-P. Lamarche, Mme Florence Martel, M. Léonard Préfontaine, M. l'abbé Ernest Provost, M. Hector Sanche.

Elus par les sections d'étude: Assistance familiale: M. Armand Brisebois, Mlle Françoise Marchand; Assistance individuelle masculine: M. Sylvio Lafortune, Mlle Laura Chamberland; Enfance et adolescence: M. l'abbé Paul Contant; assistance individuelle féminine: Rév. Mère M. Gerin-Lajoie.

Activités Féminines

AU SACRE-COEUR

Les Enfants de Marie du Sacre-Coeur feront leur pèlerinage annuel à Notre-Dame-de-Bon-Secours, vendredi, le 30 mai. La messe sera célébrée à 9 h. Toutes les congréganistes, les anciennes élèves et leurs amies sont cordialement invitées à y prendre part.

PENSIONNAT DE L'ANGE-GARDIEN
Le conventum du pensionnat de l'Ange-Gardien, à Saint-Henri, aura lieu, le 1er juin, à 2 h. de l'après-midi. Toutes les anciennes élèves de cette institution sont cordialement invitées et priées de considérer cette invitation comme personnelle. Celles qui acceptent d'assister à cette réunion doivent donner leur réponse au pensionnat, W.E. 4632.

PETIT CARNET

Le mariage de Mlle Louise Mackay, fille du Dr Robert Mackay, décédé, et de Mme Mackay, de Montréal, avec M. Paul Lacoste, fils du commandant d'escadre et de Mme Emile Lacoste, de Montréal, sera célébré jeudi, le 19 juin, à 9 h. 30, en l'église St-Paul.



Ce magnifique chien berger écossais, habitué des grandes expositions, est aussi le compagnon de jeux d'une petite citadine de Chicago.

Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans...

Tant de jeunes mariés et même de travailleuses sont obligés, aujourd'hui, de restreindre leur logement, faute d'en trouver, bien entendu, qu'ils jettent leur dévolu sur un vaste studio ou une grande pièce. Avec beaucoup d'ingéniosité et de goût, ils arriveront sans trop de frais, à se créer un agréable "petit chez eux".

Ils peuvent, s'ils ne disposent pas d'une petite cuisine, installer le nécessaire dans un coin du studio dissimulé par un paravent. Ils auront ce que les Américains appellent le "block kitchen". Cette cuisine improvisée peut se fermer grâce à ce paravent monté sur des roulettes et suffisamment stable pour qu'on y puisse accrocher des balais, des torchons, etc. Vous aurez donc un côté cuisine-salle à manger et un côté chambre.

Du côté cuisine-salle à manger, prévoyez pour ranger vaisselle et verrerie, un petit buffet par un corps, remplacé au besoin par un rayonage, qui fermeront des portes ou des rideaux de toile cirée. Même toile cirée sur la table pliante qui ne s'ouvrira qu'à l'heure des repas et laissera ainsi plus d'espace libre. Des chaises pliantes, permettront d'en tenir quelques-unes en réserve, toutes peintes comme la table, de couleur claire et revêtues de coussins gilette en toile cirée. Ayez un petit poêle électrique ou réchaud superposable si vous ne pouvez avoir le gaz. Et vous voilà prêts à cuisiner.

Quant au côté chambre, une peinture claire habillera les murs et les

boiseries d'une couleur gaie: rose, bleu pâle, vert pâle ou citron. Le lit, un simple divan, s'adossera à un rayonnage formant bibliothèque. Et peut-être aurez-vous la chance d'avoir un placard pour ranger linge et vêtements. Sinon, une commode, une penderie remplaceront l'armoire souvent impossible à caser. Divan, fenêtre et placard seront garnis du même tissu imprimé. La cretonne est tout indiquée parce que gaie et pratique. Une table de travail, une chaise égayée d'une housse, un fauteuil tendu du même tissu: voilà une chambre agréable.

Elle deviendra même confortable si vous la dotez, pour les jours froids, d'une fournaise-cabinet à l'huile qui a vraiment l'apparence d'un meuble.

Dans cette pièce, où vous vous tiendrez habituellement, les plantes exotiques vous aideront à apporter vie et gaieté et elles ont l'avantage de ne demander que très peu de soin. Vous ferez pour elles, devant la fenêtre, si vous avez de l'espace disponible, une boîte spéciale qui formera en même temps un siège original, s'il est adouci de deux gros coussins.

Utilisez toutes les charmantes vieilles qui dorment au grenier de vos parents. Remettez à neuf ce chandelier qui vient de votre arrière-grand-mère, restituez une place de choix à ce miroir de Venise qui apportera une note de luxe à votre studio. Vide-poche suranné, presse-papiers d'autrefois donneront un cachet personnel à votre "petit chez vous".

FAITS ET GLANES

24 MAISONS PAR HEURE

On sait que les maisons en aluminium jouent un rôle important, en Grande-Bretagne, dans les efforts poursuivis aux fins d'atténuer la crise du logement. Ces maisons sont entièrement fabriquées en série et la production est organisée de telle façon qu'une maison complète dans ses moindres détails, sort de l'usine toutes les cinq minutes. Mais cette cadence va être encore améliorée sous peu et, bientôt, le rythme de la production sera doublé, car on compte sortir 24 maisons par heure.

Le temps qui s'écoule entre le moment où la maison quitte l'usine et celui où les nouveaux occupants peuvent emménager n'est que de quelques heures. Il n'y a pas longtemps, une maison d'aluminium a été livrée à 10 h. sur le lieu qu'elle devait occuper; à 3 h. de l'après-midi, elle était occupée. Ces demeures sont livrées complètes avec tous les accessoires et elles comprennent salle de bain, toilette, évier, égoût, en plus des trois pièces principales. Elles sont destinées à ne servir que temporairement, mais elles sont assez solides pour durer cent ans au moins.

CA ET LA

NUANCES

Le prévenu. — Je n'étais pourtant pas ivre, monsieur le président, j'étais tout simplement pris de boisson.

Le juge. — Oh! c'est différent! J'allais vous condamner à un mois de prison; maintenant, ce sera trente jours.

Après ma mort, on verra ce que le monde a perdu.

Avez-vous tant de dettes que ça?

La machine humaine. — Les hygiénistes d'Ottawa comparent le corps humain à une machine. Votre corps n'a pas de valeur commerciale, disent-ils, mais il possède plusieurs avantages sur une simple machine. Si vous en prenez soin, il durera plus longtemps, sera plus souple et répondra mieux à vos appels. Pour vous tenir en bon état de fonctionnement, vous avez besoin d'une alimentation convenable, de repos, de récréation, d'air frais et d'exercice. Pour savoir comment il faut vous alimenter, suivez les règles alimentaires au Canada, qui insistent sur cinq principaux groupes alimentaires: le lait, les fruits, les légumes, les céréales et le poisson ou la viande.

LA MODE DU JOUR



Confectionner cette robe est une affaire de quelques minutes si l'on fait usage de quelques minutes si l'on fait usage de jersey tubulaire, ce qui évite les coutures des côtes. Peut se faire aussi en d'autre tissu. Le patron de la robe est inclus avec celui de la robe.

Le No 9179 est offert pour les tailles 11, 13, 15, 17. La grandeur 13 requiert 2 verges d'un tissu de 50 à 54 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de .30 au Service des patrons, "Le Devoir", 430 est. rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de .30. Aucun timbre n'est accepté. Écrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Nouveau rôle pour l'huile de ricin

Elle remplacera avantageusement l'huile de Chine dans la composition des peintures, des vernis et des émaux d'intérieur. — Le ricin peut se cultiver au Canada d'après de récentes expériences.

L'huile de ricin, hantise des enfants, joue maintenant, grâce à l'industrie de la peinture, un rôle d'importance et dénué de tout rapport avec la thérapeutique.

Si les fabricants de peinture s'intéressent de plus en plus aux propriétés de l'huile de ricin, c'est surtout parce que l'interminable guerre sino-japonaise avait fini par couper l'approvisionnement d'huile de Chine, depuis longtemps jugée essentielle à la fabrication des peintures.

Ainsi acculés à la disette, les manufacturiers entreprennent activement la recherche de succédanés, et ils étudient le cas de l'huile de ricin, que l'on commençait déjà à employer dans l'appât des teintures, des lubrifiants, des adoucisseurs de fils et des produits anti-gel. On reconnut bientôt qu'en neutralisant certaines de ses caractéristiques, l'huile de ricin devenait non plus un succédané mais un élément supérieur à l'huile de Chine.

Le grand problème consistait à transformer l'huile de ricin — qui ne sèche pas à l'état naturel et ne peut de ce fait convenir à l'industrie de la peinture — en une huile capable de sécher et d'entrer dans la fabrication des peintures. On y parvint par un procédé de déshydratation dont le principe avait été découvert il y a un quart de siècle, mais qu'on ne réussit à appliquer commercialement qu'à la veille de la dernière guerre. Depuis, l'huile de ricin s'emploie de plus en plus dans les produits de peinture.

Le nouveau type d'huile de ricin se substitue très avantageusement à l'huile de Chine dans le cas des vernis de cuisson hautement spécialisés, alors qu'on l'allie ordinairement à une résine synthétique.

L'un des avantages de l'huile de ricin déshydratée sur l'huile de Chine, c'est qu'elle ne jaunit pas, ce qui en fait un véhicule important pour les blancs purs et les émaux d'intérieur de qualité supérieure, dont la permanence de couleur est parfois la principale vertu. D'autre part, l'huile de ricin convient admirablement à la mouture des pigments: une fois déshydratée, elle offre l'avantage de bien humidifier les pigments; et elle se prête beaucoup mieux aux procédés de mouture qu'une bonne partie des vernis à base d'huile de Chine.



La rareté du combustible en Angleterre a fourni aux membres des Services volontaires féminins l'occasion de faire preuve d'ingéniosité. Deux pots de fleurs dans lesquels deux chandelles allumées ont servi à faire bouillir de l'eau ou chauffer le ragoût.

Tout porte donc à croire que l'huile de ricin jouera désormais un rôle permanent dans l'industrie de la peinture. Les techniciens déclarent toutefois qu'il faudra poursuivre les recherches scientifiques assez longtemps avant de confier entièrement à cette huile la place prépondérante qu'occupait jadis le produit de Chine. Si l'huile de ricin s'avère, à la fin du compte, techniquement supérieure à l'autre, l'industrie de la peinture s'en réjouira d'autant mieux qu'on peut l'obtenir facilement, de récentes expériences ayant démontré que le ricin peut se cultiver en diverses régions du Canada et des États-Unis.

Évidemment, on ne cessera pas, quoiqu'il arrive, d'employer l'huile de ricin en thérapeutique... et sans doute les enfants regretteront-ils que l'industrie de la peinture ne puisse employer cette huile en assez grande quantité pour l'empêcher d'atteindre la pharmacie domestique!

Première femme consul au Canada

Ottawa, 27. (P.C.) — La première femme nommée consul au Canada, la senora Emilie Zayden, de Cuba, a annoncé qu'elle ferait le consulat d'Ottawa et viendrait s'établir à Montréal, le 1er juin. Jeune, jolie et mère de deux enfants, la senora Zayden est attachée au service diplomatique de Cuba depuis 1940 alors qu'elle fut nommée représentante de son pays à Lima, Pérou, inaugurant ainsi une nouvelle carrière féminine sans son pays. Trois ans plus tard elle était nommée consul à Buenos-Aires et y demeurerait jusqu'à sa nomination à Montréal.

"Les Canadiens sont des gens heureux et bien élevés", dit-elle. "Même ceux des classes pauvres semblent posséder une bonne éducation. Lorsque mes amis du ser-

vice diplomatique ont appris que je venais au Canada, ils m'ont assurée que mes enfants y recevraient une très bonne éducation, parce que les cours d'étude y sont avancés."

"D'être femme ne facilite pas la tâche", dit-elle. "En affaires, un homme accorde toujours plus facilement sa confiance à un autre homme. Partout où je suis allée, j'ai dû surmonter cette difficulté, car on s'étonne toujours d'apprendre que le consul est une femme".

Coupons de rations valides aujourd'hui

BEURRE: Coupons B-35 à B-52 inclusivement.

SUCRE-CONSERVES: Coupons S-26 à S-50 inclusivement.

SUCRE POUR CONFITURES: Coupons Y-1 à Y-5 inclusivement.

RE: Infractions aux prix: Pour vos plaintes, appeler la Commission des prix et du commerce, P.L. 1281, local 244.

Tél.: MA. 6719

Adjutor Bédard

Marchand de fourrures en gros
Assortiment complet de peaux de toutes sortes
230 St-Paul O., Montréal, 1, Qué.

Renovez vos fenêtres

AVEC LES STORES VENITIENS

"FLEXALUM"



LEGERES — JOLIS — DURABLES
FACILES D'ENTRETIEN.

Attention spéciale aux communautés religieuses et aux contracteurs.

Estimation gratuite.
Entreprise canadienne-française.

Store Vénitien

"De Luxe"

1644 boul. Gouin ouest,
Montréal 12 BY. 1041

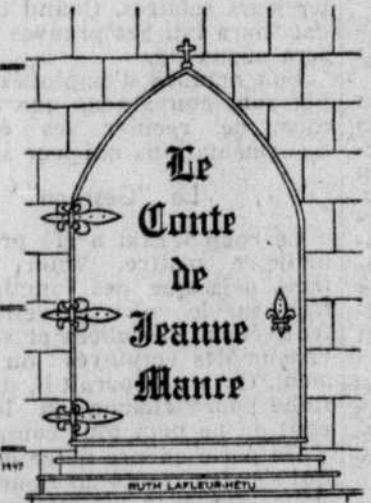
Vient de paraître

"Ce n'est pas l'Histoire, Ce n'est pas le Documentaire, C'est le Conte. Mais un Conte... vrai."

R. L.-H.

L'auteur, par sa plume gracieuse et originale, réserve au lecteur des heures charmantes en compagnie de son Héroïne.

De plus, la jolie présentation du volume en fait un cadeau aussi agréable à offrir qu'à recevoir comme souvenir de graduation, de fête, d'anniversaire, etc.



EN VENTE DANS LES PRINCIPALES LIBRAIRIES.

Au comptoir: \$1.25

Par la poste: \$1.35

Feuilleton du "Devoir"

RAYONNE!

par Mathilde ALANIC

DEUXIÈME PARTIE
L'ELAN VERS LA LUMIÈRE

18. (Suite)

Celle-ci ouvrait vite la fameuse cassette de fer, si importante aux yeux de l'oncle Augustin, et défilait le rouleau de parchemins jaunis et de papier vergés, estampés de timbres de notaires bretons ou de vignettes officielles: fleurs de lis de France, hermine armoricaine, figures de la Liberté. Livrets militaires de l'Empire, quittances, baux, relevés de cadastres, épreuves d'existence humbles et tourmentées, s'élevaient vers la table.

De tout ce que j'ai appris là-dedans, décès prématurés des chefs de famille, partages onéreux des biens de mineurs, procès intermi-

nables, je conclus que les Le Goëll furent voués à la pauvreté et au malheur! Ce n'est pas très encourageant pour leur descendance! dit Annie, avec une certaine mélancolie, tandis que le maître, les doigts frémissants de la volupté des érudits, palpitait ces vestiges du passé, souvent rongés, sur les bords, par les rats.

— Personne n'est voué au malheur — du moins à mon avis! Mais je pense comme vous que votre Alban est particulièrement intéressant, observait M. Conan, feuilletant les petits calepins. Ces comptes attestent des achats de futures, des coupes, des transports, bref les détails d'un commerce de bois assez considérable, et qui ne devait pas être facile à mener par les chemins d'alors et partant d'une ferme éloignée. Car ce Kerbestous en El-

ven avaisant Plaudren, d'après ces actes, doit être situé aux confins des landes de Lanvaux — qui étaient une brousse à cette époque. L'écriture est correcte, l'orthographe passable, les calculs réguliers. Beaucoup de nos écoliers ruraux ne feraient pas mieux aujourd'hui. Comment Alban, dans son tour, a-t-il acquis cette instruction relative? Sans doute un château était-il voisin. Le petit Le Goëll, orphelin de père, fut probablement débrouillé par un intendant, ou plutôt un chapelain — auquel il servait d'enfant de chœur.

— Il ne semble pas qu'Alban se soit marié, observa Annie songeuse. Et cette mort violente, constatée en style juridique avec indifférence, me donne froid au cœur. A-t-il mis fin à ses jours, découragé, après avoir dépensé tant d'énergie?

— Peut-être fut-il victime de vengeances particulières, qui s'assouissaient facilement pendant les guerres civiles. Voyez, cette assignation témoigne d'une chicane entre lui et son beau-frère Le Fil-leul, qui lui chante pouilles. Ah! ça, mademoiselle Le Goëll, vous cherchez un sujet de roman! Le voici.

— Un récit du temps de la Révolution! se récria la jeune fille effarée. Ah! monsieur, mon ignorance éclaterait à chaque page!

— Reconstituez par l'intuition, guide des historiens aussi bien que des savants. Les âmes se ressem-

blent en tout temps. Cherchez le ressort qui fit agir Alban, le secret de ses opiniâtres efforts!... Et tenez, rien ne vous serait meilleur que de vous imprégner de couleur locale. Vous êtes pâlotte, anémisée. Employez votre prochain congé à visiter ce coin de Bretagne. Vous en retirerez profit physique et moral. Vous avez un peu d'argent?

— Grâce à mes gains, je n'ai pas écorné mon petit pécule, déclarait-elle, emphatiquement vaniteuse.

— Oh! fit Patrice avec un respect comique, mes compliments. Avec les honoraires de la Voix de Paris, vous allez devenir une riche! Filez en Bretagne, à Elven, à Kergist — puisqu'on vous y appelle! — Tenez, je m'en vais, car en parlant de ce cher pays, j'envie ma talonne d'y retourner!

Il gagna la porte, ce disant, et du geste, enjoignait à la jeune fille de demeurer.

— Au revoir, mademoiselle Le Goëll. Partez pour la Bretagne. Méchitez mon conseil.

Si rapide que fut sa sortie, le maître, selon les prévisions d'Annie, rencontra nombre de pensionnaires qui durent s'effacer contre la cloison pour lui livrer passage dans le étroit corridor.

L'avis donné par l'écrivain

celle qu'on regardait comme son élève ayant été cueilli à la volée, la conversation, ce soir-là, roula uniquement sur la soirée armoricaine. Chacun remémora ses souvenirs, préconisa son itinéraire, indiqua les meilleurs hôtels. Joanne, Boedeker, Contil, Michelin, furent consultés.

Et Annie, suggestionnée, entraînée vers ce rêve, écrivit le lendemain à son homonyme:

"Je suis Bretonne et autant de cœur que de nom. Si je suis née à Rennes, ma famille sortit du Morbihan, il y a plus d'un siècle. J'aimerais connaître le pays ancestral. Il se peut donc que votre aimable vœu d'une rencontre s'accomplisse dès cet été."

"Le cas échéant, pourrais-je trouver, à Kergist ou dans les environs, chambre et pension dans une maison tranquille... et modeste afin de m'y installer plusieurs semaines?"

Trois jours après, Annie Le Goëll répondait: "Notre maison est bien simple — mais assurément tranquille. Mon frère navigue, sa chambre est libre. Nous la louons souvent pendant la saison. Nous serions heureux de vous y recevoir!"

Alors, joyeusement décidée, Annie quitta la maison de son père, envahie de mirages bleus et verts où dansaient bateaux, men-

hirs et clochers à jour.

VI

Avant la fin de la quinzaine, la touriste novice se trouvait transportée à Vannes.

Ravie déjà enfantinement par l'amusement du trajet en chemin de fer le long de la rianta vallée de la Loire, à laquelle succédait, vers Redon, une nature plus accidentée, des collines aux arêtes sèches, des champs aux pommiers lourdement chargés, Annie huma avec bonheur l'air frais et mordant qui lui fouettait le visage. Dès les premiers pas dans la vieille cité, elle fut conquise.

La lumière, tamisée par les nuées transparentes, donnait aux choses un charme prenant. Quelle naïveté dans le décor archaïque, digne des crayons de Robida, aperçu des hauteurs de la Garenne! les édifices s'élevaient ainsi que dans les anciennes gravures, la puissante cathédrale émergeait des maisons colorées à son abside, les remparts crénelés à son abside, par l'impérieuse nœuds commandés par l'impérieuse tour du Connétable. Et dans les ruelles coudées, ces silhouettes co-

quasses d'antiques toitures rapprochant leurs grands capuchons. Puis la claire étendue du golfe, semé d'îles d'émeraude!

Mais surtout, la jeune fille aimait une prompt sympathie, le peuple remuant et décidé qui aimait le marché, le port, et se pressait, le

dimanche, sur les parvis des églises — les coiffes de mousseline mêlées aux larges chapeaux de velours.

Après deux jours de flânerie, Annie, revenant sur ses pas par un train omnibus, débarquait à Elven, véritable but de son excursion.

De la patache qui l'amenait au bourg, on lui montra les hautes murailles de la forteresse de Larouët rendue célèbre par Octave Feuillet. Mais elle ne pensait guère au "Roman d'un Jeune Homme Pauvre", Kerbestous et Alban Le Goëll absorbaient toute son attention.

Dès qu'elle eut mis pied à terre, la jeune fille s'informa. Kerbestous, ainsi que le prévoyait M. Conan, était situé aux extrêmes limites de la commune. Des chemins inextricables y conduisaient. L'excursionniste s'y égarerait certainement sans guide. L'hôtelier du Soleil d'Or promit de l'y mener en voiture, le lendemain matin.

Ceci convenu, Mlle Le Goëll se dirigea vers la mairie afin d'y consulter les archives municipales. Le secrétaire, intelligent et serviable, s'efforça d'atteindre de poudreux cartons, et chercha les registres de paroisses échappés aux idoles dévastations des luttes civiles — quelques-uns, les plus anciens, enfe-

més dans de précieux feuillets d'antiphonaire enluminés.

(A suivre)

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Cinéma

SAINT-DENIS: "Les deux orphelines", avec Maria Denis et Alida Valli. "En êtes-vous bien sûr?", avec Coco Aslan et Robert Dhéry.

CINEMA DE PARIS: *La Symphonie Pastorale*, avec Michèle Morgan et Pierre Blanchard.

CAPITOL: "Dead Reckoning", avec Humphrey Bogart et Elisabeth Scott.

LOEW'S: *Song of Scheherazade*, avec Yvonne De Carlo, Brian Donlevy et Jean-Pierre Aumont.

PALACE: *Magnificent Doll*, avec Ginger Rogers, David Niven et Burgess Meredith.

PRINCESS: *The Red House*, avec Edward G. Robinson et Lon McCallister.

IMPERIAL: *Michigan Kid*, avec John Hall, Victor McLaglen, Rita Johnson et Andy Devine.

ORPHEUM: *La Forteresse*, film canadien avec Nicole Germain et Paul Dupuis.

MIDWAY: *Dark Alibi* avec Sidney Taylor, *Road to Utopia* avec Bing Crosby, *Bob Hope* et Dorothy Lamour, *Three in a Saddle* avec Dave O'Brien et Tex Ritter.

VERDUN PALACE: *Flight to Nowhere* avec Alan Curtis et Evelyn Ankers, *My Dog Sheep* avec Tom Neal.

BEAUBIEN: *Black Market Babies* avec Kene Richmond et Teala Loring; *Rendez-vous With Annie* avec Eddie Albert; *Hopalong Cassidy Enters*.

PERKIN: *Devil Bat's Daughter*, avec Rosemary LaPlante et John James; *Down Missouri Way*, avec Martha O'Driscoll et William Wright; *Don Richard Returns* avec Fred Coby et Isabella; *reprise: One More Tomorrow*, avec Dennis Morgan et Ann Sheridan.

ELECTRA: *Shadow of Terror* avec Richard Fraser et G. S. Gilbern.

EMPRESS ET OUTREMENT: *Hedy Lamarr dans The Strange Woman*, avec George Sanders, Louis Hayward, Gene Lockhart; *Wild Beauty*, avec Don Porter, Lois Collier, Jacqueline de Wit et Wild Beauty.

SAVOY (Verdun): *Dick Haymes dans The Shocking Miss Pilgrim*, en couleurs, avec Anne Revere, Gene Lockhart; *James Cagney et Ann Sheridan dans City for Conquest*.

PASSE-TEMPS: *Till the End of Time* avec Dorothy McGuire et Robert Mitchum, *The Walls Came Tumbling Down* avec Lee Bowman et Marguerite Chapman, *The Dark Horse* avec Phillip Terry et Ann Savage.

KENT: *The Best Years of Our Lives*, avec Frederic March, Myrna Loy, Dana Andrews, Teresa Wright, Virginia Mayo et Hoagy Carmichael.

AMHERST: *Arlette et l'amour* avec André Luguet, Josette Day et Almerie, *San Antonio*, en technicolor, avec Errol Flynn, Alexis Smith et Victor Francen.

ORLEANS: *Heartbeat* avec Ginger Rogers et Jean-Pierre Aumont, *Make Mine Music* de Disney, en technicolor.

NELSON: *L'enfant de l'amour* avec Gaby Morlay et François Périer, *Bonsoir Mesdames, Bonsoir Messieurs* avec François Périer et Gaby Sylvia.

Musique

PLATEAU: Maurice Chevalier en concert jusqu'au 31 mai incl.

PLATEAU: Orchestre Symphonique des Jeunes, concert (1er juin).

Théâtre

AUDITORIUM DU COLLEGE ST-LAURENT: *Huon de Bordeaux* d'Alexandre Arnoux. En matinée: 31 mai; en soirée, 30 mai.

Spectacle

HIS MAJESTY'S: "Oklahoma", comédie musicale. Cet après-midi et ce soir.

LAVAL: "No Leave, No Love", avec Van Johnson et Keenan Wynn; "A Sand of Dead" avec John Loder.

HOLLYWOOD: *The Great John L.*, avec Greg McClure et Linda Darnell; *Slightly Scandalous*, avec Fred Brady et Sheila Ryan.

REX: *Cloak and Dagger*, avec Gary Cooper et Robert Alda; *Danger Woman*, avec Brenda Joyce et Don Porter; *Roll on the Texas Moon*, avec Roy Rogers.

STELLA: *The Verdict* avec Sidney Greenstreet et Joan Loring; *Gorilla Man* avec John Lodge et Ruth Ford; *The Singing Sheriff*.

CENTURY: "Undercurrent" avec Robert Taylor et Catherine Hepburn; "Bowery Bombshell" avec les Bowery Boys.

5th AVENUE: "The Secret Heart" avec Claudette Colbert, Walter Pidgeon et June Allyson; "Beat The Band" avec Frances Langford et Philip Terry.

PARK: "Arizona" avec Jean Arthur, William Holden; "The Devil's Mask" avec Anita Louise et Jim Bannon.

VILLERAY: *Toute la ville danse*, dialogues français, avec Fernand Gravat et Miliza Korjus; *Black Angel* avec Dan Duryea et Peter Lorre.

BIJOU: "Marie-Louise", "Springs Parade" avec Deanna Durbin.

EMPIRE: *Three Little Girls in Blue* avec June Haver, Vera Ellen et Vivian Blaine; *Strange Tridangle*.

ARCADE: *Graine au vent*, avec Carletina; *La valse blanche*, avec Julien Bertheau et Ariane Borg. En plus, spectacle à la scène.

CHATEAU: Mireille Balin dans "Dernier atout"; Odette Joyeux dans "Echec au roi".

DOMINION: Raymond Rouleau et Micheline Presle dans "Faiblesse"; Charles Vanel dans "L'enquête du 58".

CARTIER: Edith Piaf et Yves Montand dans "Étoile sans lumière"; Claude May dans "Master Love".

MAISONNEUVE: "Lit A Colonnes", avec Jean Marais; Gisèle Pascal dans "Madame et son flirt".

— Gnetta Curley est une jeune artiste qui vint au théâtre et joua dans plus de dix pièces, avant que son rêve, faire du cinéma, ne se réalise. *Le voyageur de la Toussaint* lui a donné sa chance au studio dans un petit rôle où elle se montre fort experte, ce qui lui valut de signer immédiatement pour une autre production: *Ceux du ciel*.

Horaires des spectacles

SAINT-DENIS:
"Les Deux Orphelines"
12 h. 30, 15 h. 30, 20 h. 30, 22 h. 30.
"En êtes-vous bien sûr?"
1 h. 27, 4 h. 52, 8 h. 17.
CINEMA DE PARIS:
"La Symphonie Pastorale"
11 h. 25, 1 h. 55, 4 h. 20, 6 h. 45, 9 h. 15.
LOEW'S:
"Song of Scheherazade"
10 h. 12, 12 h. 30, 2 h. 40, 5 h. 10, 7 h. 20, 9 h. 40.
PALACE:
"The Magnificent Doll"
10 h. 10, 12 h. 30, 2 h. 50, 5 h. 10, 7 h. 20, 9 h. 40.
CAPITOL:
"Dead Reckoning"
10 h. 13, 12 h. 30, 2 h. 51, 5 h. 10, 7 h. 20, 9 h. 40.
PRINCESS:
"The Red House"
10 h. 05, 1 h. 03, 4 h. 01, 6 h. 59, 9 h. 57.
"Singing on the Trail"
11 h. 40, 2 h. 47, 5 h. 45, 8 h. 43.
IMPERIAL:
"Michigan Kid"
12 h. 20, 2 h. 51, 5 h. 22, 7 h. 53, 10 h. 24.
"For the Love of Rusty"
11 h. 04, 1 h. 35, 4 h. 06, 6 h. 37, 9 h. 08.

Les Amis de l'art

Diversissements artistiques: — Dimanche soir, au Plateau, l'Orchestre Symphonique des Jeunes donnera son concert, sous la direction de Fernand Graton. La soliste sera Mlle Madeleine Martin, pianiste.

Vendredi, le 6 dans la salle du Gesù, les élèves du Studio d'Art présenteront un spectacle chorégraphique: *Cendrillon*.

EXPOSITIONS: A la Dominion Gallery, Valentin Shabaf expose des figurines et des plaques décoratives, des Vierges dans le style byzantin, des guerriers et des animaux fabuleux à la manière des miniaturistes persans. On peut également voir des lithographies de Georges Rouault, des toiles de maîtres européens et canadiens. — Au Arts-Club, Charles S. Hilder expose une collection de paysages et de dessins.

— A la galerie Robert Oliver, l'exposition se terminera le 7 juin. Nous rappelons à tous les Amis de l'Art que le Secrétariat met à leur disposition une bibliothèque qu'ils auront grand profit à consulter. Ils trouveront là toute une littérature sur l'art religieux, sur les maîtres de la peinture, de la sculpture, sur la photographie, le folklore, le cinéma, l'artisanat, le théâtre, et sur les sciences. Les bureaux sont ouverts tous les jours jusqu'à 5.30 hrs sauf le samedi, alors qu'ils ferment à 12.30 hrs.

Le concours

Ces jours derniers, M. Robert Schmitz, pianiste français, a jugé à l'Ecole normale de l'Institut pédagogique, C.N.D., un concours de piano qui a réuni soixante-treize candidats représentant différentes localités: Montréal, St-Jean, Sorel, Joliette, L'Assomption, Oka, Ile Perrot, Dorion, Ste-Anne-de-Bellevue, Montmagny, Châteauguay, Berthierville, Pointe-aux-Trembles, St-Johnsbury, Vt.

Ce concours, suivi avec intérêt par plus de 500 personnes, était divisé en cinq degrés. Chaque candidat a joué de mémoire une pièce imposée préalablement par le juge et une pièce au choix de la candidate.

Degré A: Pièce imposée: *Air en ré mineur*, Purcell. — 1ère: ex aequo: Nicole Lanciul, C.N.D., St-Jean, et Suzanne Laporte, C.N.D., L'Assomption; 2èmes ex aequo: André Rouleau, pensionnat St-Louis-de-Gonzague, R.B.P., Jeanne-Odile Lévesque, C.N.D., Montmagny, et Jeanne Morin, C.N.D., Montmagny.

Degré B: Pièce imposée: *Sicilienne*, Schumann. — 1ère, Marina Assaly, C.N.D., Pointe-aux-Trembles; 2èmes ex aequo: Madeleine Corbeil, C.N.D., L'Assomption, et Simone Boulanger, C.N.D., St-Jean; 3ème: Yolande Lecourt, pensionnat St-Louis-de-Gonzague, R.B.P., Montréal.

Degré C: Pièce imposée: *Frightening*, Schumann. — 1ère: Denise Roussin, pensionnat Ste-Catherine, Montréal; 2èmes ex aequo: Lysanne Coupal, C.N.D., Ecole normale de musique, et Lise Lagacé, C.N.D., Pensionnat Ste-Catherine, Montréal.

Degré D: Pièce imposée: *Invention à deux voix*, no 9, Bach. — 1ère, Raymond Roy, C.N.D., Joliette; 2èmes ex aequo: Denise Pigeon, C.N.D., Pointe-aux-Trembles, et Marthe Geoffrin, C.N.D., Pointe-aux-Trembles.

Degré E: Pièces imposées: *Mazurka op. 33 no 1* et *Prélude op. 28 no 10*, Chopin. — 1ère: Louise Boivin, C.N.D., Ste-Anne-de-Bellevue; 2ème: Liette de Kinder, pensionnat St-Louis-de-Gonzague, R.B.P., Montréal.

Nominations au Service de santé

Québec, 29 — Lors d'une réunion du bureau médical du service de santé de Québec, tenue à Québec le 22 mai 1947, sous la présidence du Dr J.-Edouard Dorion, directeur médical, plusieurs médecins ont été élus directeurs pour représenter leur région au sein du bureau médical de cette société. Ce sont le Dr Pierre Smith, chirurgien à l'hôpital St-Luc, à Montréal; et le Dr Alcide Martel, de la société d'endocrinologie, pour la région de Montréal; le Dr Richard Gaudet et le Dr Lionel Groulx, pour la région de Sherbrooke; le Dr Adélard Tétreau, pour la région des Trois-Rivières; le Dr Gaston Lapointe et le Dr Dominique Gaudry, pour la région de Chicoutimi; le Dr A. Couturier, pour la région de Rivière du Loup; et le Dr Marcel Boudreau pour la région de Rimouski.

Les arrêts de la Cour d'appel

La Cour d'appel doit rendre les arrêts suivants, demain matin, à 10 heures. La liste a été préparée par Me Clovis Laporte, C.R., greffier de ce haut tribunal: Batrie et Prudential Insurance; Banque canadienne nationale et Labonte; Operators Limited et Ouyon Molybdenite; Maranda et Colas; Le Roi et Bélanger; Corporation de St-Sauveur et Hébert; Duval et Gannon; Québec Paving et St-Denis; Montreal Tramway et Desormeaux; Feifer et Frame Mfg. Corporation; Shaposhnick et Woekman; Parkovnick et Ducharme; Isenberg et Salomon Bros.; Watson et Roberts; Fréchet et Cour des Sessions; Lessard et Cour des Sessions; Cartier et Villard et Marier et Brazeau.

Mgr Prud'homme à l'Exposition d'art chrétien

"Qu'est-ce que la civilisation?" demandait avant-hier Mgr Joseph-Edouard Prud'homme, qui était le confrencier de l'Exposition d'art chrétien, au C.E.O.C. de l'université de Montréal. "C'est, dit-il, le développement des quatre vies de l'homme: végétative, animale, spirituelle et morale."

"On peut dire que Marie a été le flambeau de la civilisation", a aussi dit le confrencier. "Elle a été le guide des explorateurs dans les découvertes géographiques; elle a inspiré les poètes, les peintres, les sculpteurs, et donné l'espérance à ceux qui ont cru en sa toute-puissance."

La soirée de mardi était sous la présidence du Bon parler français, Mgr Prud'homme, qui avait intitulé sa causerie "La Vierge dans la civilisation", et qui fut remercié par M. l'abbé Gignas, était l'un des distingués confrenciers que présente l'Exposition d'art chrétien, ouverte depuis le 26 mai, au C.E.O.C., pour durer jusqu'au 2 juin inclusivement.

Le confrencier de jeudi, 29 mai (à 8 h. 30), est le R. P. Déziel, qui parlera sous la présidence du col. U. Mitchell, président de l'Union des latins d'Amérique. Le jeudi, 5 juin, on entendra Mlle Rina Lasnier, présidente de la Ligue de la jeunesse féminine. Le 12 juin, ce sera M. René Risthelueber, président de l'Alliance française. M. l'abbé Adélard Desrosiers et M. A. Sallette seront aussi confrenciers. Lundi dernier, on a entendu Mlle Madeleine Thibodeau.

Cette exposition d'art chrétien comporte surtout des œuvres mariales, et les bénéfices des confrences seront versés au grand congrès marial d'Ottawa. On y voit de très belles œuvres d'inspiration chrétienne, aux lignes pures et aux expressions remarquables. Notons en particulier une composition très sensible d'une jeune artiste de 16 ans, Mlle Piedmonte.

Pour toute information relative à cette exposition, appeler à LA 8537.

XXX

RENE DARY AU SAINT-DENIS



Madeline Robinson et René Dary, dans une scène du film dramatique "Le Fugitif", que le Saint-Denis mettra vendredi, à l'affiche.

Prochain concert de l'Ecole normale de musique

Les résultats du récent concours de piano "C.N.D."

Vendredi, 30 mai, à 2 h. 30, sous la présidence de M. Omer Côté, secrétaire de la province, aura lieu un concert donné par les élèves de l'Ecole normale de musique de l'Institut pédagogique, avec chœur, solistes et accompagnement de piano par Mlle Madeleine Martin-Roch.

Mlle Jeanne Noël, pianiste, jouera la Sonate en la majeur, de Scarlatti, et la Sonate en ré mineur (3e mouvement), de Mozart; Mlle Yolande Piette en sol mineur, de Brahms; l'ensemble vocal de l'école: *Psalm 150*, de César Franck, et *Sur la mer*, de Vincent d'Indy, avec Mlle Martin-Roch au piano; Mlle Madeleine Gareau, pianiste: *Sonate op. 81* (1er mouvement), de Beethoven, et *Etude op. 25, no 3*, de Chopin; Mlle Thérèse Vermette: *Etude op. 10 no 3* et *Impromptu op. 29*, de Chopin; Mlle Jacqueline Lépine: *Sonate*, de Scarlatti, et *Feux d'artifice*, de Debussy; enfin, l'ensemble vocal: *Cantate Domino*, de Hossler (1564-1612), *Confitemini Domino*, de Praenestinus, et *Beati eritis*, de Cruce (1557-1609).

Les chœurs seront sous la direction de M. Roger Filiatrault, titulaire de la classe de chant de l'école.

Le concours

Ces jours derniers, M. Robert Schmitz, pianiste français, a jugé à l'Ecole normale de l'Institut pédagogique, C.N.D., un concours de piano qui a réuni soixante-treize candidats représentant différentes localités: Montréal, St-Jean, Sorel, Joliette, L'Assomption, Oka, Ile Perrot, Dorion, Ste-Anne-de-Bellevue, Montmagny, Châteauguay, Berthierville, Pointe-aux-Trembles, St-Johnsbury, Vt.

Ce concours, suivi avec intérêt par plus de 500 personnes, était divisé en cinq degrés. Chaque candidat a joué de mémoire une pièce imposée préalablement par le juge et une pièce au choix de la candidate.

Degré A: Pièce imposée: *Air en ré mineur*, Purcell. — 1ère: ex aequo: Nicole Lanciul, C.N.D., St-Jean, et Suzanne Laporte, C.N.D., L'Assomption; 2èmes ex aequo: André Rouleau, pensionnat St-Louis-de-Gonzague, R.B.P., Jeanne-Odile Lévesque, C.N.D., Montmagny, et Jeanne Morin, C.N.D., Montmagny.

Degré B: Pièce imposée: *Sicilienne*, Schumann. — 1ère, Marina Assaly, C.N.D., Pointe-aux-Trembles; 2èmes ex aequo: Madeleine Corbeil, C.N.D., L'Assomption, et Simone Boulanger, C.N.D., St-Jean; 3ème: Yolande Lecourt, pensionnat St-Louis-de-Gonzague, R.B.P., Montréal.

Degré C: Pièce imposée: *Frightening*, Schumann. — 1ère: Denise Roussin, pensionnat Ste-Catherine, Montréal; 2èmes ex aequo: Lysanne Coupal, C.N.D., Ecole normale de musique, et Lise Lagacé, C.N.D., Pensionnat Ste-Catherine, Montréal.

Degré D: Pièce imposée: *Invention à deux voix*, no 9, Bach. — 1ère, Raymond Roy, C.N.D., Joliette; 2èmes ex aequo: Denise Pigeon, C.N.D., Pointe-aux-Trembles, et Marthe Geoffrin, C.N.D., Pointe-aux-Trembles.

Degré E: Pièces imposées: *Mazurka op. 33 no 1* et *Prélude op. 28 no 10*, Chopin. — 1ère: Louise Boivin, C.N.D., Ste-Anne-de-Bellevue; 2ème: Liette de Kinder, pensionnat St-Louis-de-Gonzague, R.B.P., Montréal.

Nominations au Service de santé

Québec, 29 — Lors d'une réunion du bureau médical du service de santé de Québec, tenue à Québec le 22 mai 1947, sous la présidence du Dr J.-Edouard Dorion, directeur médical, plusieurs médecins ont été élus directeurs pour représenter leur région au sein du bureau médical de cette société. Ce sont le Dr Pierre Smith, chirurgien à l'hôpital St-Luc, à Montréal; et le Dr Alcide Martel, de la société d'endocrinologie, pour la région de Montréal; le Dr Richard Gaudet et le Dr Lionel Groulx, pour la région de Sherbrooke; le Dr Adélard Tétreau, pour la région des Trois-Rivières; le Dr Gaston Lapointe et le Dr Dominique Gaudry, pour la région de Chicoutimi; le Dr A. Couturier, pour la région de Rivière du Loup; et le Dr Marcel Boudreau pour la région de Rimouski.

Les arrêts de la Cour d'appel

La Cour d'appel doit rendre les arrêts suivants, demain matin, à 10 heures. La liste a été préparée par Me Clovis Laporte, C.R., greffier de ce haut tribunal: Batrie et Prudential Insurance; Banque canadienne nationale et Labonte; Operators Limited et Ouyon Molybdenite; Maranda et Colas; Le Roi et Bélanger; Corporation de St-Sauveur et Hébert; Duval et Gannon; Québec Paving et St-Denis; Montreal Tramway et Desormeaux; Feifer et Frame Mfg. Corporation; Shaposhnick et Woekman; Parkovnick et Ducharme; Isenberg et Salomon Bros.; Watson et Roberts; Fréchet et Cour des Sessions; Lessard et Cour des Sessions; Cartier et Villard et Marier et Brazeau.

XXX

Bientôt sur l'écran...

Au Cinéma de Paris, à l'Orpheum et au Loew's, les programmes demeurent une autre semaine. Ce sont respectivement *La Symphonie Pastorale*, *La Forteresse* et *The Song of Scheherazade*.

Au Saint-Denis

L'aventure est partout... il suffit de la voir. C'est ce que s'est dit le réalisateur du film "Le Fugitif" qui prendra l'affiche, vendredi, au Saint-Denis.

Or c'est au pays des trappeurs de l'Ouest — un pays de l'Ouest imaginaire mais qui pourrait bien être la nôtre — qu'on a situé les aventures dont René Dary, Madeleine Robinson et Pierre Duden sont les protagonistes.

Le décor naturel de la Suisse a donné des images remarquables et le drame de cet homme obligé de fuir sans cesse prend dans ce décor un relief plus saisissant encore.

Le second film, "On demande un ménage", est un film gai, mouvementé et plein de vivacité. Cette comédie met en vedette Gilbert Gil, Robert Dhéry, Denise Grey et Jean Tissier. Dans l'attente d'un héritage qui leur donnera un million et un château, deux amis dépensent sans compter dans un hôtel. Mais l'affaire traîne. Comment s'en tireront-ils, et trouveront-ils également le bonheur? C'est là le secret de cette amusante comédie.

Au Palace

Nora Prentiss, qui prend l'affiche demain au Palace, met en vedette Ann Sheridan, Kent Smith, Bruce Bennett et Robert Alda. Mlle Sheridan, dans le rôle-titre, incarne une chanteuse de cabaret qui abandonne tout pour celui qu'elle aime. Mais elle rencontre maints ennuis et maintes déceptions. Exposée à oublier son amoureux à cause des nombreuses rencontres qu'elle fait, elle demeure tout de même fidèle et tout finit par s'arranger.

Au Capitol

Dans *Pursued*, présenté dès demain au Capitol, Robert Mitchum est "poursuivi" par une force mys-

La peinture

Un peintre de talent, à la forte imagination et à la personnalité bien dégagée, le Dr Walter Ruman, tient une exposition chez lui, rue Sherbrooke ouest (no 4549).

La plupart des œuvres de M. Ruman expriment la misère d'un monde qui a connu toutes les souffrances de la guerre. L'artiste lui-même a séjourné dans un camp de concentration. Mais il ne faut pas se méprendre: sa peinture n'est pas une description documentaire de ce qu'il a vu. Ou plutôt, il exprime ce qu'il a vu, mais avec sa façon propre de voir. Il traduit une pensée, parfois un sentiment exaspéré de l'âme. Il se dégage de ses toiles une sorte de poésie amère. Notons que M. Ruman ne peint que depuis 1940.

Un premier groupe de tableaux s'intitule *Années d'épreuve* (*Age of Trial*). On y remarque, entre autres *Héritage*, un personnage seul, dans une sorte de peine désolée; *Lutte* (*Struggle*), des arbres qui semblent en lutte; *Colloque avec l'Infini* (*Interview with the Infinite*), un homme seul, agenouillé, vu de dos, les bras étendus, comme engagé dans une conversation extatique avec l'Infini.

Dans un deuxième groupe appelé *La tension du désir* (*Strain of Longing*), soulignons en particulier *Night yields day*, où la nuit s'incline devant le jour victorieux. Deux arbres y symbolisent la nuit et le jour, et il semble qu'un vent mystérieux leur a donné leur attitude.

Un troisième groupe, *City of Night*, est simplement descriptif de la ville, la nuit.

Satiriques, le quatrième groupe, comprend entre autres *Gossips* (*Pollies*), une sorte d'assemblée de quelques animaux à expression vaguement humaine; et *Generals Limited not Interested*, symbolisant l'indifférence des chefs d'armée à l'égard de la misère humaine.

— En plus d'être le parfait sosie de Jules Berry, Joé Bridge a le même âge, les mêmes initiales et enfin auprès du public, le même succès, du moins dans sa sphère. Car Joé Bridge a plusieurs années de musichall derrière lui; voici quarante ans que fut créée sa première revue. Et par qui? Par Jules Berry.

Pour les missions du Keewatin

C'est ce soir que s'ouvrira à la salle des Pères du Saint-Sacrement, 4450, rue Saint-Hubert, une grande vente de charité au profit des missions de Mgr Lajeunesse, au Keewatin.

La vente s'accompagne d'une grande exposition missionnaire. Elle se continuera demain et après-demain.

Entrée libre. Les portes sont ouvertes d'une heure à onze.

— En plus d'être le parfait sosie de Jules Berry, Joé Bridge a le même âge, les mêmes initiales et enfin auprès du public, le même succès, du moins dans sa sphère. Car Joé Bridge a plusieurs années de musichall derrière lui; voici quarante ans que fut créée sa première revue. Et par qui? Par Jules Berry.

Nos respectueux hommages aux religieux de Sainte-Croix, à l'occasion du centenaire de leur fondation sur le sol canadien.

ARTHUR BOIVIN
AVOCAT
Directeur du Conseil général des anciens du C.S.L.
132 ouest, rue Saint-Jacques — MA. 6446
Résidence: 1301 est, boul. Saint-Joseph — FR. 4050

POSITIONS
par Gérard FILION

Série de huit articles dans lesquels le nouveau directeur expose d'abord les raisons de son entrée au "Devoir", puis expose clairement et d'une façon non équivoque l'attitude que prendra le journal en matière de politique nationale, provinciale et internationale.

Les questions économiques, les problèmes sociaux, les problèmes culturels n'échappent pas non plus à son analyse, et l'on peut dire que ces articles tracent le programme à venir du journal catholique qu'est "Le Devoir".

Brochure de 48 pages: \$0.10 l'unité; \$1.00 la douzaine; \$7.00 le cent. Par la poste: \$0.12 l'unité; \$1.10 la douzaine; \$7.50 le cent.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



SOULIERS DE DISTINCTION

Nous n'avons jamais eu un si grand choix de chaussures de haute qualité. Souliers de toilette... souliers sport... souliers de golf dans les teintes en vogue et les formes populaires. Tous sont d'une fabrication soignée. Les prix sont à votre portée.

"LOAFERS"

Pour la rue — pour le sport. Nouveau. Élégant. Différent. Choisissez vous en une paire aujourd'hui.



274 St-Jacques, Immeuble Insurance Exchange
974 ouest, rue Ste-Catherine 281 est, rue Ste-Catherine

A mon avis...

Les prétendus experts qui, au cours de la saison de l'entraînement, ont fait le choix des équipes qui devaient faire sensation dans les ligues majeures au cours de la présente saison, ont eu raison et qui d'après eux, devaient remporter les honneurs de la saison 1947, semblent avoir fait fausse route car les favoris ont causé de grands déceptions et dans certains cas l'on se demande même si ces clubs désignés finiront en première division.

Il faut convenir que la saison est encore jeune et que des changements peuvent s'opérer, mais si nous comparons la position actuelle des équipes avec les places que ces mêmes clubs occupaient à pareille date l'an dernier nous constatons que les partisans des clubs favoris doivent être grandement déçus et qu'ils doivent perdre l'espoir de voir arriver aux premiers rangs les équipes qu'ils appuient moralement et financièrement.

Dans la Ligue nationale, les Cardinals de Saint-Louis sont sûrement ceux qui ont causé le plus grand déception et la direction de ce club semble inquiète sur les chances de succès de cette équipe qui a remporté les honneurs de la série mondiale en triomphant des Red Sox de Boston. Le président veut bien donner tout le temps possible au gérant Eddie Dyer et tout l'appui nécessaire pour permettre à ses protégés de sortir de leur léthargie, mais si des résultats ne sont pas obtenus dans un bref délai il se pourrait que des mesures rigoureuses soient prises pour améliorer le sort du Saint-Louis.

Les Cardinals ont perdu 21 des 35 parties jouées à date et ils sont en dernière position dans la Ligue nationale. Plusieurs de ces joués ont été perdus aux mains des clubs qui étaient considérés comme les plus faibles du circuit. L'an dernier les Cardinals ont eu d'heureux débuts: dans les 27 premières parties ils n'avaient subi que dix défaites et ils menaient sur leurs adversaires, mais cette saison ils ont une tenue décourageante et inexplicable tant au bâton que sur la défensive et l'on parle de certains changements même chez les vétérans, qui étaient autrefois les idoles des amateurs de Saint-Louis.

Les lanceurs des Cardinals n'ont pas fait fureur et tout semble indiquer que Harry Brecheen est le seul artiller sur qui le gér. Dyer puisse compter pour tenir les rivaux en échec, et Red Munger est le seul autre lanceur qui a fait bonne figure dans les joués où il fut appelé à officier.

Certains supporters des Cardinals prétendent que la mauvaise température est la seule cause des insuccès de leurs favoris mais cette prétention est une excuse ne semble pas recevoir l'approbation d'un très grand nombre de partisans du club, car ils prétendent que le mauvais temps fut aussi défavorable aux autres équipes et pourtant les Dodgers, les Cubs et les Braves sont en excellente posture et, au bâton comme au champ, les porte-couleurs de ces équipes accomplissent des exploits dignes de mention.

Le pilote Eddie Dyer reste fort optimiste malgré les insuccès enregistrés à date; il prétend que les Cardinals seront en tête du peloton à la fin de la saison et qu'ils seront appelés à combattre contre les gagnants de la Ligue américaine dans la grande classique du baseball organisée, la série mondiale.

Tout récemment des amateurs de Saint-Louis faisaient remarquer que le pilote des champions du monde devait donner des explications sur ce qui ne marchait pas chez les Cards et on lui demandait si la bonne entente existait dans ses rangs. Le vétérans pilote répondit qu'il n'était nullement alarmé et qu'avec de la température ensoleillée et des joués disputées régulièrement, sans aucune remise, tout marcherait sur des roulettes, que le club reprendrait la position qui lui convient et qu'il prouvera sa valeur réelle. Stan Musial, qui a terminé la saison dernière en tête des frappeurs des deux ligues avec une moyenne de .365, frappe souvent, et de longs coups, mais il ne peut les placer en lieu sûr, et la tenue de ce favori des amateurs de St-Louis est le sujet de la conversation; nombreux sont ceux qui croient que ses beaux joués sont finis. Musial est un joueur lent à se mettre en condition mais il est et doit être considéré comme l'un des piliers des Cardinals et sans vouloir poser en prophète nous croyons que Stan sortira de sa léthargie et qu'il aidera son club à remonter le courant.

Lorsqu'un joueur est considéré comme le gros canon d'une équipe, les amateurs s'attendent à ce qu'il frappe toutes les balles qui sont lancées contre lui et, s'il échoue à la tâche, on prétend qu'il n'est plus l'étoile des anciens jours; mais le tort, c'est qu'on exige trop de lui. Musial est un frappeur naturel et il devrait, dans un avenir rapproché, être la terreur des meilleurs lanceurs de la Ligue nationale.

Les Giants de New-York, par contre, ont causé une surprise agréable aux fervents du sport national américain de la métropole car ce club est actuellement en troisième position alors que l'an dernier il a fini au bas de l'échelle. Ils ont gagné 17 parties et n'ont subi que 14 revers depuis l'ouverture de la saison, suivent de très près les Cubs de Chicago et mènent sur les Braves de Boston; aussi les amateurs new-yorkais ne refusent pas leur encouragement et à chaque partie l'assistance est considérable et les recettes sont fort élevées. Il n'y a peut-être pas de très grandes étoiles chez les Giants mais Johnny Mize se signale de façon particulière en frappant le plus grand nombre de coups de circuit et Johnny Sain tire son épingle du jeu à chaque fois qu'il est envoyé au monticule et il vient de remporter sa quatrième victoire de la saison en ayant raison des joueurs des Phillies.

Les Cubs de Chicago ont été en vedette l'an dernier car ils terminèrent la saison en troisième place; actuellement ils font encore mieux et le club de la Ville des Vents est en deuxième position. Ils ont remporté en première place pour s'assurer le championnat. La chose est peut-être possible mais ils devront batailler durement car tous les autres groupements du circuit aspirent aux honneurs et ils promettent de faire une lutte très serrée afin de pouvoir se qualifier pour les séries mondiales.

Les Giants de New-York, par contre, ont causé une surprise agréable aux fervents du sport national américain de la métropole car ce club est actuellement en troisième position alors que l'an dernier il a fini au bas de l'échelle. Ils ont gagné 17 parties et n'ont subi que 14 revers depuis l'ouverture de la saison, suivent de très près les Cubs de Chicago et mènent sur les Braves de Boston; aussi les amateurs new-yorkais ne refusent pas leur encouragement et à chaque partie l'assistance est considérable et les recettes sont fort élevées. Il n'y a peut-être pas de très grandes étoiles chez les Giants mais Johnny Mize se signale de façon particulière en frappant le plus grand nombre de coups de circuit et Johnny Sain tire son épingle du jeu à chaque fois qu'il est envoyé au monticule et il vient de remporter sa quatrième victoire de la saison en ayant raison des joueurs des Phillies.

Les Cubs de Chicago ont été en vedette l'an dernier car ils terminèrent la saison en troisième place; actuellement ils font encore mieux et le club de la Ville des Vents est en deuxième position. Ils ont remporté en première place pour s'assurer le championnat. La chose est peut-être possible mais ils devront batailler durement car tous les autres groupements du circuit aspirent aux honneurs et ils promettent de faire une lutte très serrée afin de pouvoir se qualifier pour les séries mondiales.

Les Cubs de Chicago ont été en vedette l'an dernier car ils terminèrent la saison en troisième place; actuellement ils font encore mieux et le club de la Ville des Vents est en deuxième position. Ils ont remporté en première place pour s'assurer le championnat. La chose est peut-être possible mais ils devront batailler durement car tous les autres groupements du circuit aspirent aux honneurs et ils promettent de faire une lutte très serrée afin de pouvoir se qualifier pour les séries mondiales.

Les Cubs de Chicago ont été en vedette l'an dernier car ils terminèrent la saison en troisième place; actuellement ils font encore mieux et le club de la Ville des Vents est en deuxième position. Ils ont remporté en première place pour s'assurer le championnat. La chose est peut-être possible mais ils devront batailler durement car tous les autres groupements du circuit aspirent aux honneurs et ils promettent de faire une lutte très serrée afin de pouvoir se qualifier pour les séries mondiales.

Les Cubs de Chicago ont été en vedette l'an dernier car ils terminèrent la saison en troisième place; actuellement ils font encore mieux et le club de la Ville des Vents est en deuxième position. Ils ont remporté en première place pour s'assurer le championnat. La chose est peut-être possible mais ils devront batailler durement car tous les autres groupements du circuit aspirent aux honneurs et ils promettent de faire une lutte très serrée afin de pouvoir se qualifier pour les séries mondiales.

Les Cubs de Chicago ont été en vedette l'an dernier car ils terminèrent la saison en troisième place; actuellement ils font encore mieux et le club de la Ville des Vents est en deuxième position. Ils ont remporté en première place pour s'assurer le championnat. La chose est peut-être possible mais ils devront batailler durement car tous les autres groupements du circuit aspirent aux honneurs et ils promettent de faire une lutte très serrée afin de pouvoir se qualifier pour les séries mondiales.

Les Cubs de Chicago ont été en vedette l'an dernier car ils terminèrent la saison en troisième place; actuellement ils font encore mieux et le club de la Ville des Vents est en deuxième position. Ils ont remporté en première place pour s'assurer le championnat. La chose est peut-être possible mais ils devront batailler durement car tous les autres groupements du circuit aspirent aux honneurs et ils promettent de faire une lutte très serrée afin de pouvoir se qualifier pour les séries mondiales.

Léo Lebrun sera opposé à Hubert Gagnier

Les amateurs du sport de la boxe professionnelle auront l'occasion d'assister à une autre séance la semaine prochaine lorsque le promoteur Foreman offrira un programme intéressant, alors que Gus Mell en viendra aux prises avec Bobby Ruffin dans la finale. Il a en effet obtenu la signature de Léo Lebrun, un boxeur canadien-français qui a fait de beaux combats à New-York, pour rencontrer Hubert Gagnier, le champion poids plume du Canada, dans la rencontre semi-finale.

Remplissant sa promesse d'apporter de nouvelles figures, il offrira Irish Eddie Carroll, d'Ottawa, dans un combat de six rounds contre le solide Maxie Spoon. Carroll était un des mi-moyens qui promettaient le plus avant de s'enrôler dans l'armée canadienne. Après un séjour outre-mer, il est récemment revenu au pays et s'est remis à l'entraînement. Solide coq, il devrait fournir une vive opposition à Spoon.

Lebrun devrait causer beaucoup de difficultés au nouveau champion poids plume du Canada. Il possède des victoires sur des tels boxeurs que Bobby Richards, Rocky Progan, Jimmy Callura et Benny Max (deux fois), parmi plusieurs autres.

Archie de Vito, un compagnon d'entraînement de Bobby Ruffin, sur lequel ce dernier fonde beaucoup d'espoir, sera aussi au programme et on est actuellement en quête d'un adversaire, et le nom de Jean Richard a été mentionné.

Meli et Ruffin s'entraînent rigoureusement en vue de cette rencontre. Meli travaille tous les jours à Boston avec Ralph Zanelli et George Martin, pendant que Ruffin fait ses exercices au gymnase Stillman, à New-York, où les boxeurs ne manquent pas. Il y aura beaucoup à gagner dans cette rencontre, car le promoteur Foreman a déclaré qu'il était pratiquement assuré d'obtenir les services de Tippy Larkin pour l'opposer au vainqueur pour le championnat mi-moyen junior de l'univers qui détient Larkin, lors de son prochain programme de boxe.

Le pilote Eddie Dyer reste fort optimiste malgré les insuccès enregistrés à date; il prétend que les Cardinals seront en tête du peloton à la fin de la saison et qu'ils seront appelés à combattre contre les gagnants de la Ligue américaine dans la grande classique du baseball organisée, la série mondiale.

Tournoi de golf au Mont-Royal

Le tournoi de golf de l'Association des Sportsmen de Montréal sera tenu le 25 juin au club de golf Mont-Royal, où fut joué le premier tournoi de l'association. Le président de l'A.S.M., M. H.A. Condie, annonçait cette nouvelle en même temps qu'il nommait la figure bien connue du sportsman montréalais Ernie Hamilton, comme invité d'honneur.

Ernie Hamilton, un ancien membre directeur du M.A.A.A., dont il porta les couleurs pendant de nombreuses années, a joué sur l'équipe canadienne olympique de crose en 1908, et le club champion du Canada en 1909 dans l'Union nationale de crose. En 1907, il joua au football pour le club champion du pays, une équipe du Montreal Amateur Athletic Association.

Ernie Hamilton fut président du club de hockey M.A.A.A. en 1910, du club de football en 1914, et du club de crose en 1923. Il fut secrétaire du club de hockey M.A.A.A. en 1930, alors que l'équipe remporta la coupe Allan, emblème du champion amateur de hockey au Canada. De plus, Hamilton a trouvé le temps de faire malgré ses intérêts dans tous les sports, du curling à la lutte, et il fut élu président du Caledonia Curling Club en 1924. Il a été l'un des membres fondateurs du Granite Curling Association. Encore une fois, cette année, Ernie Hamilton a été nommé président du club de hockey Royal et il se voyait pour la seconde membre directeur d'un club champion amateur du pays, et détenteur de la coupe Allan.

Ernie Hamilton est né à Montréal, le 17 avril 1883. Il suivit ses études dans différentes institutions locales. De plus, il a toujours été très actif dans les mouvements scouts, et il est membre à vie du Royal Victoria Lodge A.F. et A.M.

Les directeurs du Montreal Sportsmen Association ont choisi un homme dont la grande réputation et l'amour du sport l'ont toujours mêlé aux activités sportives de la métropole. Il verra sur le trophée British Consols, son nom et son profit se joindre aux autres personnalités sportives canadiennes qui ont été honorées par l'Association.

Voici la liste des sportsmen que la M.S.A. a honorés depuis 1933: 1933, Cecil M. Hart; 1934, W.E. Findlay; 1935, W.C. Hodgson; 1936, W.S. Weldon; 1937, H.B. McDougall; 1938, Col. Robert Starke; 1939, Allan Cameron; 1940, A.A. Letourneau; 1941, W.N. Northey; 1942, F.J. Tess; 1943, A.L. Caron; 1944, H.P. Douglas; 1945, col. F.B. McRobie; 1946, A. Hamilton.

Les meneurs dans les grandes lignes

LIGUE NATIONALE:
Au bâton: Walker, Philadelphie, 387.
Points: Mize, New-York, 37.
P.C.P.: Torgeson, Boston, 36.
Coups sûrs: Beaumholtz, Cincinnati, 41.
Doubles: Ennis, Philadelphie, 12.

Les meneurs dans les grandes lignes

LIGUE NATIONALE:
Au bâton: Walker, Philadelphie, 387.
Points: Mize, New-York, 37.
P.C.P.: Torgeson, Boston, 36.
Coups sûrs: Beaumholtz, Cincinnati, 41.
Doubles: Ennis, Philadelphie, 12.

Les meneurs dans les grandes lignes

LIGUE NATIONALE:
Au bâton: Walker, Philadelphie, 387.
Points: Mize, New-York, 37.
P.C.P.: Torgeson, Boston, 36.
Coups sûrs: Beaumholtz, Cincinnati, 41.
Doubles: Ennis, Philadelphie, 12.

Ed. Heusser et Sessi ont eu raison du Buffalo

Le Montréal a triomphé des Bisons

Buffalo, 29. — Les Royaux de Montréal ont été vainqueurs hier soir dans la joute disputée ici devant la maigre assistance de 917 personnes car les protégés du gérant Clay Hopper ont triomphé des Bisons par le compte de 8 à 4 pour prendre une revanche pour l'échec subi la veille alors qu'on inaugura la présente série entre ces deux équipes de la Ligue internationale. La victoire du Montréal fut rendue possible grâce à la belle tenue du vétéran lanceur Ed. Heusser et de la belle tenue au bâton de Walter Sessi et d'Ed. Stevens. Les Royaux ont donc pu conserver la deuxième position du circuit Shaughnessy et se maintenir dans la lutte pour le championnat de la saison 1947.

Heusser fut solide au monticule en espaçant neuf coups sûrs aux joueurs de Paul Richards pour remporter son troisième triomphe de la saison contre aucun revers. Par suite de cette victoire, les Royaux ont diminué à une seule partie l'avance des petits Giants de Jersey-City en tête de la Ligue internationale.

Dick Whitman, un ex-voltigeur des Dodgers de Brooklyn, a également joué de façon magistrale en cognant trois des neuf coups sûrs des vainqueurs. Alex Campanis se signala avec deux coups sûrs en trois présences au marbre, tandis que Brown, Blackburn et Rapp obtinrent deux coups sûrs chacun pour les vaincus. Les Royaux prirent une forte avance de cinq points dans les trois premières manches.

Dès la manche initiale, le voltigeur Walter Sessi frappa la balle à plus de 325 pieds du marbre pour son huitième circuit de la saison. Deux coureurs étaient sur le sentier lorsque Sessi réussit son coup de quatre buts. Ed Heusser se mit en évidence en tenant ses adversaires en échec durant six manches. Les Bisons cognèrent six de leurs neuf coups sûrs dans les trois dernières manches pour enregistrer tous leurs points.

Le premier but Eddie Stevens a frappé un solide double dans le champ droit pour faire compter trois points. Les vainqueurs tombèrent à bras raccourcis sur les balles de Saul Rogovin pour compter trois points dans la première manche et deux autres dans la troisième manche, puis ils complétèrent le pointage en croisant le marbre trois fois dans la neuvième et dernière manche.

Les deux mêmes clubs en viendront de nouveau aux prises cet après-midi.

MONTREAL	Ab	Pts	Cs	R.	A.	E.
Walt, a.c.	4	0	0	4	2	1
Whitman, c.g.	5	3	3	2	0	0
Woyt, c.g.	4	3	1	6	0	0
Stevens, lb.	3	0	1	4	0	0
Sessi, c.d.	4	1	1	2	1	0
Campanello, r.	4	0	0	5	0	0
Sandlock, lb.	4	0	1	1	2	0
Campanis, lb.	3	1	2	3	1	0
Heusser, lanc.	3	0	0	1	0	0
Totaux	34	8	9	27	7	1

BUFFALO	Ab	Pts	Cs	R.	A.	E.
Brown, a.c.	4	1	2	1	0	0
Blackburn, lb.	5	0	2	1	0	1
Conatser, c.g.	5	0	0	8	0	0
Wassell, lb.	4	0	1	7	1	0
Turpelt, c.g.	4	0	0	3	0	0
Rapp, c.d.	3	1	2	1	0	0
Yount, rec.	3	0	1	1	0	0
Bero, lb.	3	1	0	5	0	0
Rogovin, lanc.	2	0	0	0	2	0
zRichards, lb.	1	0	0	0	0	0
Kretlow, lanc.	0	0	0	0	0	0
zMordarski, lb.	1	1	0	0	0	0
Totaux	35	4	9	27	13	1

z—Frappa pour Rogovin à la 8e manche.
zz—Frappa pour Kretlow à la 9e manche.

Montreal ... 302 000 003—8
Buffalo ... 000 000 013—4

Sommaire: Points produits par Sessi 4, Wassell, Stevens 3, Brown, Blackburn 2. Deux buts: Stevens. Circuit: Sessi. Buts volés: Whitman 2. Sacrifice: Heusser. Doubles-jeux: Brown à Bero à Wassell; Rogovin à Brown à Wassell; Campanis à Wassell. Laissés sur les buts: Buffalo 6, Montréal 6. Buts sur balles de Rogovin 4; Heusser 4; Kretlow 2. Retraits au bâton, par Heusser 4; Rogovin 1. Coups sûrs, sur balles de Rogovin, 8 en 8 manches; Kretlow, 1 en 1 manche. Lanceur perdant: Rogovin. Arbitres: Tobin, Scanlon et Tabacchi. Temps 1.57. Assistance: 917 personnes payantes.

Triples: Cooper, New-York, 3. Circuits: Mize, New-York, 13. Buts volés: Haas, Cincinnati, 5. Retraits: Blackwell, Cincinnati, et Branca, Brooklyn, 41. Lanceur: Spahn, du Boston, 7-0, 1.000.

LIGUE AMERICAINE:
Au bâton: McQuinn, New-York, 392.
Points: Williams, Boston, 29.
P.C.P.: Williams, Boston, 28.
Coups sûrs: Kennedy, Chicago, et Dillinger, Saint-Louis, 48.
Doubles: Mullin, Detroit, 16.
Triples: Lehmer, Saint-Louis 5.
Circuits: Williams, Boston, 11.
Buts volés: Philley, Chicago, et Dillinger, Saint-Louis, 6.
Retraits: Newhouser, Detroit, 64.
Lanceur: Hutchinson, Detroit, 5-1, ou .833.

Excursion de pêche en avion
De Montréal à St-Jovite vers votre lac favori.
Retenez vos places maintenant.

WHEELER AIRLINES
Tél. à Montréal: EL 5905
Permis ATB No 8-45 (c)

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Le Brooklyn est en tête de la Nationale

Les Dodgers de Brooklyn ont réussi à passer en tête de la Ligue Nationale, hier, à la suite de leur victoire sur les Giants de New-York pendant que les Cubs de Chicago étaient vaincus par les Pirates de Pittsburgh et que les clubs Phillies et St-Louis étaient les autres vainqueurs de ce circuit majeur. Les Dodgers de Burt Shotton ont maintenant une avance d'une demi-partie sur le Chicago, pendant que les Braves sont en quatrième position, une demi-partie en arrière des Giants de New-York.

La victoire du Brooklyn fut décisive car les Dodgers triomphèrent de leurs rivaux new-yorkais par le compte de 14 à 2 et ce succès fut rendu possible grâce à la belle tenue du lanceur Harry Taylor, qui limita les protégés de Mel Ott à cinq coups sûrs seulement pendant que les salariés de Branch Ricker frappaient dix-neuf fois en lieu sûr contre les balles des quatre lanceurs utilisés par les Giants.

Le receveur Bruce Edwards a dirigé l'offensive des vainqueurs en cognant un triple dans la cinquième manche alors que les buts étaient remplis et en frappant un circuit dans la septième manche, alors que deux de ses coéquipiers étaient sur le sentier. Dans la huitième manche, le vétéran Dixie Walker frappa son seul coup sûr de la joute, mais ce fut un circuit, alors que deux hommes étaient sur les buts.

Eddy Stanky argumenta une décision de l'officiel et comme résultat il fut expulsé du terrain. En son absence, Eddie Miksis le remplaça. Miksis se distingua en frappant un coup de circuit.

Au stade des Braves de Boston, hier, les Phillies de Philadelphie du pilote Ben Chapman ont compté 2 points dans la 1ère manche pour vaincre les Braves de Southworth par 4 à 2. Une foule de 20,377 personnes a vu les vainqueurs comé 9 coups sûrs aux dépens de Johnson, Wright et Spahn. Heintzelman et Donnelly ont lancé pour les gagnants.

A Pittsburgh, un ralliement de 3 points dans la 9e et dernière manche a permis aux Pirates de l'emporter par 7 à 6 sur les Cubs de Chicago. Les joueurs de Billy Herman ont frappé un fort total de 16 coups sûrs en comparaison de 10 pour leurs adversaires.

A St-Louis, hier soir, un coup de circuit obtenu par Enos Slaughter, à la 7e manche alors qu'il y avait deux coureurs sur les buts, a valu la victoire aux Cardinals qui l'emportèrent sur les Reds de Cincinnati par le compte de 4 à 2. Un coup de deux buts de Terry Moore à la 3e manche, a donné le premier point du club vainqueur.

Brooklyn ... 001230341—14 19 2
New-York ... 00000010—2 5 0
Taylor et Edwards; Jansen, Voiselle, Ayres, Andrews et Lombardi.
Philadelphie ... 20010000—4 9 0
Boston ... 010000100—2 8 0
Heintzelman, Donnelly et Seminick; Johnson, Wright et Spahn et Masi.
Chicago ... 100203000—6 10 0
Pittsburgh ... 100002013—7 16 2
Lade, Kush, Schmitz et Scheffing; Sewell, Bagby, Singleton, Herroing et Klutz.
Cincinnati ... 000000110—2 9 0
St-Louis ... 00100030x—4 12 0
Eraut, Shoun et Lamanno; Munger, Wilks et Garagiola, Rice.

La première joute à Saint-Bruno, dimanche

Trois parties seront disputées dans la Ligue Métropolitaine dimanche après-midi. Le Longueuil, le club local tentera de remporter sa première victoire de la saison alors qu'il recevra la visite du Joliette.

Le Champêtre rendra visite au St-Jérôme pour la 2e fois depuis le début de la saison. Lors de la 1ère partie entre ces deux clubs, le St-Jérôme a remporté la victoire. Le St-Jérôme est considéré comme le club à battre dans la Ligue Métropolitaine cette saison.

Le St-Bruno fera son ouverture locale contre le Mansfield. Cette dernière équipe a remporté une brillante victoire dimanche dernier et elle tentera d'en faire autant dimanche après-midi. Le St-Bruno compte toutefois sur plusieurs bons joueurs et il est déterminé à remporter une victoire décisive sur le Mansfield, géré par A. Lesage.

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Dans la ligue Internationale

A Jersey City, les petits Giants du pilote Bruno Betzel ont compté trois points dans la sixième manche et frappé 11 coups sûrs aux dépens de Center, Hooks et Flanigan pour remporter une brillante victoire de 6 à 4 sur les Orioles de Baltimore. Quatre erreurs ont été fatales aux joueurs de Thomas qui prirent une avance d'un point dans la seconde manche. Mellis a lancé la partie entière pour le Jersey City.

A Syracuse, le lanceur Howell a permis aux Chiefs de Syracuse de blanchir les Ours de George Selkirk par 4 à 0 dans une partie régulière de la Ligue Internationale. Howell fut l'étoile de son club en limitant ses adversaires à quatre coups sûrs seulement, tandis que les Ours ont cogné quatre coups sûrs aux dépens de Starr et Mustakis. Les Chiefs ont enregistré trois points dans la troisième manche et un autre dans la cinquième manche.

Baltimore ... 02011000—4 8 4
Jersey City ... 10110300x—6 11 3
Center, Hooks (6), Flanigan (7) et Lenn; Mellis et Grasso.
Newark ... 000000000—0 4 1
Syracuse ... 00301000x—4 4 0
Starr, Mustakis (7) et Lollar; Howell et West.

Le Drummondville à Sherbrooke

Le Drummondville tentera d'augmenter son avance en tête du classement de la Ligue Provinciale de baseball, ce soir, contre le Sherbrooke qu'il visite à 8 h. 30. L'autre joute au programme dans le circuit Durivage mettra aux prises le Granby et le Farnham à 8 h. 30. C'est la deuxième visite du Farnham à Granby qui remportait une victoire de 3 à 1 sur les hommes de Paquette la semaine dernière.

Joute de crose à Cornwall

Le nouveau club Lachine-Canadien, formé des équipes Lachine-Ville-Saint-Pierre et Canadien comprend une foule d'étoiles de ces deux clubs sous la guidance d'Ovi de Monette et de Guy Ducharme. Le nouveau club se rend ce soir à Cornwall pour rencontrer les Flyers dans une partie régulière, de la ligue de crose senior. Les amateurs sont fort intéressés de savoir comment la nouvelle équipe réussira dans la ligue. Pour les amateurs locaux, cette question aura tôt fait d'être réglée, car les Flyers de Cornwall rendront visite au club à l'arène de Lachine, dimanche soir.

Mauriello gagne en cinq rondes

New-York, 29. — Tami Mauriello a enregistré une victoire par mise hors combat technique hier soir, sur Jimmy Carollo, de Corono, N.Y., au bout de 2.58 minutes de la cinquième ronde. Ce match a eu lieu au terrain des Dodgers de Brooklyn et il a attiré environ 11,000 personnes.

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de fumer des GRADS

Entre nous, il est traditionnel de f

La hausse s'est poursuivie à N.-Y. aujourd'hui

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 29,071 actions et de 146,605 actions minières, en comparaison de 29,404 actions et de 143,434 actions minières mardi dernier.

Abitibi Pr. \$2.50 pfd.	42 1/2	42 1/2	42 1/2	Gen. Steel Ware.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Acadia-Atlantic A.	21	21	21	Gypsum	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Agnew-Surpass	22 1/2	22 1/2	22 1/2	Howard Smith	25	25	25
Algonia Steel	28 1/2	28 1/2	28 1/2	Imp. Oil	43	43	43
Anglo-Can. Tel. pfd.	52 1/2	52 1/2	52 1/2	Int. Paper	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Argus Corp.	26	26	26	Int. Paper pfd.	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Asbestos	19 1/2	19 1/2	19 1/2	Int. Paper pfd.	44 1/2	44 1/2	44 1/2
Bathurst A.	21 1/2	21 1/2	21 1/2	Int. Paper pfd.	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Brazilian	21 1/2	21 1/2	21 1/2	Int. Paper pfd.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Bldg. Products	30	30	30	Int. Paper pfd.	26	26	26
C. Cement pfd.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	Int. Paper pfd.	26	26	26
Can. Ind. Fndries	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Int. Paper pfd.	26	26	26
Can. Nor. Power	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Int. Paper pfd.	26	26	26
Can. Pac. Pfd.	17 1/2	17 1/2	17 1/2	Int. Paper pfd.	26	26	26
Can. Celanese pfd.	41 1/2	41 1/2	41 1/2	Int. Paper pfd.	26	26	26
Can. Celanese pfd.	41 1/2	41 1/2	41 1/2	Int. Paper pfd.	26	26	26
Can. Converters A.	16	16	16	Int. Paper pfd.	26	26	26
Can. Ind. Alcohol B.	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Int. Paper pfd.	26	26	26
Can. Ind. Alcohol B.	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Int. Paper pfd.	26	26	26
Can. Pac. Rly.	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Int. Paper pfd.	26	26	26
Can. Smelters	79 1/2	79 1/2	79 1/2	Int. Paper pfd.	26	26	26
Cons. Glass	21 1/2	21 1/2	21 1/2	Int. Paper pfd.	26	26	26
Dom. Coal pfd.	16 1/2	16 1/2	16 1/2	Int. Paper pfd.	26	26	26
Dom. Dairies	13 1/2	13 1/2	13 1/2	Int. Paper pfd.	26	26	26
Dom. Steel & Coal B.	29 1/2	29 1/2	29 1/2	Int. Paper pfd.	26	26	26
Dom. Tar	29 1/2	29 1/2	29 1/2	Int. Paper pfd.	26	26	26
Dom. Tar V.T.	29 1/2	29 1/2	29 1/2	Int. Paper pfd.	26	26	26
Donohue	20 1/2	20 1/2	20 1/2	Int. Paper pfd.	26	26	26
Dryden	15 1/2	15 1/2	15 1/2	Int. Paper pfd.	26	26	26
Electrolux	15 1/2	15 1/2	15 1/2	Int. Paper pfd.	26	26	26
Famous Players	19 1/2	19 1/2	19 1/2	Int. Paper pfd.	26	26	26
Gatineau	19 1/2	19 1/2	19 1/2	Int. Paper pfd.	26	26	26

LE CURB DE MONTREAL

Cotes à la fermeture des cours le 28 mai.

Valeur	Haut	Bas	D. vte	Valeur	Haut	Bas	D. vte
Acme Glove	9 1/2	9 1/2	9 1/2	Centremaque	21	20	21
Brand-Henderson	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Centum Mining	18 1/2	18 1/2	18 1/2
B.C. Pulp & Paper	105 1/2	105 1/2	105 1/2	Cons. Central Cadillac	37	36 1/2	37
Calgary Pwd. pfd.	70	70	70	Counor	24	24	24
Brown Company pfd.	70	70	70	Donalds	16	16	16
Canada Vinegar	23 1/2	23 1/2	23 1/2	East Sullivan	315	300	310
Can. Int. Inv.	23 1/2	23 1/2	23 1/2	Eldorado Gold	47	47	47
Can. Industries	23 1/2	23 1/2	23 1/2	Formaque	38	34 1/2	38
C. Marconi (cts)	33 1/2	33 1/2	33 1/2	Gold Lake	102	102	102
Can. Vickers	17 1/2	17 1/2	17 1/2	Gold Beam	20	20	20
Cons. Textile pfd.	4 1/2	4 1/2	4 1/2	Goldview	27	27	27
David & P. B.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	Hollinger (\$)	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Dom. Engineering	15 1/2	15 1/2	15 1/2	Hollinger-Quebec	16	16	16
Edmond Mills pfd.	21	21	21	Lake Rowan	16	16	16
Fairchild	21	21	21	Macdonald	280	259	275
For A.	22	22	22	Normal	145	145	145
Fraser	43 1/2	43 1/2	43 1/2	Normal	230	220	225
Great Lakes Paper	27 1/2	27 1/2	27 1/2	O'Brien Gold	180	170	180
Int. Paints pfd.	42 1/2	42 1/2	42 1/2	Osisko	100	100	100
MacLaren & P.	103 1/2	103 1/2	103 1/2	Parkland	106	106	106
Masse-Harris pfd.	103 1/2	103 1/2	103 1/2	Quebec Yellowknife	17	17	17
McCull Front. pfd.	16	16	16	Quebec (\$)	15	14 1/2	15
M. & O. Paper	15 1/2	15 1/2	15 1/2	Ragouet	41	40	41
Orange Crush	16 1/2	16 1/2	16 1/2	Santiago	18	17	17 1/2
Paul Service Stores	110	110	110	Sheriff-Gordon	315	310	310
Power Corp. pfd.	100	100	100	Silco	55	55	55
Rand Stores	100	100	100	Sudacoma	60	58	60
Western Grain (cts)	100	100	100	Sullivan	210	190	210
Mines (cote en cents)	4	3 1/2	4	Witsey-Coghlan	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Base Metals	17	17	17				
Beaulieu	32	31 1/2	32				

BOURSE DE TORONTO

Cotes de fermeture le 28 mai.

Valeur	Haut	Bas	Vente	Valeur	Haut	Bas	Vente
Abitibi	15 1/2	15 1/2	15 1/2	G. Arrow	24	23	23
Acadia	21 1/2	21 1/2	21 1/2	Goldora	10	9	9
Agnew	22 1/2	22 1/2	22 1/2	Goldview	20	20	20
Algonia	28 1/2	28 1/2	28 1/2	Hasaga	47 1/2	45	46
Alum.	195 1/2	195 1/2	195 1/2	Heco	35 1/2	35	35
A. Lard	7 1/2	7 1/2	7 1/2	Hogarth	12	12	12
Argus	18 1/2	18 1/2	18 1/2	Hoco	40 1/2	40	40
Armia	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Imp Oil	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Asbestos	19 1/2	19 1/2	19 1/2	Int. Nio	34 1/2	34	34
Atlas S.	10 1/2	10 1/2	10 1/2	Ker Ad	14	13 1/2	14
Aubelle	33	33	33	Kirk T.	20	20	20
Aurifer	440	435	440	Laborator	460	455	460
Bagam	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Laguer	22	22	22
Bankit	17 1/2	17 1/2	17 1/2	Lakappa	30 1/2	30	30
Base M.	34	34	34	Lard T.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Beaulieu	189	187 1/2	187 1/2	Lexin	15	14	14
Bel	22	22	22	Lingma	20	20	20
Bidgood	11 1/2	11 1/2	11 1/2	Louise	214	214	214
Bobjo	6 1/2	6 1/2	6 1/2	Lunawrd	18	18	18
Boyer	11 1/2	11 1/2	11 1/2	MacL	370	360	370
Brail	21 1/2	21 1/2	21 1/2	MacL	170	164	170
Brazil	100	95	98	Madison	320	315	320
Buffard	18	18	18	Malart	180	175	180
Buf. Ca.	17	17	17	Marcus	71	69	70
Calder	198	195	195	McKenzie	64	62	62
Cal. Ed.	305	295	305	McKenzie	245	235	245
Cam. R.W.	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Negus	208	199	208
C. B. R.	12 1/2	12 1/2	12 1/2	New Ma	38	37	37
C. P. R.	180	175	180	Nio	10	9	9
C. Pat.	180	175	180	Nio	10	9	9
Chester	41	41	41	Norbert	145	141	141
Chimo	21 1/2	21 1/2	21 1/2	Norse	10	10	10
Citral	91 1/2	91 1/2	91 1/2	O'Brien	23	22	22
Cocher	77	75	75	O'Brien	23	22	22
C. East	155	154	155	Oskimo	182	175	182
C. Gas	140	140	140	Parkland	140	135	140
Delta	14 1/2	14 1/2	14 1/2	Parmaster	47	45	45
D. Seng	105	102	105	Perron	107	105	107
Dicken	8	8	8	Powell	107	107	107
Discov	8	8	8	Powell	107	107	107
D. Mag	90	80	87 1/2	Quemont	154	145	154
Donaldis	16	16	16	Roxana	70	64	70
Duquesne	14	14	14	Sensat	41	41	41
Duvay	45	43	45	Sheritt	320	305	310
E. Amph	188	180	183	Shiden	45 1/2	43	43
E. Mal	315	300	315	Sullivan	215	200	215
E. Sull	84	80	81	Teck H.	400	380	395
Eider	46	46	46	U. Cn	235	220	235
Eldora	19	18 1/2	19	Witsey	15 1/2	15	15 1/2
El Sol	19	18 1/2	19	Ymir	15 1/2	15	15 1/2
Dulama	19	18 1/2	19				
Ford A.	259	253	255				
Probia	610	605	605				
Giant	105	102	104				
God L.	35	30	32				
G. Hawk	35	30	32				

Bourse de Toronto

Toronto, 29 (C.P.). — Les mines d'or ont montré de l'activité et se sont maintenues à la hausse durant la matinée sur le marché de Toronto. La hausse de 50 pour cent à 33-1/2 pour cent demandée sur les exigences de marge. Les industriels ont paru peu actifs et les pertes et les gains se répartissent également dans ce groupe. Negus a été en vedette ce matin avec un gain de 21 cents à 2,26. Cochenour, Donalds, Smelters, Giant, Madson, Nickel, Marcus Gold, Noranda, Pioneer, Steep Rock, Sheritt, Senator, San Antonio et Que-

mont ont avancé tandis que Duquesne, Lingman, Osisko et Sullivan enregistraient des pertes de quelques cents. Bell Telephone, Dominion Coal, Purity Flour, P. Russell, Steel et Goodyear Tire ont marqué des avances. Bank of Commerce, Imperial Oil, International Petroleum, Loblaw A et Distillers Seagram ont accusé des pertes fractionnaires. Le nouveau stock ordinaire de Great Lakes a ouvert à 13-3/8 et le privilège à 46-3/4.

Bourse de Montréal

Montréal, 29 (C.P.). — Quelques titres de choix ont enregistré des gains fractionnaires durant la matinée en place locale mais les cours ont été peu achalandés. Dans le groupe des industriels Claude Neon, priv., a avancé de 1 point. Canadian Cottons a monté 3-8 et Canadian Western Lumber a gagné 1-8. Homestead Oil s'est légèrement améliorée dans les pétroles mais B. A. a perdu 1-4. Argus a haussé de 1-8. Dans le compartiment des mines d'or, Gold Lake a gagné 2 cts et Sullivan 5 cents.

Bourse de New-York

New-York, 29 (P.A.). — Les valeurs dirigeantes ont affiché un ton ferme ce matin sur le marché de New-York, mais les gains n'ont été que fractionnaires. Chrysler, U. S. Steel, Sears Roebuck, Montgomery Ward, American Water Works, Douglas Aircraft, General Motors, American Woolen, Baltimore, Ohio et Southern Railway ont enregistré des avances fractionnaires mais Bethlehem, Goodyear et Dome Mines ont accusé de légères pertes.

Les changes

Ottawa, 29 (C.P.). — La Commission de contrôle du change étranger conserve les taux suivants pour le dollar américain: achat au pair et 1/2 pour cent de prime à la vente. La livre sterling cote en monnaie canadienne \$4.02 à l'achat et \$4.04 à la vente.

Reflets de la Bourse

Le peu d'activité des cours américains depuis le début de la semaine est attribuable en grande partie à la fermeture de la bourse de New-York et du marché de grain de Chicago ainsi que la plupart des marchés des U.-S. vendredi, à l'occasion du Jour du Souvenir. De plus le lendemain sera le premier samedi où il n'y aura pas de séance par suite de la décision des autorités de fermer ce jour-là pour l'été. Il n'est donc pas étonnant de constater que le marché se comporte irrégulièrement depuis le début de la semaine, car nombre de spéculateurs préfèrent sortir du marché durant ce long congé de trois jours et procéder éventuellement à des liquidations. Le mouvement général au sujet des affaires persiste toujours malgré que les déclarations de dividendes se maintiennent à un niveau élevé et tout semble indiquer que le marché escompte quelque chose de régression attendue dans les affaires. Il est probable que le mouvement descendant actuel se poursuivra entrecoupé de reprises et de baisses. Ce matin, les avances fractionnaires ont prédominé sur le marché, mais les cours étaient peu achalandés.

Le dollar canadien était à la baisse de 1/2 cent de point à un escompte de 5 pour cent par rapport au dollar américain. Le livre sterling est demeuré à \$4.02 1/2-1/8.

La production canadienne de nickel en mars a été de 20,028,671 livres en regard de 17,444,086 livres en février et de 15,677,086 livres en mars 1946, selon un rapport du Bureau fédéral de la statistique.

Canadian Cotton a tenu, hier, son assemblée annuelle sous la présidence de M. E.-C. Fox. Au dire de ce dernier, l'entreprise aurait fait de plus gros bénéfices durant ces cinq dernières années, sans les contrôles. Le taux du dividende a été haussé de 45 à 55 cents par trimestre.

Royal Securities Corp. Ltd. annonce que l'offre de \$5,000,000 d'actions privilégiées 4 p.c. de Calgary Power Limited a été sursouscrite.

Les actionnaires de Transportation Company Ltd. ont approuvé, hier, le projet de réorganisation du capital proposé récemment. \$97,000 sur un total de \$113,000 d'obligations étaient représentées.

The Homestead Consolidated Oil Company Limited a informé le Curb de Montréal qu'une autre tranche de 166,000 actions de capital a été payée en vertu de l'accord avec Owen Investors Limited, au prix de 15 cents l'action.

Il y a 2,485,050 actions émises et en cours et 1,514,950 actions dans le trésor.

La Commission hydroélectrique de Québec a avisé Southmount Investment Co. Ltd. de lui délivrer toutes les actions de Keystone Transport Ltd. contre une somme de \$300,000. Cette compagnie détient 51 pour cent sur un total de 1,000 actions. Le montant offert est celui inscrit pour ces actions au bilan daté du 31 décembre 1946. M. Norris, président, a laissé entendre que la compagnie accepterait probablement pour Keystone un prix qu'elle pourrait juger raisonnable.

Le Curb de Montréal annonce que les nouvelles actions mentionnées ci-dessus de The Great Lakes Paper Company seront admises à la cote de la section non officielle à l'ouverture des affaires le 29 mai 1947. 400,000 actions ordinaires, sans valeur nominale; 100,000 actions privilégiées classe "A", à dividende de \$2.50 cumulatif, sans valeur nominale.

Le Curb de Montréal annonce aussi que les anciennes actions ordinaires, classe "A", de The Great Lakes Paper Company seront admises à la cote de la section non officielle à la fermeture des affaires, aujourd'hui, le 28 mai 1947.

Production de beurre en hausse de 7.4 p.c.

Beurre de beurrierie	1er avril	1er mai
1947	6,826,925	7,4
1946	6,772,989	
Janvier-Avril 1947	10,208,191	+ 9.3
Janvier-Avril 1946	9,343,025	
Janvier-Avril 1947	921,457	- 36.0
Janvier-Avril 1946	1,487,182	
Janvier-Avril 1947	1,756,189	- 33.6
Janvier-Avril 1946	2,646,639	
EN ENTREPOT	1947	1947
1er avril	3,187,917	1,966,486
1er mai	2,233,498	1,909,419
Total	5,421,413	3,875,905
Augmentation	6,774,431	6,016,516
Fabriques	320,564	674,779
Total	7,094,995	6,691,295</



Jeudi, 29 mai 1947

Sommaire des postes locaux

CBP-590 kilocycles	6.45 Nouvelles de chez nous	7.30 Parade sportive.
6.00 Tran l'Interpède.	7.00 Au milieu-hal.	7.45 Interpède.
6.15 Radio-Journal.	7.15 Les refraîns que vous chantez.	7.55 Interpède et sports.
6.25 Chronique sportive	7.20 Chronique aujourd'hui.	8.00 Windsor Bowling.
6.30 Revue de l'actualité.	7.25 Ou en est le radio.	8.00 L'appel du souvenir.
6.45 Cœur d'acier.	7.30 Ou en est le radio.	8.15 Les domaines du rythme.
7.00 Un homme et son péché.	7.45 Le journal de mon curé.	8.30 Le refrain du jour.
7.15 Métropole.	7.50 Studio.	8.35 Fernand Gratton, pianiste.
7.30 Ensemble Zbriger.	8.00 Théâtre du printemps.	8.45 Les succès américains.
7.45 Et puis après?	8.10 À déterminer.	9.00 Récital.
7.50 Petite revue de CBV.	8.20 Choses du temps.	9.10 Talents de chez nous.
8.00 La butte aux moulinets.	8.30 Nazaire et Barnabé.	9.20 Choses du temps.
8.10 Les chansonniers.	8.40 Banco-Banco.	10.15 Temps présent.
8.20 Studio G-7.	8.50 Sound Off.	10.30 Heure de la danse.
8.30 Radio-Journal.	9.00 Nocturne.	11.00 Musique.
8.45 Cœur d'acier.	9.10 situation internationale.	11.30 Pin des émissions.
8.50 Histoire de la musique.	9.20 Causette.	
9.00 Nouvelles et fin des émissions.	9.30 Nouvelles.	
	9.40 Refrain populaire.	
	9.50 Nouvelles sportives.	
	10.00 Dansons.	
	10.10 Orchestre.	
	10.20 Nouvelles.	
	10.30 Voitures de rêve!	
	10.40 Orchestre.	
	10.50 Musique de rêve.	
	11.00 Nouvelles.	
	11.10 Pin des émissions.	
	11.20 Pin des émissions.	
	11.30 Pin des émissions.	
	11.40 Pin des émissions.	
	11.50 Pin des émissions.	
	12.00 Pin des émissions.	
	12.10 Pin des émissions.	
	12.20 Pin des émissions.	
	12.30 Pin des émissions.	
	12.40 Pin des émissions.	
	12.50 Pin des émissions.	
	13.00 Pin des émissions.	
	13.10 Pin des émissions.	
	13.20 Pin des émissions.	
	13.30 Pin des émissions.	
	13.40 Pin des émissions.	
	13.50 Pin des émissions.	
	14.00 Pin des émissions.	
	14.10 Pin des émissions.	
	14.20 Pin des émissions.	
	14.30 Pin des émissions.	
	14.40 Pin des émissions.	
	14.50 Pin des émissions.	
	15.00 Pin des émissions.	
	15.10 Pin des émissions.	
	15.20 Pin des émissions.	
	15.30 Pin des émissions.	
	15.40 Pin des émissions.	
	15.50 Pin des émissions.	
	16.00 Pin des émissions.	
	16.10 Pin des émissions.	
	16.20 Pin des émissions.	
	16.30 Pin des émissions.	
	16.40 Pin des émissions.	
	16.50 Pin des émissions.	
	17.00 Pin des émissions.	
	17.10 Pin des émissions.	
	17.20 Pin des émissions.	
	17.30 Pin des émissions.	
	17.40 Pin des émissions.	
	17.50 Pin des émissions.	
	18.00 Pin des émissions.	
	18.10 Pin des émissions.	
	18.20 Pin des émissions.	
	18.30 Pin des émissions.	
	18.40 Pin des émissions.	
	18.50 Pin des émissions.	
	19.00 Pin des émissions.	
	19.10 Pin des émissions.	
	19.20 Pin des émissions.	
	19.30 Pin des émissions.	
	19.40 Pin des émissions.	
	19.50 Pin des émissions.	
	20.00 Pin des émissions.	
	20.10 Pin des émissions.	
	20.20 Pin des émissions.	
	20.30 Pin des émissions.	
	20.40 Pin des émissions.	
	20.50 Pin des émissions.	
	21.00 Pin des émissions.	
	21.10 Pin des émissions.	
	21.20 Pin des émissions.	
	21.30 Pin des émissions.	
	21.40 Pin des émissions.	
	21.50 Pin des émissions.	
	22.00 Pin des émissions.	
	22.10 Pin des émissions.	
	22.20 Pin des émissions.	
	22.30 Pin des émissions.	
	22.40 Pin des émissions.	
	22.50 Pin des émissions.	
	23.00 Pin des émissions.	
	23.10 Pin des émissions.	
	23.20 Pin des émissions.	
	23.30 Pin des émissions.	
	23.40 Pin des émissions.	
	23.50 Pin des émissions.	
	24.00 Pin des émissions.	
	24.10 Pin des émissions.	
	24.20 Pin des émissions.	
	24.30 Pin des émissions.	
	24.40 Pin des émissions.	
	24.50 Pin des émissions.	
	25.00 Pin des émissions.	
	25.10 Pin des émissions.	
	25.20 Pin des émissions.	
	25.30 Pin des émissions.	
	25.40 Pin des émissions.	
	25.50 Pin des émissions.	
	26.00 Pin des émissions.	
	26.10 Pin des émissions.	
	26.20 Pin des émissions.	
	26.30 Pin des émissions.	
	26.40 Pin des émissions.	
	26.50 Pin des émissions.	
	27.00 Pin des émissions.	
	27.10 Pin des émissions.	
	27.20 Pin des émissions.	
	27.30 Pin des émissions.	
	27.40 Pin des émissions.	
	27.50 Pin des émissions.	
	28.00 Pin des émissions.	
	28.10 Pin des émissions.	
	28.20 Pin des émissions.	
	28.30 Pin des émissions.	
	28.40 Pin des émissions.	
	28.50 Pin des émissions.	
	29.00 Pin des émissions.	
	29.10 Pin des émissions.	
	29.20 Pin des émissions.	
	29.30 Pin des émissions.	
	29.40 Pin des émissions.	
	29.50 Pin des émissions.	
	30.00 Pin des émissions.	

Vendredi, 30 mai 1947

Sommaire des postes locaux

CBP-590 kilocycles	12.10	Température pronostic.	5.30	A votre service.
6.30 Ouverture	12.15	Parfums musicaux.	5.35	Radio-Journal.
7.00 Nouvelles et opéra de l'après-midi.	12.20	Sport.	6.15	Midi-Matin.
7.10 Radio-Journal.	12.25	Coin du disque.	6.30	Réveil provincial.
7.20 Interpède.	12.30	Nouvelles mondiales.	6.50	Radio-annuaire.
7.30 Musique légère.	12.35	Le sport.	6.55	Radio-annuaire.
7.40 Nouvelles.	1.00	Radio-Entrevue.	7.00	Heure familiale.
7.50 Moment musical.	1.05	Fleurs musicales.	7.30	Parade sportive.
8.00 Propos mélodiques.	1.10	Mélodies.	7.40	Studio.
8.15 Les plus belles voix.	1.15	Révéris musicales.	7.45	Window Bowling.
8.30 Quoi de nouveau?	1.20	Actualités.	7.55	Nouvelles et sport.
8.45 Chronique sportive.	1.25	Orchestre.	8.00	Parade du souvenir.
8.55 Revue de l'actualité.	1.30	Actualités.	8.15	Le domaine du Rhyth-
9.05 Courrier-confidences.	1.35	Orchestre.	8.20	me.
9.15 Petit pourri musical.	1.40	Actualités.	8.30	Le refrain du jour.
9.30 Joyeux Troubadour.	1.45	Actualités.	8.35	Orchestre.
9.40 Jeunesse dorée	1.50	Actualités.	8.45	Campagne d'embellisse-
9.50 Paris musical.	1.55	Actualités.	8.50	ment.
10.00 Réveil rural.	2.00	Actualités.	9.00	Orchestre.
10.10 Radio-Journal.	2.05	Actualités.	9.30	Musique par Jones.
10.20 Interpède.	2.10	Actualités.	9.50	Jean Narthace.
10.30 Vers le soleil	2.15	Actualités.	10.00	Parm et Home.
10.45 Musique sud-améri-	2.20	Actualités.	10.30	Café St-Jacques.
11.00	2.25	Actualités.	10.45	The Californians.
2.00	2.30	Actualités.	11.00	Musique.
2.15	2.35	Actualités.	11.30	Pro de l'émission
2.30	2.40	Actualités.	11.35	CHAD-800 kilocycles
2.45	2.45	Actualités.	6.05	Parm and Home.
2.55	2.50	Actualités.	6.00	Nouvelles.
3.00	2.55	Actualités.	6.05	Parm and Home.
3.05	3.00	Actualités.	6.10	Debut, Montreal!
3.10	3.05	Actualités.	6.15	Programme au Sacré
3.15	3.10	Actualités.	6.20	Coeur.
3.20	3.15	Actualités.	6.25	Heure musicale.
3.25	3.20	Actualités.	6.30	Parker Comedy.
3.30	3.25	Actualités.	6.35	Nouvelles.
3.35	3.30	Actualités.	6.40	Musique.
3.40	3.35	Actualités.	6.45	Nouvelles et sports
3.45	3.40	Actualités.	6.50	Heure musicale.
3.50	3.45	Actualités.	6.55	Nouvelles.
3.55	3.50	Actualités.	7.00	Time time.
4.00	3.55	Actualités.	7.05	Nouvelles.
4.05	4.00	Actualités.	7.10	Something Old-Some-
4.10	4.05	Actualités.	7.15	thing New.
4.15	4.10	Actualités.	7.20	Room.
4.20	4.15	Actualités.	7.25	Salades.
4.25	4.20	Actualités.	7.30	Sporting News.
4.30	4.25	Actualités.	7.35	Polka holiday.
4.35	4.30	Actualités.	7.40	Personnalités dans les
4.40	4.35	Actualités.	7.45	concerts.
4.45	4.40	Actualités.	7.50	Concert Pop.
4.50	4.45	Actualités.	7.55	Radio-annuaire.
4.55	4.50	Actualités.	8.00	Radio-annuaire.
5.00	4.55	Actualités.	8.05	Radio-annuaire.
5.05	4.60	Actualités.	8.10	Radio-annuaire.
5.10	4.65	Actualités.	8.15	Radio-annuaire.
5.15	4.70	Actualités.	8.20	Radio-annuaire.
5.20	4.75	Actualités.	8.25	Radio-annuaire.
5.25	4.80	Actualités.	8.30	Radio-annuaire.
5.30	4.85	Actualités.	8.35	Radio-annuaire.
5.35	4.90	Actualités.	8.40	Radio-annuaire.
5.40	4.95	Actualités.	8.45	Radio-annuaire.
5.45	5.00	Actualités.	8.50	Radio-annuaire.
5.50	5.05	Actualités.	8.55	Radio-annuaire.
5.55	5.10	Actualités.	9.00	Radio-annuaire.
6.00	5.15	Actualités.	9.05	Radio-annuaire.
6.05	5.20	Actualités.	9.10	Radio-annuaire.
6.10	5.25	Actualités.	9.15	Radio-annuaire.
6.15	5.30	Actualités.	9.20	Radio-annuaire.
6.20	5.35	Actualités.	9.25	Radio-annuaire.
6.25	5.40	Actualités.	9.30	Radio-annuaire.
6.30	5.45	Actualités.	9.35	Radio-annuaire.
6.35	5.50	Actualités.	9.40	Radio-annuaire.
6.40	5.55	Actualités.	9.45	Radio-annuaire.
6.45	6.00	Actualités.	9.50	Radio-annuaire.
6.50	6.05	Actualités.	9.55	Radio-annuaire.
6.55	6.10	Actualités.	10.00	Radio-annuaire.
7.00	6.15	Actualités.	10.05	Radio-annuaire.
7.05	6.20	Actualités.	10.10	Radio-annuaire.
7.10	6.25	Actualités.	10.15	Radio-annuaire.
7.15	6.30	Actualités.	10.20	Radio-annuaire.
7.20	6.35	Actualités.	10.25	Radio-annuaire.
7.25	6.40	Actualités.	10.30	Radio-annuaire.
7.30	6.45	Actualités.	10.35	Radio-annuaire.
7.35	6.50	Actualités.	10.40	Radio-annuaire.
7.40	6.55	Actualités.	10.45	Radio-annuaire.
7.45	7.00	Actualités.	10.50	Radio-annuaire.
7.50	7.05	Actualités.	10.55	Radio-annuaire.
7.55	7.10	Actualités.	11.00	Radio-annuaire.
8.00	7.15	Actualités.	11.05	Radio-annuaire.
8.05	7.20	Actualités.	11.10	Radio-annuaire.
8.10	7.25	Actualités.	11.15	Radio-annuaire.
8.15	7.30	Actualités.	11.20	Radio-annuaire.
8.20	7.35	Actualités.	11.25	Radio-annuaire.
8.25	7.40	Actualités.	11.30	Radio-annuaire.
8.30	7.45	Actualités.	11.35	Radio-annuaire.
8.35	7.50	Actualités.	11.40	Radio-annuaire.
8.40	7.55	Actualités.	11.45	Radio-annuaire.
8.45	8.00	Actualités.	11.50	Radio-annuaire.
8.50	8.05	Actualités.	11.55	Radio-annuaire.
8.55	8.10	Actualités.	12.00	Radio-annuaire.
9.00	8.15	Actualités.	12.05	Radio-annuaire.
9.05	8.20	Actualités.	12.10	Radio-annuaire.
9.10	8.25	Actualités.	12.15	Radio-annuaire.
9.15	8.30	Actualités.	12.20	Radio-annuaire.
9.20	8.35	Actualités.	12.25	Radio-annuaire.
9.25	8.40	Actualités.	12.30	Radio-annuaire.
9.30	8.45	Actualités.	12.35	Radio-annuaire.
9.35	8.50	Actualités.	12.40	Radio-annuaire.
9.40	8.55	Actualités.	12.45	Radio-annuaire.
9.45	9.00	Actualités.	12.50	Radio-annuaire.
9.50	9.05	Actualités.	12.55	Radio-annuaire.
9.55	9.10	Actualités.	13.00	Radio-annuaire.
10.00	9.15	Actualités.	13.05	Radio-annuaire.
10.05	9.20	Actualités.	13.10	Radio-annuaire.
10.10	9.25	Actualités.	13.15	Radio-annuaire.
10.15	9.30	Actualités.	13.20	Radio-annuaire.
10.20	9.35	Actualités.	13.25	Radio-annuaire.
10.25	9.40	Actualités.	13.30	Radio-annuaire.
10.30	9.45	Actualités.	13.35	Radio-annuaire.
10.35	9.50	Actualités.	13.40	Radio-annuaire.
10.40	9.55	Actualités.	13.45	Radio-annuaire.
10.45	10.00	Actualités.	13.50	Radio-annuaire.
10.50	10.05	Actualités.	13.55	Radio-annuaire.
10.55	10.10	Actualités.	14.00	Radio-annuaire.
11.00	10.15	Actualités.	14.05	Radio-annuaire.
11.05	10.20	Actualités.	14.10	Radio-annuaire.
11.10	10.25	Actualités.	14.15	Radio-annuaire.
11.15	10.30	Actualités.	14.20	Radio-annuaire.
11.20	10.35	Actualités.	14.25	Radio-annuaire.
11.25	10.40	Actualités.	14.30	Radio-annuaire.
11.30	10.45	Actualités.	14.35	Radio-annuaire.
11.35	10.50	Actualités.	14.40	Radio-annuaire.
11.40	10.55	Actualités.	14.45	Radio-annuaire.
11.45	11.00	Actualités.	14.50	Radio-annuaire.
11.50	11.05	Actualités.	14.55	Radio-annuaire.
11.55	11.10	Actualités.	15.00	Radio-annuaire.
12.00	11.15	Actualités.	15.05	Radio-annuaire.
12.05	11.20	Actualités.	15.10	Radio-annuaire.
12.10	11.25	Actualités.	15.15	Radio-annuaire.
12.15	11.30	Actualités.	15.20	Radio-annuaire.
12.20	11.35	Actualités.	15.25	Radio-annuaire.
12.25	11.40	Actualités.	15.30	Radio-annuaire.
12.30	11.45	Actualités.	15.35	Radio-annuaire.
12.35	11.50	Actualités.	15.40	Radio-annuaire.
12.40	11.55	Actualités.	15.45	Radio-annuaire.
12.45	12.00	Actualités.	15.50	Radio-annuaire.
12.50	12.05	Actualités.	15.55	Radio-annuaire.
12.55	12.10	Actualités.	16.00	Radio-annuaire.
13.00	12.15	Actualités.	16.05	Radio-annuaire.
13.05	12.20	Actualités.	16.10	Radio-annuaire.
13.10	12.25	Actualités.	16.15	Radio-annuaire.
13.15	12.30	Actualités.	16.20	Radio-annuaire.
13.20	12.35	Actualités.	16.25	Radio-annuaire.
13.25	12.40	Actualités.	16.30	Radio-annuaire.
13.30	12.45	Actualités.	16.35	Radio-annuaire.
13.35	12.50	Actualités.	16.40	Radio-annuaire.
13.40	12.55	Actualités.	16.45	Radio-annuaire.
13.45	13.00	Actualités.	16.50	Radio-annuaire.
13.50	13.05	Actualités.	16.55	Radio-annuaire.
13.55	13.10	Actualités.	17.00	Radio-annuaire.
14.00	13.15	Actualités.	17.05	Radio-annuaire.
14.05	13.20	Actualités.	17.10	Radio-annuaire.
14.10	13.25	Actualités.	17.15	Radio-annuaire.
14.15	13.30	Actualités.	17.20	Radio-annuaire.
14.20	13.35	Actualités.	17.25	Radio-annuaire.
14.25	13.40	Actualités.	17.30	Radio-annuaire.
14.30	13.45	Actualités.	17.35	Radio-annuaire.
14.35	13.50	Actualités.	17.40	Radio-annuaire.
14.40	13.55	Actualités.	17.45	Radio-annuaire.
14.45	14.00	Actualités.	17.50	Radio-annuaire.
14.50	14.05	Actualités.	17.55	Radio-annuaire.
14.55	14.10	Actualités.	18.00	Radio-annuaire.
15.00	14.15	Actualités.	18.05	Radio-annuaire.
15.05	14.20	Actualités.	18.10	Radio-annuaire.
15.10	14.25	Actualités.	18.15	Radio-annuaire.
15.15	14.30	Actualités.	18.20	Radio-annuaire.
15.20	14.35	Actualités.	18.25	Radio-annuaire.
15.25	14.40	Actualités.	18.30	Radio-annuaire.
15.30	14.45	Actualités.	18.35	Radio-annuaire.
15.35	14.50	Actualités.	18.40	Radio-annuaire.
15.40	14.55	Actualités.	18.45	Radio-annuaire.
15.45	15.00	Actualités.	18.50	Radio-annuaire.
15.50	15.05	Actualités.	18.55	Radio-annuaire.
15.55	15.10	Actualités.	19.00	Radio-annuaire.
16.00	15.15	Actualités.	19.05	Radio-annuaire.
16.05	15.20	Actualités.	19.10	Radio-annuaire.
16.10	15.25	Actualités.	19.15	Radio-annuaire.
16.15	15.30	Actualités.	19.20	Radio-annuaire.
16.20	15.35	Actualités.	19.25	Radio-annuaire.
16.25	15.40	Actualités.	19.30	Radio-annuaire.
16.30	15.45	Actualités.	19.35	Radio-annuaire.
16.35	15.50	Actualités.	19.40	Radio-annuaire.
16.40	15.55	Actualités.	19.45	Radio-annuaire.
16.45	16.00	Actualités.	19.50	Radio-annuaire.
16.50	16.05	Actualités.	19.55	Radio-annuaire.
16.55	16.10	Actualités.	20.00	Radio-annuaire.
17.00	16.15	Actualités.	20.05	Radio-annuaire.
17.05	16.20	Actualités.	20.10	Radio-annuaire.
17.10	16.25	Actualités.	20.15	Radio-annuaire.
17.15	16.30	Actualités.	20.20	Radio-annuaire.
17.20	16.35	Actualités.	20.25	Radio-annuaire.
17.25	16.40	Actualités.	20.30	Radio-annuaire.
17.30	16.45	Actualités.	20.35	Radio-annuaire.
17.35	16.50	Actualités.	20.40	Radio-annuaire.
17.40	16.55	Actualités.	20.45	Radio-annuaire.
17.45	17.00	Actualités.	20.50	Radio-annuaire.
17.50	17.05	Actualités.	20.55	Radio-annuaire.
17.55	17.10	Actualités.	21.00	Radio-annuaire.
18.00	17.15	Actualités.	21.05	Radio-annuaire.
18.05	17.20	Actualités.	21.10	Radio-annuaire.
18.10	17.25	Actualités.	21.15	Radio-annuaire.
18.15	17.30	Actualités.	21.20	Radio-annuaire.
18.20	17.35	Actualités.	21.25	Radio-annuaire.
18.25	17.40	Actualités.	21.30	Radio-annuaire.
18.30	17.45	Actualités.	21.35	Radio-annuaire.
18.35	17.50	Actualités.	21.40	Radio-annuaire.
18.40	17.55	Actualités.	21.45	Radio-annuaire.
18.45	18.00	Actualités.	21.50	Radio-annuaire.
18.50	18.05	Actualités.	21.55	Radio-annuaire.
18.55	18.10	Actualités.	22.00	Radio-annuaire.
19.00	18.15	Actualités.	22.05	Radio-annuaire.
19.05	18.20	Actualités.	22.10	Radio-annuaire.
19.10	18.25	Actualités.	22.15	Radio-annuaire.
19.15	18.30	Actualités.	22.20	Radio-annuaire.
19.20	18.35	Actualités.	22.25	Radio-annuaire.
19.25	18.40	Actualités.	22.30	Radio-annuaire.
19.30	18.45	Actualités.	22.35	Radio-annuaire.
19.35	18.50	Actualités.	22.40	Radio-annuaire.
19.40	18.55	Actualités.	22.45	Radio-annuaire.
19.45	19.00	Actualités.	22.50	Radio-annuaire.
19.50	19.05	Actualités.	22.55	Radio-annuaire.
19.55	19.10	Actualités.	23.00	Radio-annuaire.
20.00	19.15	Actualités.	23.05	Radio-annuaire.
20.05	19.20	Actualités.	23.10	Radio-annuaire.
20.10	19.25	Actualités.	23.15	Radio-annuaire.
20.15	19.30	Actualités.	23.20	Radio-annuaire.
20.20	19.35	Actualités.	23.25	Radio-annuaire.
20.25	19.40	Actualités.	23.30	Radio-annuaire.
20.30	19.45	Actualités.	23.35	Radio-annuaire.
20.35	19.50	Actualités.	23.40	Radio-annuaire.
20.40	19.55	Actualités.	23.45	Radio-annuaire.
20.45	20.00	Actualités.	23.50	Radio-annuaire.
20.50	20.05	Actualités.	23.55	Radio-annuaire.
20.55	20.10	Actualités.	24.00	Radio-annuaire.
21.00	20.15	Actualités.	24.05	Radio-annuaire.
21.05	20.20	Actualités.	24.10	Radio-annuaire.
21.10	20.25	Actualités.	24.15	Radio-annuaire.
21.15	20			

Nouvelles municipales

Le comité exécutif a créé hier le comité sur la révision des permis municipaux — Séance du conseil municipal lundi prochain — Un emprunt de \$2,000,000 — Un successeur à M. Desrochers — Des maisons pour Rosemont

Faisant suite à une promesse faite il y a quelques jours, le Comité exécutif de la ville de Montréal a nommé hier les membres qui feront partie du comité spécial chargé de faire enquête et rapport sur la révision des permis municipaux.

MM. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif, ainsi que MM. Aimé Parent, et R. F. Quinn, membres du Comité exécutif et représentants des catégories "B" et "C" au Conseil, feront partie du comité consultatif. S'ils sont dans l'impossibilité d'assister à l'une ou l'autre des séances du comité, ils auront le loisir de se faire représenter.

La Chambre de commerce de Montréal, la Chambre de commerce des jeunes, le Montreal Board of Trade, la Canadian Manufacturers Association et l'Association des marchands détaillants sont invités à déléguer chacun un représentant pour siéger dans le nouveau comité.

Me Guillaume Saint-Pierre, c.r., chef du Contentieux municipal, et M. Lancelotte Roberge, directeur municipal des finances, en font partie ex-officio.

Après étude de la question, le comité préparera un rapport qui sera soumis au Comité exécutif pour approbation. Les commissaires verront ensuite à faire préparer un projet de règlement conforme à ce rapport.

Commentaires

A la Chambre de commerce de Montréal on se réjouit de la formation de ce comité, mais on déclare en même temps que la ville de Montréal devra faire tout ce qui est nécessaire pour assurer le succès des délibérations.

Si on laisse les membres du comité se charger seuls de toute la besogne, on court fatalement à un échec. Ils n'ont ni le temps, ni les connaissances techniques nécessaires pour mener leur travail à bonne fin. Il faudra nécessairement qu'on leur adjoigne des techniciens, des experts en la matière, qui se chargeront de la partie technique du travail et des recherches.

A ces conditions, dit-on à la Chambre de commerce, le succès devrait être très grand.

Séance du conseil

L'assemblée statutaire de juin du Conseil municipal commence lundi prochain, à 4 heures de l'après-midi.

Le principal article à l'ordre du jour c'est un projet de règlement pour autoriser la ville à emprunter une somme de \$2,000,000, aux banques, pour défrayer le coût d'un certain nombre de travaux d'améliorations locales.

On prévoit que le débat sera assez serré autour de cet emprunt. Le président du Comité exécutif, M. J.-O. Asselin, affirme que cet emprunt est une affaire de routine, ni plus ni moins. Il nous faut, dit-il, construire des trottoirs, installer des égouts, paver des rues, toutes choses qui sont à la charge des propriétaires qui bénéficient de ces améliorations. La ville en paie le coût initial et les propriétaires remboursent en 10 ou 20 paiements selon le cas. L'emprunt fait par la ville le sera à un taux d'intérêt de 3 pour cent ou moins, alors que la charte fixe à 6 p.c. le taux d'intérêt que doivent payer les propriétaires. Ce n'est donc pas une mauvaise transaction.

Toutefois, bon nombre de conseillers ne sont pas de l'avis de M. Asselin. Ils reprochent au Comité exécutif de recourir aux emprunts bancaires, ce que les commissaires ont toujours réprouvé, allant même jusqu'à déclarer que cette sorte d'emprunts avait conduit la ville aux portes de la faillite.

Les conseillers voudront avoir des explications sur ce changement d'attitude.

Nouveau conseiller

Les conseillers de la catégorie "A" seront invités à nommer un remplaçant à M. Cléophas Desrochers, décédé il y a quelques semaines. On mentionne deux candidats: M. Wilfrid DesLauriers et M. Emile Naud, tous deux anciens conseillers.

Pour Rosemont

On proposera également au conseil un projet de modification aux règlements de la construction dans Rosemont. On voudrait y permettre la construction de maisons de War-time Housing, selon le désir des conseillers municipaux de ce district.

On sait que ces maisons sont d'un type amélioré. Elles seront couvertes de briques et auront un solage plus solide que les maisons ordinaires de War-time Housing.

M. King à la Société royale

On inviterait le premier ministre à devenir membre honoraire — Le Dr W. P. Thompson, nouveau président; M. Gustave Lancelotte, président de l'an prochain — Démision de M. Marius Barbeau — Le congrès est terminé

Québec, 29 (D.N.C.) — L'admission de M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, à la Société royale du Canada sera considérée par le conseil, sur une proposition adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale, hier, avant la clôture du 66e congrès annuel de la société, qui a eu lieu à l'Université Laval. M. King serait invité dans les rangs de la Société royale à titre de membre honoraire. Le gouverneur général du Canada, sir Harold Alexander, est, de par sa fonction, patron d'honneur de la société.

Le prochain congrès de la Société royale du Canada aura lieu à Vancouver et sera présidé par le Dr W. P. Thompson, de l'Université de Saskatchewan, qui vient d'être élu président de la société en remplacement de M. H. A. Innis, directeur du département d'économie politique à l'Université de Toronto. C'est un Canadien français, M. Gustave Lancelotte, archiviste du Canada à Ottawa, qui a été élu vice-président. Il sera vraisemblablement appelé à occuper la présidence en 1949.

Les autres membres du conseil ont été élus: MM. F. J. Alcock, Ph. D., et Séraphin Marion, M.A., D.E.S., d'Ottawa, comme secrétaires honoraire; H. C. Cooke, M.A., Ph.D., comme trésorier honoraire.

Une démission

Québec, 29 (D.N.C.) — M. Marius Barbeau, folkloriste réputé, attaché au Musée national d'Ottawa et professeur agrégé à la faculté des lettres de l'Université Laval, a remis au président de la Société royale du Canada, le Dr H. A. Innis, de Toronto, sa démission comme membre de la section française, dont il a critiqué l'orientation. Il a aussi contesté la valeur des travaux présentés à cette section. La démission de M. Barbeau, acceptée par la section française, a été annoncée hier soir à l'assemblée générale du 66e congrès de la société. M. Barbeau avait ajouté qu'il accepterait de faire partie de la section anglaise des arts.

Le rationnement du sucre est maintenu

Le Canada garde ses réserves pour l'avenir — 80 livres de sucre par année à chaque Canadien — La taxe sur les liqueurs douces ne sera pas abolie

OTTAWA, 29 (D.N.C.) — Répondant à une question de M. John Diefenbaker (progressiste-conservateur de Lake Centre), le ministre des finances, M. Douglas Abbott, a déclaré à la Chambre des communes, hier après-midi, que le rationnement du sucre au Canada ne pouvait être aboli pour quelque temps encore.

"Nous avons des approvisionnements considérables de sucre dans notre pays, dit le ministre, mais il ne peut être question pour le moment, ni dans les mois à venir, d'abolir le rationnement de cette denrée précieuse."

Le ministre des finances a expliqué qu'actuellement, en vertu de l'accord international, Cuba nous livre des quantités considérables de sucre. Toutefois, lorsque nous aurons obtenu le quota qui nous a été fixé ces envois cesseront et alors nous devrons compter sur nos réserves.

La taxe sur les liqueurs douces

M. Abbott a déclaré qu'il était impossible d'augmenter de quatre livres par personne la ration annuelle de sucre accordée aux Canadiens. "Cette année encore, dit le ministre, nous pourrions consommer environ 80 livres de sucre par tête. C'est déjà 9 livres de plus que l'an dernier, mais encore 10 livres de moins que la consommation normale d'avant-guerre."

M. Diefenbaker avait aussi suggéré que le Canada imite les États-Unis et accorde à l'industrie, un mois à l'avance, les rations de sucre auxquelles elle a droit, ce qui aurait pour but de soulager nos entrepôts. Le ministre des finances a précisé que le Canada ne se sentait pas le besoin d'agir de la sorte parce que nos entrepôts peuvent recevoir encore une très grande quantité de sucre.

M. Abbott a déclaré aux députés progressistes-conservateurs, qui réclamaient l'abolition de la taxe de 2 cents sur les liqueurs douces, que sa réponse à cette demande était catégoriquement "non".

Cette question est survenue au cours du débat en marge d'une résolution demandant la réduction de la taxe de 2 cents à 1 cent la livre, sur les sirops. M. Howard Green, député progressiste-conservateur de Vancouver-Sud, demanda alors la réduction de la taxe sur les liqueurs douces et sa requête ayant été déclarée hors-d'ordre, les autres députés de ce parti ont protesté en signalant que la question des liqueurs douces pouvait être étudiée en relation avec celle du sucre et que dans tout le pays on réclame cette réduction de taxes.

Le ministre des finances a alors déclaré que les députés perdraient leur temps à demander l'abolition de la taxe sur les liqueurs douces parce qu'il répondrait simplement "non" à leur requête.

L'huile à chauffage sera très rare l'hiver prochain

Il en sera de même du charbon si les Canadiens ne prennent pas les précautions nécessaires — Il faut décongestionner les moyens de transport

Ottawa, 29 (D.N.C.) — Les consommateurs d'huile à chauffage auront à faire face l'hiver prochain à une grave disette d'huile à moins qu'ils ne prennent immédiatement toutes les précautions nécessaires. Les Canadiens qui utilisent le charbon comme combustible devront aussi s'empêcher de se le procurer s'ils ne veulent pas être pris au dépourvu l'hiver prochain.

Le ministre de la reconstruction, M. C. D. Howe, a hier, aux Communes, prévenu pour la seconde fois en moins de deux semaines, tous les Canadiens d'une sérieuse disette de combustible pour l'hiver prochain, disette qui pourra être évitée, toutefois, si l'on réprime les abus et si l'on prend les précautions nécessaires.

M. Howe a expliqué qu'actuellement les provisions de charbon sont énormes si l'on considère les facilités d'entreposage. Tous les entrepôts sont remplis à capacité, dit-il, et tous les consommateurs de charbon feraient bien de se procurer leur combustible immédiatement ou au cours de l'été afin de dégager nos entrepôts et de permettre ainsi aux distributeurs de refaire leurs provisions avant que les moyens de transport ne s'avèrent incapables de suffire à la demande.

Le ministre a fait remarquer que si d'une part les charbonnages américains semblent en mesure de mieux nous approvisionner qu'ils ne l'ont fait l'an dernier, nos propres charbonnages des maritimes et du Ouest sont dans une situation pénible. Dans les maritimes,

les grèves ont paralysé complètement la production et il sera très difficile de reprendre le temps perdu avant l'automne. La diminution des heures de travail dans nos mines de l'Ouest ont affecté sérieusement la production. Afin d'étendre la distribution sur une plus longue période, M. Howe encourage fortement les consommateurs à se procurer leur charbon immédiatement et qui évitera aussi l'encombrement des moyens de transport.

Pour ce qui est de l'huile à chauffage, le ministre de la reconstruction envisage une disette pire que celle de l'an dernier. Il met en garde les Canadiens qui se procurent un système de chauffage à l'huile sans avoir conclu un contrat avec leur fournisseur au préalable. Le ministre a dit qu'il craignait même, à la suite de conversations qu'il a eues avec les représentants des principales raffineries, que les producteurs et les distributeurs auront même peine à satisfaire aux demandes de leur vieille clientèle.

M. Howe a expliqué que la disette d'huile à chauffage ne se fait pas sentir qu'au Canada seulement, mais aussi dans tout le continent américain de même que dans les pays européens. Elle est directement imputable à des moyens de transport inadéquats, à une insuffisance de raffineries et aussi aux grandes distances qui séparent les grands marchés des principales sources d'huile brute.

Le ministre de la reconstruction est d'avis que l'équilibre en sera rétabli qu'en 1949-1950.

L'immigration

Le nombre des immigrants augmenterait

Le problème du transport — Pour assurer la main-d'œuvre spécialisée — Les Polonoises de M. Ludger Dionne — Elles arriveront vendredi ou samedi — M. Drew prédit une forte augmentation — 166,428 immigrants au cours des huit dernières années

Ottawa, 29 (C.P.) — Si l'on parvient à résoudre le problème du transport, il appert que cette année les portes du Canada s'ouvriront toutes grandes à des milliers d'immigrants européens qui viendront combler le manque de main-d'œuvre spécialisée dans les industries du Dominion.

Des porte-parole ont déclaré hier qu'un comité conjoint du Ministère du travail et du Service de l'immigration, qui fait partie du Ministère des ressources, a étudié un nombre considérable de demandes faites par des employeurs canadiens qui entretiennent la possibilité de faire venir des ouvriers d'Europe.

Pour les employeurs canadiens, le précédent a été créé par M. Ludger Dionne, député libéral de la Beauce à la Chambre des communes, qui a complété les derniers arrangements pour faire venir 100 jeunes Polonoises qui viendront travailler à sa filature de St-Georges-de-Beauce.

A date, a-t-on fait remarquer, ce sont les conditions de transport qui ont enrayé l'immigration au Canada et certains officiels disent que tous les efforts nécessaires seront faits pour faciliter l'immigration au Canada.

Des représentants des compagnies maritimes privées ont déclara-

ré que pas plus de 25,000 immigrants pourraient parvenir au Canada, cette année, dans les conditions présentes.

Toutefois, on a révélé que le paquebot Aquitania, en vertu d'une entente spéciale, effectuerait deux autres traversées pour le compte du gouvernement canadien avant d'être retourné à ses armateurs. Ce luxueux paquebot sera mis à la disposition des immigrants durant ces deux derniers voyages.

Il est encore impossible d'établir exactement quel sera le nombre d'immigrants qui pourront atteindre les ports canadiens cette année, soit à la demande d'industriels, soit sur requête faite par un parent canadien. L'on estime, toutefois, que les demandes pour les industries primaires seulement, telles que l'agriculture, les chantiers et les mines, s'élèveront à plusieurs milliers.

En plus, des milliers de demandes sont présentées par des Canadiens désireux de faire venir leurs parents au Canada. On avait déjà enregistré quelque 5,000 demandes faites avant la modification des règlements permettant l'entrée au pays de familles entières pourvu que le parent canadien qui fait la demande soit en mesure de garantir leur maintien.

Les Polonoises de M. Ludger Dionne

Francfort, 29 (A.P.) — Le problème du transport ayant été réglé, 100 jeunes Polonoises sont aujourd'hui en route ou attendent le moment du départ pour le Canada où elles travailleront dans une filature.

Quarante d'entre elles ont quitté Francfort hier soir à bord d'un appareil des Transocean Airlines qui doit atterrir à Bangor, Me., cet après-midi. Les soixante autres partiront à bord d'un avion de la Trans-Canada Air Lines aujourd'hui ou demain.

M. Ludger Dionne, membre du Parlement canadien, a dit que toutes ces jeunes filles avaient signé un contrat de deux ans pour travailler à sa filature de St-Georges-de-Beauce, Qué., "à un salaire raisonnable". Il a déclaré que leur transport lui coûtait quelque \$45,000.

(M. George Burt, directeur canadien des ouvriers de l'automobile, — C.I.O.-C.C.T. — qui a quitté Halifax hier pour se rendre à Prague où il assistera à une conférence mondiale de la Fédération du travail, a déclaré qu'il protesterait contre l'embauchage de la main-d'œuvre polonoise à des salaires minimums dans la province de Québec et certaines parties de l'Ontario.)

(A Montréal, lundi, M. Sam Barron, directeur canadien de l'union des ouvriers du textile a dit que les nouvelles employées de M. Dionne étaient "de pauvres jeunes filles qui échappaient à l'esclavage communiste en Roulogne pour devenir les esclaves de l'industrie dans Québec".)

M. Dionne a passé sept semaines dans la zone d'occupation américaine en Allemagne, à la recherche de ces jeunes Polonoises. Les restrictions de l'aviation internationale et le manque de navires l'ont laissé dans le doute jusqu'à hier sur la réalisation de son projet. Finalement, il a obtenu la permission de faire transporter ses ouvrières au Canada par la Transocean Airlines et la Trans-Canada Airlines.

Les employées de M. Dionne sont toutes de jeunes Catholiques qui ont été choisies avec l'aide d'une agence catholique américaine, la Mission du Vatican, et des prêtres polonais déplacés. Des religieuses s'occuperont du logement de ces jeunes filles à St-Georges. La plus grande partie d'entre elles sont des orphelines âgées de 16 à 27 ans.

M. Dionne a qui les jeunes filles ont présenté des bouquets de dahlias à l'aéroport hier soir a déclaré qu'au terme du contrat, "elles pourront décider elles-mêmes de leur avenir".

Les prédictions de M. Drew

Londres, 29 (C.P.) — Le premier ministre de l'Ontario, M. Drew, a prédit aujourd'hui, quelques heures avant son départ pour le Canada, qu'une augmentation de l'immigration vers le Canada serait possible cette année et il prévoit que le ministère du Transport annoncera bientôt une plus grande disponibilité de navires.

Il a été révélé d'autre source que des négociations étaient en cours entre le gouvernement canadien et le ministère afin d'obtenir que le paquebot Aquitania de la ligne Cunard demeure indéfiniment sur la route Southampton-Halifax mais aucune décision n'a encore été prise.

Le premier ministre ontarien a déclaré que sa brève visite au Royaume-Uni et sur le continent européen avait été "très satisfaisante".

"Les moyens de transport sont encore la grande entrave à l'immigration mais j'ai raison de croire que des décisions seront bientôt prises afin de permettre à un plus grand nombre d'immigrants d'entrer au Canada cette année", a dit M. Drew. "Les informations que j'ai obtenues sont définitives mais elles doivent venir du ministère des transports" a-t-il ajouté.

Au cours de sa visite, le ministre ontarien a visité le ministère du transport, les compagnies maritimes aériennes dans le but de connaître toutes les possibilités de transport.

M. Drew a dit qu'il ferait d'importantes révélations en arrivant à Toronto.

166,428 immigrants

Ottawa, 29 (D.N.C.) — Un nouveau rapport sur l'immigration déposé hier à la Chambre des communes a révélé que du 1er avril 1939 au 31 mars 1947, 166,428 immigrants étaient entrés au Canada. Ce rapport complétait celui qui a déjà été déposé il y a quelques jours.

Juge de paix condamné à quinze jours de prison

Le juge René Thérberge a imposé une peine de 15 jours de prison, ce matin, à un juge de paix, Arcade Meloche, 5531 rue Dandurand, qui avait avoué sa culpabilité. Il y a quelque temps à l'accusation d'avoir tenté d'éviter de payer l'impôt sur le revenu en faisant de fausses déclarations.

Deux autres individus avaient été condamnés à l'amende relativement à cette même affaire. Ce sont Armand St-Jean, gendre de Meloche, qui avait écopé de \$50 d'amende, et Jean-H. Gauthier, condamné à payer \$100 d'amende.

Me Roger Quimet, C.R., occupait pour la poursuite.

Condamnés au pénitencier

Fabien Vendetti, 25 ans, 1870, rue St-Timothée, a écopé d'une sentence de 4 ans de pénitencier, ce matin, devant le juge T.-A. Fontaine qui l'a trouvé coupable d'un vol avec effraction dans un magasin sis à 924 est, rue LaGauchetière. Me Irénée Lagarde, C.R., occupait pour la Couronne.

Devant le juge René Thérberge, Gratin Kaserky a été condamné à 2 ans de pénitencier pour vol dans un wagon du C.N.R. Me Auguste Angers, C.R., occupait en poursuite.

— On a doublé en français le film belge de langue flamande Baas Gansendonck, réalisé par Gaston Arien d'après le roman d'Henri Conscience. Le film sortira en France.

Plateau 5151
OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS

Spéciaux vendredi POUR LA JEUNESSE

Confection pour garçons au sous-sol (Centre)

Vestons sport (15 à 19 ans)

Léger tweed de laine à carreaux petits ou grands dans le ton de beige. Veston droit doublé jusqu'à la moitié; poches appliquées. Coupe et confection soignées.

15.95

Pantalons sport (12 à 20 ans)

Choix de tweed de laine beige ou brun, belle flanelle grise. Pantalon de coupe ordinaire; quelques-uns avec plis à la taille; le bas avec revers. Coupe et confection soignées.

4.79 à 9.95

Au choix

COMPLETS 3 PIECES

(6 à 12 ans)

14.50

Les parents viendront choisir un tel complet pour la fin de l'année scolaire et pour certaines circonstances durant l'été. Tweed de laine fini DO-NEGAL. Veston croisé avec culotte aux genoux et une culotte équitation. Belle confection.

DUPUIS — sous-sol (Centre)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL v.-p. et gér. gén.

Appel aux témoignages de princes allemands

Nuremberg, Allemagne, 29 (Reuter) — Quatre princes allemands ont été arrêtés et conduits à la prison de Nuremberg, pour servir comme témoins dans seize causes contre de hauts officiers nazis. Les témoins royaux sont le prince Philippe de Hesse, le prince Auguste-Guillaume de Prusse, le prince héritier Friedrich Christian Zu Schaumburg Lippe, et le prince héritier Ernest de Lippe-Detmold. Le premier, un arrière-petit-fils de la reine Victoria, était en prison depuis son arrestation, ordonnée par Hitler en 1943, après la reddition de l'Italie. Il avait servi d'intermédiaire entre Hitler et Mussolini, à l'époque de l'Anschluss en Autriche et de l'invasion de la Tchécoslovaquie. On s'attend qu'il témoignera sur des crimes d'euthanasie, commis au temps où il était président de la province de Hesse-Cassel. Le second est le fils du kaiser Guillaume décédé. Il avait servi comme brigadier général dans l'armée des S.S. Le troisième avait été un avertisseur personnel du ministre

nazi de l'agriculture et de l'alimentation, Walter Darre. Enfin, le dernier a servi comme adjudant nazi à la propagande du ministre Joseph Goebbels. On s'attend que ce dernier témoignera dans des cas portés contre des ministres nazis.

Ces faux billets de tramways

Alois Kilbertus, Roger Landry et Léopold Supplé ont avoué leur culpabilité devant le juge Omer LeGrand, ce matin, à l'accusation d'avoir conspiré pour imprimer de faux billets de tramways et d'avoir tenté de les mettre en circulation. Sentence sera prononcée le 10 juin prochain.

Deux autres accusés dans cette affaire, J.-M. Martin et René Beaupré, subiront leur procès le 13 juin. M. Roger Arès, qui avait été impliqué dans cette cause, a été libéré au début de la semaine dernière.

— Le film de René Clément *La bataille du rail*, a été présenté à Stockholm par Mme Jules Moch, femme du ministre des travaux publics.



Collège de Montréal

1931 ouest, rue Sherbrooke (entre Guy et Atwater)

Examen d'entrée au cours classique

Samedi, 31 mai 1947, à 2 h. p.m.

Plusieurs bourses accordées en prix.

FI. 1356 --- FI. 1258

Cadeaux d'Ordination

L'ORDINATION est une des rares occasions de donner à un prêtre un cadeau qu'il gardera pour son usage personnel.



Précieux à donner --- Précieux à recevoir

CALICES — CRUCIFIX — RITUELS
CUSTODES — ETOILES — PALES
AMPOULES SAINTES-HUILES

UN GRAND CHOIX d'autres objets appropriés.

Desmarais & Robitaille

Limitée

70 ouest, rue Notre-Dame

HAirbour 3194